

# France Forum

- *Jean Lecanuet,  
une idée de la démocratie  
d'inspiration chrétienne*
- *La laïcité en France au XX<sup>e</sup> siècle*
- *La grande illusion du XX<sup>e</sup> siècle*
- *L'Europe et sa sécurité*
- *Le concept  
de solidarité internationale*
- *L'économie globale, hélas !*
- *Le projet humaniste  
de François Perroux (II)*
- *J. Eötvös, penseur social-libéral  
hongrois du XIX<sup>e</sup> siècle*
- *Arts et lettres*

---

# Chaque jour nous publions un best-seller

---

## 2 500 000 lecteurs c'est une bonne nouvelle

Une bonne nouvelle pour tous les lecteurs qui nous font confiance en nous choisissant chaque jour. C'est une bonne nouvelle pour les 377 journalistes qui font ce journal avec rigueur, professionnalisme et passion. Et c'est une bonne nouvelle pour nos annonceurs.

OUEST-FRANCE, c'est le premier quotidien de France : un lectorat en progression, une diffusion en moyenne par jour de 788 607 exemplaires dans 12 départements, 40 éditions quotidiennes, soit plus de 400 pages par jour pour ce seul journal. C'est un véritable best-seller !

**ouest  
france** 

---

# FRANCE FORUM

Henri Bourbon, Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel ..... 120 F

Abonnement de soutien ..... de 150 F à 200 F

## *Sommaire* 303 - 304

Juillet - Septembre 1995  
30 F

### **DOSSIERS ET ÉTUDES**

- JEAN LECANUET, UNE IDÉE DE LA DÉMOCRATIE  
D'INSPIRATION CHRÉTIENNE**  
PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND ..... p. 2
- LA LAÏCITÉ EN FRANCE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**  
PAR ÉMILE POULAT ..... p. 8
- LA GRANDE ILLUSION DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**  
PAR RENÉ PUCHEU ..... p. 11
- L'EUROPE ET SA SÉCURITÉ**  
PAR RENÉ FOCH ..... p. 16
- SOLIDARITÉ INTERNATIONALE. ÉVOLUTION D'UN CONCEPT**  
PAR DOMINIQUE DESPLATS ..... p. 20
- L'ÉCONOMIE GLOBALE, HÉLAS !**  
PAR CHARLES DELAMARE ..... p. 25
- FONDEMENTS ÉTHIQUES ET PRATIQUE ÉCONOMIQUE.  
LE PROJET HUMANISTE DE FRANCOIS PERROUX (II)**  
PAR ALAIN MARCIANO ..... p. 29
- L'ACTUALITÉ DU BARON JOZSEF EÖTVÖS GRAND PENSEUR  
SOCIAL-LIBÉRAL HONGROIS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**  
PAR FRANCOIS FEJTÖ ..... p. 34

### **ARTS ET LETTRES**

- LA VIE LITTÉRAIRE**  
PAR PHILIPPE SÉNART ..... p. 37
- BAYREUTH, ENCORE ET TOUJOURS**  
PAR JEAN-LOUIS DUTRONC ..... p. 47
- DISQUES**  
PAR MARC DARMON ..... p. 49
- GLOIRE A LA LANGUE FRANÇAISE**  
PAR JEAN CHELINI ..... p. 50

### **NOTES DE LECTURE**

- BERGSON OU LE RETOUR DE DIEU DE MAURICE SCHU-  
MANN**  
PAR JEAN AUBRY ..... p. 52
- DIEU DE L'UNIVERS - SCIENCE ET FOI DE JEAN-MARIE PELT**  
PAR JEAN TEITGEN ..... p. 54
- LA DÉMOCRATIE IMPARFAITE - ESSAI SUR LE PARTI POLI-  
TIQUE**  
DE JEAN-MARIE DONEGANI ET MARC SADOUN  
PAR CHRISTIAN SAVES ..... p. 56
- L'UNION EUROPÉENNE : OUVERTURE A L'EST ?  
OUVRAGE COLLECTIF DE FRANCOISE DE LA SERRE,  
CHRISTIAN LEQUESNE ET JACQUES RUPNIK**  
PAR RENÉ FOCH ..... p. 57
- RICHELIEU, L'EUROPE ET LA RAISON**  
PAR JEAN-YVES CHEVALLIER ..... p. 58

# JEAN LECANUET, UNE IDÉE DE LA DÉMOCRATIE D'INSPIRATION CHRÉTIENNE

par Jean-Dominique DURAND

*«Moraliser l'économie qui ne saurait être livrée aux seules lois du marché,  
moraliser la politique qui ne saurait être réduite au seul rapport des forces».*  
Jean Lecanuet

**R**eprendre deux ans après sa mort le volume qui rassemble des écrits et déclarations de Jean Lecanuet en une brève anthologie (\*) aide à prendre de la hauteur, à respirer l'air du large. Foi, Cohérence, Service, Volonté, Responsabilité, voilà quelques mots qui viennent à l'esprit, après avoir lu ce livre, pour caractériser le type d'engagement de Lecanuet, que l'on trouve bien résumé dans une allocution aux militantes de l'Association des Femmes Démocrates en 1983 :

“Nous sommes devant une crise des valeurs, une trans-

mutation des valeurs, devant une certaine inconnue de la direction dans laquelle ce mouvement nous emporte. Je crois qu'il nous appartient d'affirmer notre échelle des valeurs. Je crois très profondément aussi que, s'il est bien de ne pas être intolérant, il est mauvais de cacher son drapeau et de ne pas dire clairement ce qu'on est et ce vers quoi on tend. Car, à ne pas s'affirmer, on devient complice de tout ce qui nie notre système de valeurs. Et donc, nous devons réaffirmer nos conceptions d'une démocratie fondée sur la responsabilité de la personne, sur l'incarnation de cette

même personne dans ses milieux de vie, sa famille, sa profession, son milieu d'existence, sa région, sa patrie et, pour nous, pour un horizon plus large de communauté de valeurs, d'une société qui incarne cette valeur que nous appelons notre Europe" (p. 102).

Tout est résumé dans ce passage, les principes de l'action, et les orientations de cette action, tels que ces principes et ces orientations apparaissent à partir des documents rassemblés ici.

Trois principes porteurs de l'action peuvent être discernés chez Lecanuet : la foi en Dieu, la foi en l'homme, la confiance dans l'action politique.

Lui rendant hommage après sa disparition au nom du gouvernement, François Bayrou évoqua le 27 avril 1993

«l'étoile sur laquelle il guidait sa marche, et qui ne cessa jamais d'être pour lui la lumière venue dans ce monde sans être de ce monde» (p. 181).

Dans les textes mis à disposition ici, Jean Lecanuet ne s'étend pas longuement sur sa foi. Elle est pourtant très présente, comme un fait, avec une évidence naturelle. Dieu est là, il est présent, des orientations s'imposent alors pour être fidèle à l'Incarnation. Il est le Père de tous, confie-t-il à Jean-Yves Boulic en octobre 1979 (in «Questions sur l'essentiel», Ed. du Cerf), ce qui contraint au devoir de fraternité, d'en-

traide, de justice :

«le communisme pose le problème en termes de revendication, d'appropriation, tandis que le christianisme les pose en termes de communauté dans la filiation à Dieu le Père» («Le Combat pour l'idée», p. 55).

Le christianisme, répète-t-il à plusieurs reprises, «c'est l'amour du prochain», d'où l'appel constant à la tolérance - «céder à la haine est le pire des crimes» déclare-t-il au *Monde* en janvier 1980 (p. 64) -, à la solidarité, à la justice, et l'attachement qu'il proclame aux Béatitudes (p. 57). Cette foi solide et sereine l'a conduit, a rappelé René Monory au Sénat lors de la séance d'hommage du 27 avril 1993, à sou-

haïter  
«voir la mort venir, non par défi, mais pour tenter de la regarder en face et d'en faire la conclusion acceptée d'une vie ! Je sais bien que, dans les derniers instants, les regards sont brouillés, mais je voudrais voir la mort approcher, faire le dernier bilan, me préparer... me préparer au jugement» (p. 174).

Si, dans un entretien avec Philippe Tesson en 1977, il exprimait son espoir de mériter, «quand ma vie sera terminée, le titre de chrétien» (p. 40), il n'a jamais cherché à instrumentaliser sa foi pour en tirer un profit politique. Dans le même entretien avec Tesson, il récuse l'étiquette de démocratie chrétienne pour son parti, estimant que nul n'a le droit «d'abaisser l'idéal chrétien au niveau de la politique» (p. 39), pas plus que l'homme politique chrétien n'a selon lui le droit d'imposer ses convictions tirées de sa foi à l'ensemble de la population : ainsi justifie-t-il sa position sur l'avortement pour lequel il dit son horreur, le qualifiant de "crime", d' "oeuvre de mort par opposition à l'acte d'amour et de vie» (p. 64) ; mais, dans le cadre d'une société démocratique et pluraliste, il ne lui paraissait pas possible d'imposer son éthique personnelle à l'ensemble des Français. Il apparaît ainsi très éloigné de toute forme de cléricisme, et se garde toujours de faire explicitement référence à l'Eglise-institution.

De sa foi en Dieu il tire foi en l'homme, parce que, créé par Dieu à son image, «l'homme n'est pas que lui-même. Il est en dépassement de lui-même». C'est pourquoi il s'indigne contre le marxisme qui nie Dieu :

«le communisme est la tristesse du monde, parce qu'il renie Dieu qui en est la jeunesse et l'exaltation» (rapport au III<sup>e</sup> Congrès du PPE, 1<sup>er</sup> septembre 1980, sur la Démocratie d'inspiration chrétienne dans les années 80, p. 74).

et contre

«l'idée de néant et d'absurde dont le héros a été Jean-Paul Sartre (allocution aux Femmes Démocrates sur la crise des valeurs, 25 novembre 1983, p. 99).

En définissant au Congrès du Parti populaire européen ce que devait être selon lui la Démocratie d'inspiration chrétienne, il rappelle que

«l'homme est le sujet et non l'objet de l'Histoire, qu'il n'est pas un individu abstrait et isolé, ni une simple cellule

du corps social, mais un être concret, unique, irremplaçable, libre et responsable, un être spirituel qui se réalise dans son dialogue avec les autres et avec Dieu. Chaque homme est sacré» (pp. 73-74).

Voilà un thème récurrent sous la plume ou dans la bouche de Lecanuet, tout comme la notion de fraternité vécue. L'homme se trouve au cœur de la Création, et l'action politique doit lui permettre de s'épanouir en société. Imprégné de l'enseignement social de l'Eglise, il voit dans l'action politique l'acte de charité par excellence, celui qui apporte, affirme-t-il en 1976 à Noël Copin et à Yves Pitette dans *La Croix*, «un supplément d'esprit civique» (p. 33). C'est un «service» note-t-il dans *France-Forum* de décembre 1961 (p. 15).

La politique, pour Lecanuet, c'est un engagement, une prise de responsabilités au nom de valeurs que les Fêtes de Jeanne d'Arc célébrées à Rouen étaient l'occasion d'exalter : le dépassement de soi, la justice, la liberté, la solidarité. Voilà des valeurs que Jeanne incarnait, que le maire de Rouen entend promouvoir grâce à l'action politique. Celle-ci n'est pas seulement «une action technique» d'organisation de la vie sociale, passionnante en soi, mais insuffisante, rappelle-t-il encore dans *La Croix* (p. 34), car elle doit

«s'inspirer d'une vision de l'homme, tenant compte de toutes ses dimensions, y compris de sa dimension spirituelle».

Cette remarque complète ce qu'il écrivait déjà en janvier 1973 dans *Panorama d'Aujourd'hui*

«j'ai ce côté un peu original de fonder l'engagement politique sur une doctrine. Original car, aujourd'hui, on parle surtout de technique, d'organisation, de «management». Je ne néglige nullement les avantages de la technologie dans la mesure où elle parvient à libérer l'homme (...). Mais, pour moi, un mouvement politique n'a de sens, n'a de vie authentique et d'avenir que s'il repose sur une pensée et sur une vision de l'homme et de la société» (pp. 27-28).

Cette conviction était profondément ancrée en lui, et depuis longtemps. Il écrit à Etienne Borne et Henri Bourbon en juillet 1966, pour encourager *France-Forum* :

«la politique, en définitive, se projette à partir d'une idée de l'homme qui l'enveloppe, l'enrichit, la nourrit sans jamais pouvoir la réaliser dans sa totalité. Devant l'humanisme, la politique, telle que je la conçois, se doit d'être humble. Elle est une recherche sans fin» (p. 26).

Tous ses rapports aux Congrès du MRP, du Centre Démocrate puis du CDS sont ainsi empreints de cette volonté d'appuyer l'action sur la réflexion, sur des valeurs approfondies, et le rapport fameux au Congrès du Parti Populaire Européen (P.P.E) de septembre 1980 a été une occasion exceptionnelle de «retour sur l'essentiel» (p. 72).

C'est à cette condition selon Lecanuet, si l'homme politique étaye sa démarche par des convictions solides, s'il croit vraiment en l'action qu'il mène, qu'il peut modifier le cours de l'événement. A Jean-Yves Boulic qui lui demande «Qu'est-ce qui meut l'homme politique que vous êtes ?», il

rappelle sa conviction que, si le monde évolue, il n'est pour autant

«la succession ni de hasards, ni de déterminismes si rigoureux que l'homme ne pourrait en modifier le cours» (p. 55),

et il ajoute, en se départissant pour une fois de la position d'humilité personnelle qui caractérise généralement ses propos :

«de la même manière qu'il suffit d'un rocher, même de faible taille, dans le lit de la rivière, pour que le cours, à certaines heures, en soit modifié ; de même, je crois, avec mes amis, avoir modifié, infléchi, en certaines circonstances, le cours de l'histoire politique, donc un peu économique et sociale, de mon pays. C'est cela qui me fait agir» (pp. 55-56).

De convictions solidement ancrées Lecanuet a tiré une cohérence politique remarquable. Celle-ci apparaît notamment à travers les trois thèmes prépondérants dans le corpus mis à notre disposition : l'attachement à la démocratie et aux libertés, la lutte contre les extrêmes, le combat pour l'Europe. On les trouve assez bien résumés dans le bilan du MRP qu'il dresse en mai 1964 au Congrès du Touquet :

(le MRP) «a protégé la France de la subversion communiste, ouvert une ère de progrès social, jeté les fondements de l'Europe unie, et séparé, une fois pour toutes, le spirituel du réactionnaire. Il a permis, au cours de cette période, dans les mœurs et les cœurs, le ralliement à la République de la tradition spiritualiste» (p. 16).

Ce chrétien démocrate, ou plutôt ce démocrate d'inspiration chrétienne comme il aimait à se qualifier lui-même, croit en la démocratie en tant qu'école de liberté et, à travers la participation au pouvoir, de responsabilité. Voilà des mots clés du vocabulaire politique de Jean Lecanuet, qui rappelle volontiers la formule de Marc Sangnier voyant dans la démocratie «le régime qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité de chacun» (rapport au Congrès du PPE, 1980, p. 74). Pour Lecanuet,

«la démocratie politique c'est la liberté mais c'est aussi la responsabilité, le goût de la participation aux affaires publiques, le besoin ressenti par chaque homme à son niveau, dans son milieu, selon ses moyens, de prendre part aux orientations de son destin» (Discours au XXI<sup>e</sup> Congrès du MRP, Le Touquet, 9 mai 1954, p. 18).

Il faut y ajouter la solidarité, la justice et les libertés, dont il affirme le caractère «indivisible»,

«si vous commencez à contester une liberté, il y a une contamination qui les dévore, de proche en proche, toutes» (déclaration au *Monde*, 12 janvier 1980, p. 63),

cherchant à asséner, ce qu'il considère comme une réalité incontournable, des «vérités élémentaires» :

«il n'y a pas de liberté sans responsabilité. Il ne peut y avoir de liberté sans justice, au double sens de la défense des droits, des biens et des personnes et de la promotion de la justice sociale» (*La Croix*, 6 avril 1976, p. 34).

«Justice, liberté et solidarité ; ces exigences, écrites en lettres de feu dans le message de Jeanne, restent les valeurs de notre vie» s'écrie-t'il à Rouen lors des Fêtes de Jeanne d'Arc le 27 mai 1979 (p. 162).

Son attachement à la liberté et au sens des responsabilités s'est traduit d'une manière particulièrement significative dans les orientations proposées à Etienne Borne et à Henri Bourbon pour *France-Forum* en 1966, au moment de la création et de l'organisation du Centre Démocrate. Ce document est sans doute l'un des plus importants du volume car il est très révélateur de l'état d'esprit de Lecanuet et de sa méthode :

«une des tâches d'une revue comme la vôtre doit être de sauvegarder la libre expression des diversités authentiques et de permettre confrontations loyales, affrontements sans sectarisme. Je crois à la fécondité du dialogue qui aide à déceler les possibilités de convergence et leurs limites» (p. 26).

Certes, ajoute-t-il non sans humour, «l'homme politique» pourra «en prendre de l'humeur», mais, après tout, n'est-il pas lui aussi «un être libre»,

«et on n'est libre d'une liberté réelle qu'au-dessus de sa propre vérité».

C'est à partir de ces notions de liberté et de responsabilité qu'il bâtit une théorie de l'Etat. Celle-ci doit beaucoup à la doctrine catholique en la matière.

S'il exprime le vœu de concilier «la liberté des hommes et l'efficacité de l'Etat» (au Congrès du MRP, 1964, p. 16), il entend limiter son domaine d'intervention :

«l'Etat doit être le serviteur et non le dominateur des libertés. Il ne doit intervenir qu'à titre subsidiaire en cas de carence ou d'inadaptation de l'activité privée» écrit-il dans *Forces Nouvelles* en 1966 (p. 22).

Ce thème de «l'Etat serviteur» devient dès lors dominant : «Voilà notre premier principe» affirme-t-il au Congrès du PPE de 1980 (p. 74). «L'Etat doit être le serviteur des libertés et non son dominateur» répète-t-il (pp. 58, 74), tout en reconnaissant la nécessité d'une intervention qui sera d'autant plus efficace qu'elle ne sera pas systématique. Face à l'Etat, c'est toujours l'homme en tant que personne qu'il faut préserver.

Ses réflexions sur les libertés et sur l'Etat conduisent Lecanuet à récuser les extrêmes et à camper résolument au Centre, position qui n'est pour lui «ni de contestation systématique ni d'apologie sollicitée» écrit-il aux directeurs de *France-Forum* (p. 25), en définissant le Centre Démocrate :

«parce qu'il refuse par nature les extrémités de la passion politique, (il) doit en revanche se garder des confort des compromis et des molleses de l'attente. Il doit être mouvement, recherche et dépassement».

Au Congrès de Lyon du CDS de 1977, il précise la notion de centrisme :

«Le centrisme n'est pas un intervalle, je ne sais quelle

fluctuation. Ce n'est pas une aile de je ne sais quelle majorité, c'est beaucoup plus (...). C'est une volonté de dépassement, de synthèse et d'élargissement. Le centrisme n'est authentique qu'à travers le projet d'une démocratie sociale sans pesanteurs conservatrices» (p. 43).

Dix ans plus tard, aux militants de l'UDF il lance,

«Oui, vous êtes le centre, et le centre, c'est toute cette exigence de réconciliation et de dépassement» (. 125).

Il ne cesse jamais de prôner la réforme et l'évolution, le dialogue et le rassemblement, de récuser la division de la France en deux camps antagonistes, de refuser la violence. L'ancien résistant au nazisme reconnaît le droit à la révolte, sa légitimité, sa nécessité parfois, mais récuse sans concession le terrorisme «qui est le mépris et la destruction des personnes, utilisés comme moyens» affirme-t-il au *Monde* (p. 62). La violence, toutes les formes de dictature le scandalisent. C'est la raison pour laquelle il est viscéralement anticommuniste, comme le montre son évocation en 1991, dans la revue *Relations Internationales et Stratégiques*, de la «barbarie» qui était véhiculée par «l'impérialisme soviétique» (p. 131).

Le refus des extrêmes et d'une conception manichéenne de la vie politique a conduit Lecanuet à rêver de troisième force, d'élargissement du Centre vers les libéraux - ce qu'il réalise en 1974 avec l'élection à la Présidence de la République de Valéry Giscard d'Estaing, puis avec la formation de l'Union pour la Démocratie Française, - et aussi vers des socialistes. Dans l'interview à *La Croix* de 1976, il appelle de ses vœux «une grande alliance démocrate-sociale». Ce rêve remonte au temps du Front populaire, comme il le raconte à *Démocratie Moderne* en février 1980 (pp. 68-71), lorsqu'à 16 ans sa conscience politique s'éveille ; dans sa famille, on est séduit par les thèmes de justice et de solidarité dont le Front populaire paraît porteur en 1936, mais l'attachement à la foi, le souvenir des persécutions religieuses par les anticléricaux empêchent de le soutenir. Pour Lecanuet, une telle fracture est une «absurdité». Il s'est donné pour mission de chercher à la réduire. Mais il n'a pu éviter en 1977 la fin des ententes municipales socialo-centristes, les socialistes étant liés aux communistes par un Programme commun. Il dénonce sans relâche cette union qu'il juge contre nature, sans parvenir à la mettre en péril. C'est son échec politique le plus grave. Face à cette alliance socialo-communiste, mais aussi face aux «contradictions du programme bureaucratique du P.S.» (1977) et à «l'archaïsme du socialisme marxisant» (1987), et face «à l'état de la France après des années de gestion socialiste» (1992), Lecanuet plaide alors pour une entente entre l'UDF et le RPR, dans la fidélité aux valeurs défendues respectivement par ces deux formations.

Sur l'attachement aux libertés et sur l'hostilité à un Etat outrepassant ses prérogatives naturelles, il fonde sa méfiance à l'égard de la V<sup>e</sup> République :

«notre République a un Empereur, assisté d'un Cabinet de ministres et de commis, qui assure l'administration des choses, sans constituer un gouvernement des peuples»

dénonce-t-il en juillet 1959 dans *France-Forum* (p. 12). Ses critiques s'atténuent par la suite, mais il reste toujours préoccupé de défendre les prérogatives du Parlement, à la recherche d'un meilleur équilibre entre exécutif et législatif. S'il reconnaît que «le régime actuel a apporté à la France la stabilité» (*La Croix* du 6 avril 1976, p. 33), il reste vigilant devant «l'excès de pouvoir personnel» qui, selon lui, guette le chef de l'Etat :

«Notre système institutionnel comporte le risque que les pouvoirs considérables inscrits dans la Constitution ou découlant de la pratique ne soient un jour entre les mains d'un homme qui ne serait pas démocrate et se porterait aux limites d'une toute-puissance, proche de la dictature» (*Le Monde*, 12 janvier 1980, p. 61).

La construction de l'Europe doit aider à conjurer de tels risques. «La chance de notre pays, c'est l'Europe», tel est l'un des fondements essentiels de la campagne de Jean Lecanuet pour l'élection présidentielle de 1965 (p. 20). «L'Europe est la grande chance de notre génération» ajoute-t-il en 1966 (p. 23) ; l'Europe est «un objectif majeur», il le rappelle aux congressistes du PPE en 1980 (p. 87) ; en décembre 1986, à l'occasion du débat au Sénat, le 10 décembre, sur l'Acte unique européen, il voit dans l'unité européenne «le chemin de l'avenir et du salut pour nos démocraties de libertés» (p. 117). Il exalte l'oeuvre de Robert Schuman et s'inscrit dans sa lignée (Hommage à Robert Schuman à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1986, pp. 104-109), et il ne manque pas une occasion d'appeler à l'union non seulement économique, mais politique, pour garantir la paix et la stabilité du monde (entretien avec Pascal Boniface et François Thuau dans *Relations Internationales et Stratégiques*, 1991, pp. 130-131). Mais l'Europe de Lecanuet n'est pas, comme ses adversaires l'ont trop souvent caricaturée, une Europe simpliste, il ne prône pas la création d'une entité abstraite, éloignée des citoyens, au détriment des nations. Son projet européen est à la fois ambitieux et pragmatique, tout entier fondé sur la reconnaissance des nations à partir desquelles l'unité organique doit se construire :

«la souveraineté ne peut s'aliéner. La nation peut déléguer des compétences : elle ne cesse pas pour autant d'être souveraine» (p. 143),

dit-il lors du débat parlementaire de juin 1992 sur le traité de Maastricht, ajoutant

«je me réjouis de la consécration officielle du principe décentralisateur de la subsidiarité. L'Europe doit s'enrichir de la diversité des nations qui la composent et respecter leurs différences. Elle doit non pas effacer ces différences, mais les affirmer, les accentuer, oserai-je dire, pour les mettre en harmonie et pour en tirer le meilleur parti dans une société de liberté et d'échanges qui sera un exemple de civilisation unique au monde si nous réussissons à la mettre en place» (p. 146).

En lui rendant hommage, François Bayrou a fort bien résumé sa dialectique Nation/Europe :

«Jean Lecanuet, l'homme d'Etat qui s'est sans cesse identifié à la cause européenne, aimait la France d'amour. Ce n'est pas un paradoxe. C'est au contraire un rapport rigoureux de cause à effet (...) c'est pour la France, pour défendre et aider la France qu'il était européen» (p. 177).

Poursuivant dans son hommage, le ministre de l'Education nationale rappelait son dernier combat en faveur du traité de Maastricht. Il évoquait avec émotion

«l'admirable discours qu'il prononça, à bout de forces, pour défendre le traité sur l'Union européenne» devant le Sénat, le 2 juin 1992, ce discours qui a tant frappé aussi André Bettencourt, sénateur de Seine-Maritime, l'un des plus forts qu'il ait entendu, affirme-t-il en célébrant son souvenir au Conseil Régional de Haute-Normandie (pp. 184-185).

Ce combat européen, Jean Lecanuet l'avait entamé, il l'a rappelé précisément dans ce fameux discours de juin 1992, dès son «entrée au Parlement, en 1951» (p. 142), au temps de l'élaboration de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Ce fut le combat majeur de sa vie politique. Il reste l'un des hommes politiques français qui a le plus fait pour ancrer la construction européenne dans la politique française et dans la conscience des Français.

L'analyse des convictions et des engagements de Jean Lecanuet permet de dégager, à travers lui, des traits qui caractérisent la Démocratie chrétienne française et la séparent de ses homologues européennes. Certes beaucoup de positions fondamentales sont communes, particulièrement pour ce qui concerne les programmes : l'Europe, la région, la famille, le rôle dévolu à l'Etat, le solidarisme, une économie humaine, la personne, voilà des points communs solides. Mais on distingue des spécificités françaises qui tiennent à une relation particulière à la foi et à l'Eglise, au poids de la question de la République chez les catholiques français, au positionnement centriste.

La pensée de Lecanuet, telle que l'observateur la perçoit, paraît imprégnée du catholicisme social : on en repère les thèmes classiques de la subsidiarité, de l'attachement aux corps intermédiaires, de la méfiance à l'égard de l'Etat dont on souhaite cependant l'intervention pour corriger les lois du marché et garantir la justice sociale, mais en la maintenant dans des limites ; il faut y ajouter l'ouverture aux autres, l'esprit de fraternité et de solidarité. Pourtant cette imprégnation n'est pas explicitée : absence de références claires à l'enseignement social de l'Eglise, aux encycliques pontificales. On veut éviter tout risque d'instrumentalisation de la religion et échapper à toute accusation de cléricisme. Lecanuet participe bien de cette culture de la séparation du spirituel et du politique qui caractérise la France par rapport à nombre de pays voisins. Sa réticence par rapport à la formule même de «Démocratie chrétienne» témoigne de ce retrait, de cette préoccupation de ne pas mettre en avant son appartenance à une Eglise. On note de même une grande

liberté d'esprit par rapport au message de la hiérarchie catholique sur des questions telles que l'avortement. Ce qui s'impose à chaque chrétien du fait de sa foi, le chrétien ne peut l'imposer aux autres. Il résumait ce point de vue en 1979 (propos cité dans *France-Forum* d'avril-juin 1993 et d'octobre - décembre 1994) : «Qu'une action (politique) essaie de s'inspirer des valeurs fondamentales du christianisme et se réfère à la pensée démocratique d'inspiration chrétienne certes oui ! Mais en France, compte tenu de notre histoire, il n'est pas dans notre tradition de prendre le christianisme comme étendard politique».

Une deuxième spécificité se repère à travers l'attachement à la République et aux libertés démocratiques. Lecanuet incarne parfaitement l'ultime forme du ralliement des catholiques français à la République avec l'expérience de la Résistance et l'action du MRP. Son insistance sur les thèmes de République, de démocratie, de libertés, témoigne du poids de l'histoire, d'une relation difficile du catholicisme français à la République, du fait que, longtemps, les tendances démocratiques ont été minoritaires au sein du catholicisme. Sur cet aspect aussi la comparaison avec la Belgique ou l'Allemagne montre la diversité des destins.

Le positionnement centriste enfin distingue la position française confrontée à la logique bipolaire des institutions de la V<sup>e</sup> République. Contre celle-ci Lecanuet a tenté de camper sur des positions rigoureusement centristes, mais, laminé entre les deux blocs, isolé par l'ancrage à gauche du Parti socialiste, il n'a pu sauver son parti et le courant qu'il incarne qu'en l'intégrant à une coalition de facture conservatrice, s'efforçant d'insuffler à celle-ci ses convictions sociales et européennes héritées du MRP. Alors qu'ailleurs, le parti démocrate-chrétien occupe comme en Allemagne ou en Autriche tout l'espace situé à la droite de la social-démocratie, ou constitue comme en Belgique l'axe des coalitions gouvernementales, l'arithmétique politique en France le réduit à un rôle d'appoint et à un positionnement de centre-droit. Lecanuet a maintenu un discours identitaire fort, préservé par ses successeurs, mais dont l'originalité est devenue difficile à discerner entre un libéralisme social et un socialisme modéré, tandis que tant des thèmes sur lesquels il s'est battu, tels que l'Europe, la région, la notion de subsidiarité, neufs encore aux alentours de 1965, combattus et parfois moqués par les bons esprits, ont connu avec le temps un succès étonnant, se sont banalisés, sont tombés dans le patrimoine commun des partis excluant les extrêmes.

Paradoxalement, cet agrégé de philosophie qu'était Jean Lecanuet, a peu écrit. Henri Bourbon note dans son introduction qu'il se référait «au personnalisme communautaire et aux écrits d'Etienne Borne». Pourtant il n'a pas cherché à théoriser, ni à rassembler sa pensée politique dans un ouvrage, préférant l'action sur le terrain.

«J'ai fait de la politique par peur d'écrire, tant je me faisais du livre une haute idée. Et dans ma jeunesse, je rêvais

d'écrire un livre sur les valeurs».

Cette confiance faite aux Femmes Démocrates en 1983 (p. 96), il l'avait déjà confiée en 1979 à Jean-Yves Boulic :

«Je n'ai pas eu encore le courage d'écrire. J'ai toujours eu un désir refoulé et une peur d'écrire. J'aurais préféré être capable de laisser de ma vie un signe, un cri, une lumière, qui aurait été un livre, puisque c'est comme cela que l'on transmet les idées, mais je ne m'en suis pas senti capable jusqu'à présent» (p. 56).

En revanche, le corpus des discours, interviews, interventions diverses, est considérable. Lecanuet fut un homme de la parole et il y excella. «La parole comme mission», se souvient André Bettencourt dans son témoignage :

«toucher la sensibilité pour éveiller la raison et modifier les comportements : ainsi il entendait son métier d'orateur» (p. 184).

Lecanuet reste certainement l'un des grands orateurs de la V<sup>e</sup> République, maîtrisant un art dont témoignent ses discours fameux des Fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen.

Le recueil *Le combat pour l'idée* donne un aperçu du style et des convictions du dernier président du Mouvement Républicain Populaire (MRP), fondateur du Centre Démocrate, puis du Centre des Démocrates Sociaux (CDS). Il convient cependant d'avoir à l'esprit son caractère incomplet, ses limites liées à la formule même de l'anthologie. Fondées sur les textes choisis par les éditeurs du volume, les réflexions qui précèdent ne sont qu'une ébauche dans l'attente de l'importante étude que Nadine-Josette Chaline consacre à Jean Lecanuet, qui sera publiée sous peu chez Beauchesne, dans la Collection «Politiques et chrétiens». Ainsi, les textes rassemblés ici ne permettent pas d'approfondir les orientations de la campagne présidentielle de 1965, pas plus que la question du rapport de Lecanuet au général de Gaulle, et le corpus n'est pas assez abondant pour percevoir d'éventuelles évolutions, par exemple sur les institutions ou sur l'Europe. Le Garde des Sceaux, comme le ministre de l'Aménagement du territoire, apparaît peu, pas plus que le maire de Rouen, l'élu local, si attaché à la région et à la commune. Il n'en reste pas moins que ce livre constitue une première étape essentielle pour la connaissance de celui qui a été pendant près de quarante ans une figure de proue de la démocratie d'inspiration chrétienne, en même temps que l'un de ses éléments les plus représentatifs.

Jean-Dominique DURAND

(\*) *Jean Lecanuet, Le combat pour l'idée, Paris, Association des Amis du Centre Démocrate, 1994, 191 p. Ouvrage à commander à l'Association 133 bis, rue de l'Université - 75007 Paris.*

# LA LAÏCITÉ EN FRANCE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

par Emile POULAT

**L** *aïcité* : comment parler de ce qui se dit avec un mot français intraduisible en anglais et, plus généralement, dans toutes les langues du monde, à l'exception des langues latines (et du turc) pour lesquelles suffit une simple transcription ? Il existait heureusement un précédent : comment parler aux Français de l'*humour* britannique ?

Pourtant, à défaut du mot, la réalité qu'il recouvre est loin d'être étrangère aux autres pays en notre siècle. Il suffit de décomposer cette réalité en ses ingrédients : un esprit national, une évolution sociale, une forme institutionnelle.

## DU LAÏC AU LAÏQUE

*Laïc*, adjectif ou substantif, est un très vieux mot de culture chrétienne - un terme panchrétien, si l'on peut dire -, en opposition au *clerc*, l'un et l'autre d'origine grecque (1). Il a fallu attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que laïc se laïcise, opposant cette fois le *laïque* (une graphie imaginée pour bien marquer la distinction nouvelle) et le *clérical* : celui qui se réclame des Lumières et celui qui les condamne au nom de l'Église.

Tout au long des deux siècles écoulés, on assistera donc à ce que beaucoup appelèrent "la guerre des deux France" (2). La victoire était acquise au camp de la raison, de la liberté et du progrès, à la veille de la Grande Guerre, que le mot abstrait *laïcité* était encore considéré par les "laïques" comme un néologisme : preuve qu'il n'était nécessaire ni à l'esprit nouveau, ni à l'évolution politique pour asseoir l'idéal qu'il désignait. En revanche, il peut devenir un leurre idéologique dont l'évocation ou l'invocation dissimule la réalité sociale et institutionnelle. Même en France, combien sont aujourd'hui en mesure de parler d'elle avec pertinence ? (3).

Il y a bien eu en France un *esprit laïque* fort, tout comme un *esprit républicain* (4), avec deux points d'ancrage : l'*Encyclopédie* et la Révolution. Aujourd'hui, en vérité, nous sommes tous laïques, même les catholiques, et tous républicains, hors quelques groupes royalistes ou traditionalistes. C'est pourquoi la bataille pour la laïcité ne fait plus recette. Esprits laïques et esprits religieux se sont rapprochés par la force d'une situation - d'un état de culture - que tous acceptent. Le contentieux demeure, sur des points mineurs, mais la guerre est finie. Ce qui les mobilise, parfois côte à côte, ce sont les graves problèmes de société qui ont surgi : échec scolaire, violence urbaine,

anomie sociale, chômage, exclusion, drogue, sida ; autrement dit, les jeunes, les vieux et les inactifs.

On n'en conclura pas que la laïcité est maintenant dépassée, même si l'état d'esprit qu'elle connote s'est profondément modifié. Cette modification, c'est précisément l'œuvre accomplie par ce qui a constitué une véritable *révolution laïque*. On voit mal comment elle aurait pu se faire par consentement mutuel et contrat social. Cette révolution passait par une évolution des mentalités qui ne pouvait se faire sans perturbation, par des étapes dont les acteurs ignoraient tout. Elle a débouché sur un équilibre que personne - pour ou contre - n'avait ni prévu ni voulu.

L'esprit national, ce sont les particularités historiques qui dessinent cette transformation. L'évolution sociale, c'est ce processus de *sécularisation* qui accompagne la *modernité* et qui caractérise le développement des pays occidentaux. La forme institutionnelle, c'est la figure juridique et administrative prise en France par l'équilibre auquel nous sommes parvenus.

La laïcité française est souvent définie comme *neutralité* ou indifférence de l'État à l'égard des religions ; ou encore (en référence à la loi de 1905) par la *séparation* des Églises et de l'État. Ces deux définitions, malgré les autorités qui les appuient, sont insuffisantes, superficielles ou en partie erronées. Ce sont des interprétations a priori que n'intéresse guère la connaissance de dossiers.

Le fait premier, pour nous tous, est bien qu'aux termes des Constitutions de 1946 (IV<sup>e</sup> République) et de 1958 (V<sup>e</sup> République), la France est une "République laïque", sans que cette assertion soit autrement définie et alors que les constituants qui l'ont votée ne lui donnaient pas tous le même sens.

Notre laïcité ne se réduit ni aux lois qui la règlent, ni aux idéaux qui la soutiennent. Elle ne se comprend que par la grande transformation qui, sous des noms divers et par des voies diverses, a fait passer l'Occident chrétien d'un état préchrétien à un âge postchrétien (5). La démonstration de Fustel de Coulanges qui avait placé la religion au fondement de la cité antique ne valait pas seulement pour la Grèce. La puissance de Rome avait logiquement débouché sur le culte impérial, qui n'excluait pas cultes locaux ou religions privées. Puis était venu ce bref moment d'équilibre, l'édit de Milan (313), qui laissait à chacun le choix de son Dieu et le Dieu de

son choix. Lui succéda l'édit de Thessalonique (380), qui établissait le christianisme religion d'Etat.

## DE LA TOLÉRANCE A LA LIBERTÉ

La paix de religion d'Augsbourg (1555) s'inscrit dans le prolongement de cette histoire. Ce qui est nouveau, ce n'est pas le principe qu'elle rappelle - "*cujus regio ejus religio*" - et que Montaigne formulait à sa manière (6), mais le droit d'en jouir reconnu aux dissidents luthériens. C'est l'apprentissage de la coexistence confessionnelle, la tolérance civile voisinant avec l'intolérance religieuse : l'orthodoxie s'inscrit en faux contre l'hérésie, mais - Pascal - "vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà". Un esprit nouveau se forme, dans le sillage des Politiques (Michel de L'Hospital), pour qui "l'excommunié ne cesse pas d'être citoyen", et de Montaigne s'attachant à penser "d'une manière laïque, non cléricale, mais religieuse toujours" (7).

Cette *laïcisation* de la politique, qu'elle soit fondée sur les ambitions du pouvoir monarchique ou, comme ici, sur le souci de la paix intérieure, n'entame pas, en France, le *principe de catholicité* - "Une foi, une loi, un roi" - dont les légistes font la première des "lois fondamentales" du royaume. Ce principe tient en deux règles majeures : le catholicisme est seule religion publique admise en France ; sa doctrine et sa discipline y sont reçues comme lois civiles (8). Ainsi s'explique la conduite d'Henri IV : il abjure le protestantisme pour accéder au trône (1593), puis proclame l'Edit de Nantes en faveur des protestants (1598) (Louis XIV fermera la parenthèse d'Henri IV en 1685).

La Révolution française mettra bas cet édifice : c'est à elle qu'on doit véritablement le *principe de laïcité* qui nous régit, alors même qu'elle ignorait le mot. On peut dire que celui-ci découle de la "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen" (1789) et qu'il faudra plus d'un siècle pour expliciter ses prémisses. On peut le formuler ainsi : liberté publique de conscience et d'expression pour tous sans exception. Confiance est faite aux individus pour que l'exercice de leurs libertés concoure au "bonheur commun", au lieu de se retourner contre l'ordre public et la vie sociale. Un pari audacieux, mais aussi un débat permanent sur ses exigences, étant précisé d'entrée de jeu que "la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui". Cette liberté n'est pas anarchique : elle a "pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi".

Toutes les opinions, "même religieuses", sont libres de s'exprimer publiquement : en 1789, cela concernait celles qui s'écartaient de l'orthodoxie catholique ; aujourd'hui, c'est une garantie offerte contre tout laïcisme ou athéisme d'Etat. Mais, en toute hypothèse, la Déclaration de 1789 ne visait que des libertés individuelles : elle ne comportait ni liberté de religion, ni liberté d'association. Leur pleine reconnaissance sera longue à s'imposer : 1905 pour la première, 1901 pour la seconde.

Pour Bonaparte, les leçons de l'expérience révolutionnaire étaient claires : une société ne peut vivre sans

religion. Sans revenir à l'Ancien Régime et à son principe de catholicité, il conçut donc un régime public des cultes reconnus : catholique (grâce à un concordat avec le Pape Pie VII en 1801), luthérien, réformé, puis israélite. La liberté de conscience n'était pas remise en cause et tous en bénéficiaient ; en revanche, la liberté de religion était limitée dans son exercice public aux quatre confessions agréées, qui jouissaient d'un statut de droit public. Napoléon III étendit ce statut à l'islam en Algérie.

## CINQ PARADOXES

Cette histoire débouche sur quelques paradoxes qui demandent éclaircissement.

1 - En un sens, ce statut "enchaînait" les Eglises à l'Etat, dans la pure tradition régaliennne (faut-il dire gallicane ou josphiste ?). Certains laïques s'en réjouissaient et tenaient au concordat. Certains catholiques ou réformés le déploraient et pensaient à Israël en Egypte ou à Babylone. Les deux camps étaient divisés sur l'intérêt de ce régime dit concordataire. L'idée de séparation finit par l'emporter chez les laïques. A Rome, le pape Pie X en condamna le principe, les conditions et les modalités. En 1924, le pape Pie XI accepta un *modus vivendi* qui préservait les droits des évêques et que le temps a consacré. L'Eglise catholique en France y a gagné une liberté cher payée dont elle goûte aujourd'hui les avantages. La guerre est finie, même si le contentieux n'est pas vidé. La nature de celui-ci l'interdit sur le fond : il ne reste que des dossiers mineurs.

2 - En 1793, la Convention avait établi la liberté de l'enseignement. Napoléon la supprima et créa l'Université impériale, détentrice du monopole. L'Eglise catholique fut au premier rang pour reconquérir cette liberté : 1833 pour le primaire, 1850 (loi Falloux) pour le secondaire, 1875 pour le supérieur.

Liberté de religion, liberté d'enseignement, le parallélisme de l'expression et la dissymétrie de comportement ne doivent pas abuser. L'Eglise catholique tient comme à la prunelle de ses yeux à tout ce qui touche la *libertas Ecclesiae*, en matière d'enseignement comme en matière de culte. Le concordat avait établi le culte comme un service public. La République décida de laïciser l'ensemble des services publics. Il était impensable de laïciser les cultes : on ne pouvait que les privatiser, les faire passer du droit public au droit privé. A l'inverse, l'enseignement confessionnel, dit libre, était né privé. Il ne pouvait être concerné par la séparation, et la loi de 1905 n'en parle pas. Quant à l'enseignement, sa "séparation" remontait aux lois scolaires de 1881-1886. Et pourtant, de manière imprévisible, on assiste depuis la loi Debré (1959) à un véritable renversement de situation : l'enseignement privé associé par contrat au service public de l'éducation nationale.

On dira la même chose des congrégations religieuses, régies par la loi de 1901 sur les associations, mais avec un statut vexatoire (Titre III), aboli en 1942. Soumises à autorisation, elles restaient de droit privé ; dispensées aujourd'hui d'autorisation, elles peuvent bénéficier de la

reconnaissance légale (équivalent de la reconnaissance d'utilité publique).

3 - Le principe de catholicité était exclusif : qui n'est pas catholique n'a pas de droits civils. Le principe de laïcité est inclusif : les libertés civiles sont un droit de nature reconnu à tout homme. Il a donc fallu des convictions laïques pour vaincre les résistances catholiques à l'ordre nouveau. En revanche, une fois cet ordre instauré, convictions catholiques et convictions laïques sont égales en droit, également admises au débat public et au forum démocratique. Un ajustement qui ne va pas sans un difficile apprentissage de part et d'autre.

4 - La loi de 1905 a reçu un titre qui prête à malentendu : "loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat". Elle eût gagné à s'intituler "loi sur le nouveau régime des cultes" ou "loi sur la privatisation des établissements publics du culte". On y eût économisé une fausse querelle autour du mot *séparation*, malsonnant pour la pensée catholique qui préfère, selon la formule de Jacques Maritain, "distinguer pour unir".

On fût surtout resté plus près de la réalité, qui oblige à nuancer sérieusement les prétentions de la loi. Pour des raisons historiques, validées politiquement, celle-ci ne s'applique ni aux deux départements d'Alsace ni à celui de la Moselle (sous juridiction allemande en 1905), dont le statut local dérive du régime concordataire. Elle ne s'applique pas davantage en Guyane (où tous les cultes sont libres, mais où le catholicisme jouit d'une situation privilégiée), ni dans les Territoires d'outre-mer (TOM) : leur statut local, particulier, ne relève ni du concordat ni de la séparation.

Le régime général lui-même, tel qu'il est institué et pratiqué, oblige à relativiser l'idée qu'on peut se faire de la séparation. Au nom de la liberté de conscience, des aumôniers publics assurent le service du culte dans les hôpitaux, les hospices, les prisons et les lycées (9), ainsi qu'aux armées (10). Au nom de l'inaliénabilité du domaine public, les édifices du culte, nationalisés en 1790 et mis à la disposition du clergé en 1802, sont demeurés en 1905 propriété de l'Etat ou des communes, à charge pour eux de les entretenir. Par attention pour le particularisme alsacien, l'Etat entretient à Strasbourg deux facultés de théologie (catholique et protestante), sans lien direct avec le concordat de 1801...

On multiplierait les exemples, dont la leçon est claire : en régime de séparation, la liberté de religion coûte cher à la République laïque sans qu'elle s'en offusque.

5 - On se souvient de Lamennais et de son *Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817-1823), dirigé contre le régime concordataire qui mettait tous les cultes sur pied d'égalité, du moins les quatre cultes reconnus. Il parlerait aujourd'hui de neutralité, une notion qui est elle aussi à relativiser, doublement. En premier lieu parce qu'aux termes mêmes de la loi de 1905, art. 1, "la République assure la liberté de conscience" et "garantit le libre exercice des cultes". A la différence de la Belgique et de l'Allemagne, les cultes sont reconnus comme une réalité

spécifique de droit privé : leur pratique ne se réduit pas à un simple droit de réunion et une "conception du monde" ne suffit pas à faire un culte.

En second lieu, la pratique administrative nuance sérieusement l'égalité théorique des cultes, sur la base de trois critères : l'enracinement historique, la dimension universelle, l'utilité sociale. En clair, la République préfère les grandes Eglises aux groupuscules sectaires.

La laïcité française est à la fois un principe général, un cadre institutionnel et une pratique administrative. La réalité évolue, le principe demeure et rien n'annonce sa fin prochaine.

Aujourd'hui, deux faits nouveaux s'imposent à la fois à la République laïque et aux Eglises chrétiennes : d'une part, la montée de l'islam, désormais deuxième religion en France ; d'autre part, la laïcisation de la vie privée après la laïcisation de la vie publique. Devant l'islam, la difficulté ne tient ni à la laïcité, suffisamment souple, ni aux Eglises, courageusement présentes, mais aux réflexes isolationnistes de la société française. La laïcisation de la vie privée pourrait poser des problèmes plus redoutables aux Eglises et, à terme, à la République : elle entraîne en effet un effacement de la *morale publique* - "la morale de nos pères", disait Jules Ferry, celle qui se réfère au Décalogue - qui constituait un véritable contrat social, le pacte moral que la guerre des deux France avait toujours respecté.

Emile POULAT

(1) On relèvera ici la distinction essentielle entre laos et démos.

(2) Emile Poulat, *Liberté, laïcité. La guerre de deux France et le principe de modernité*, Paris, Cujas-Cerf, 1988, 440 p.

(3) Jean Boussinescq, *La Laïcité française. Mémento juridique*, Paris, Seuil, 1994 (avec E. Poulat et M. Brisacier).

(4) Jacques Viard, éd. *L'Esprit républicain*, Paris, Klincksieck, XIII, 464 p.

(5) Emile Poulat, *L'Ere post-chrétienne. Un monde sorti de Dieu*, Paris, Flammarion, 1994, 320 p. Cf n° 301-302 (avril-juin 1995) de *France-Forum*, pp. 37 à 41.

(6) *Frappé par "l'empire de la coutume", il écrit en 1588 : "Nous sommes chrétiens au même titre que nous sommes ou périgourdiens ou allemands"* (Essais, Livre I, ch. 23, et Livre II, ch. XII, "Apologie de Raymond Sebond").

(7) Essais, Livre I, ch. 56. *Autrement dit des écrits "purement humains et philosophiques sans mélange de théologie", contrairement aux théologiens qui "écrivent trop humaine-ment"* (Ibid.).

(8) *La clause française de réception visait à récuser tout droit pontifical d'ingérence. Elle était épaulée par les "libertés de l'Eglise gallicane" que symbolisa la Déclaration dite des Quatre articles (1682), devenue loi française par édit royal, confirmée par décret impérial en 1802, demeurée en vigueur jusqu'en 1905.*

(9) *En principe les lycées accueillant des internes. Il s'agit de lieux fermés, où manque la liberté de circulation.*

(10) *L'aumônerie militaire catholique a été érigée, par accord bilatéral, en diocèse aux armées, dirigé par un évêque ayant rang de colonel.*

# LA GRANDE ILLUSION DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

par René PUCHEU

**L**e XX<sup>e</sup> siècle ? Un siècle court ! Commencé en août 1914, il a fini un jour ou l'autre entre 1989 et 1991 ! Oui mais... un siècle «*d'une violence exceptionnelle, un siècle tragique*» (Martin Malia). Un siècle «*à part. Non que les siècles précédents aient ignoré les idéologies... Pourtant il n'y a pas, avant le XX<sup>e</sup> siècle, de gouvernement ou de régime idéologique*» (François Furet). Il n'y a pas, se permettra-t-on d'ajouter, de politique par et des militants, ce type humain original dont, bizarrement, personne ne s'attache à analyser les contours et singularités.

On voudra bien nous excuser de ne pas avoir osé nous aventurer seul dans ce voyage exploratoire à la fine pointe du XX<sup>e</sup> siècle. Il nous a semblé plus profitable de ne l'entreprendre qu'en bonne et excitante compagnie. On a choisi comme guides des hommes de qualité, spécialistes reconnus, qui ont, ces mois-ci, publié des livres qui ont retenu l'attention, à juste titre.

Ce sont :

François Furet : *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX<sup>e</sup> siècle* (1)

Pierre Grémion : *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris. 1950-1975* (2).

Martin Malia : *La tragédie soviétique. Histoire du socialisme en Russie. 1917-1991* (3).

Ouvrons-les donc, si vous le voulez bien !

## QUAND L'ILLUSION EST PERDUE

En 1978, François Furet avait choqué en tentant de «*déchiffrer cette grande énigme du monde contemporain : l'idéologie révolutionnaire*» et en proclamant qu'il était nécessaire d'enfin «*Penser la Révolution Française*» (Ed. Gallimard 1978), à la lumière de Tocqueville et d'Augustin Cochin. Puis - sans envisager d'égrener toute l'oeuvre de François Furet, ancien Président de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales - il innova en montrant que la Révolution Française fut un événement qui dura un siècle, de Turgot à Gambetta (*La Révolution 1770-1880*. Col. His-

toire de France. Ed. Hachette 1988).

*Le passé d'une illusion* n'a pas soulevé de tempêtes. Au moins de tempêtes bruyantes. Etonnant ! Car, sur plusieurs points, l'oeuvre de François Furet est en rupture soit avec l'esprit du temps - notamment, par l'analyse non caricaturale des mouvements «*fascistes*» - soit avec la dogmatique historicisante - en particulier par la part qu'il concède à la volonté, à la personnalité des quatre acteurs majeurs de la dramatique politique européenne : Lénine, Mussolini, Hitler, Staline.

*«La révolution d'Octobre clot sa trajectoire...  
en liquidant elle-même tout ce qui s'est fait en son nom»*

Président de la prestigieuse Fondation Saint-Simon, François Furet est un homme que l'on ménage. En plus son étude - qui n'en est, du coup, que plus significative - exprime l'état d'esprit dominant de l'intelligentsia actuellement régnante. Quoiqu'il en aille, de ces circonstances, si ce livre n'a pas choqué, il est le produit d'un choc.

Celui provoqué chez un ancien communiste (de 1949 à 1956) moins par l'effondrement du régime soviétique que par ses caractéristiques. «*Le régime soviétique est sorti à la sauvette du théâtre de l'histoire... La fin de la Révolution russe, ou la disparition de l'Empire soviétique, découvre*

une table rase sans rapport avec ce qu'avaient laissé la fin de la Révolution française ou la chute de l'Empire napoléonien. Les hommes de Thermidor avaient fêté l'égalité civile et le monde bourgeois. Napoléon..., au jour où il avait tout perdu, laissait en Europe une traînée de souvenirs, d'idées et d'institutions dont même ses ennemis s'inspiraient pour le vaincre. En France, il avait fondé l'Etat pour les siècles à venir. Au contraire, Lénine ne laisse pas d'héritage. La révolution d'Octobre clôt sa trajectoire sans être vaincue sur le champ de bataille, mais en liquidant elle-même tout ce qui s'est fait en son nom... Ainsi, le communisme se termine-t-il dans une sorte de néant...» (p. 11, 12, 13).

Face à cet «échec... absolu» (p. 571), François Furet est pris de vertige, d'abord. On le comprend. D'autant que ce grand fiasco «n'atteint pas uniquement les communistes et les communistes. Au-delà d'eux, il oblige à repenser des convictions aussi vieilles que la gauche occidentale, et même la démocratie» (p. 571). Il n'y a rien à objecter à cela.

Dans un second mouvement, après le vertige, François Furet est saisi par le besoin de comprendre. Par le besoin de tirer au clair les tenants de l'étrangeté quasi hallucinante du phénomène communiste au XX<sup>e</sup> siècle. Car enfin, remarque-t-il, «le cours de la révolution bolchevique n'a cessé d'être malheureux ou tragique». «Pourtant la promesse de l'Octobre russe a traversé le siècle pavillon haut. De Lénine à Gorbatchev, l'histoire n'a pas éteint la flamme de l'utopie. Au contraire, elle l'a nourrie».

Précisément, c'est à la fantastique emprise de l'«idée» communiste «plus vaste que celle de son pouvoir» et qui a touché «des populations, des territoires et des civilisations que même le christianisme n'avait pas touchés» (p. 14), à ses sources, à ses modalités de «fonctionnement», à son irrésistibilité que sont consacrées les 571 pages de ce gros livre qui relève de l'histoire des représentations politiques, de l'histoire des passions politiques et, tout spécialement, de celle de la passion révolutionnaire. Pourquoi l'illusion a-t-elle si profondément et si longtemps eu emprise sur les femmes et les hommes de ce XX<sup>e</sup> siècle ? Voilà l'interrogation centrale du travail de François Furet.

## QUAND L'ILLUSION ETAIT TRIOMPHANTE

Il est difficile, et il serait véritablement trop long de rapporter les nombreux facteurs qu'analyse François Furet. On s'en tiendra aux cinq les plus déterminants :

- *La Première Guerre mondiale*, «la Grande Ordalie», comme a écrit un jour Pierre Chaunu, l'un des grands mystères du siècle et son événement matriciel selon François Furet. Parce que, impulsant des comportements «la guerre a répandu partout la double habitude de la violence et de la passivité» (p. 208). Parce que, non moins, suscitant un désir fou de sens.

Précisément, c'est de lui que déferlera cette aspiration frénétique à une révolution. Qui est, à gauche, un retour (p. 79) inattendu et est, à droite, une innovation, puisqu'il apparaît que le mouvement fasciste et le nazisme sont portés par des

volontés de révolution.

- *La haine du bourgeois*. Corrélative du désespoir venu de la grande tuerie, puisque «la bourgeoisie est l'autre nom de la société moderne» (p. 20), mais en partie seulement. Avec, en outre, ce trait que cette haine du bourgeois exprime beaucoup moins «comme l'a cru Marx, la lutte de l'ouvrier contre le bourgeois... (que) la haine du bourgeois pour lui-même» (p. 31).

Intéressant ce facteur qui s'articule, dans les milieux catholiques et autres, sur le discours contre l'argent ainsi que sur l'obsession de la société individualiste.

- *Hitler*, bien sûr ! «En instaurant la terreur en Allemagne, Hitler offre à la Révolution soviétique un ennemi enfin sur mesure» (p. 326).

- *Le génial Staline*. Incontestablement ! A suivre François Furet, quel talent eut ce personnage pour se servir du fascisme à la plus grande gloire de ses pires actions ! Dès l'incendie du Reichstag, il saisit qu'en «fixant l'indignation du monde démocratique sur Berlin, il la détourne d'autant mieux par avance de ce qui se passera à Moscou» (p. 327). Le grand masque est inventé. Grâce à cette bipolarisation du monde politique, «plus désormais d'adversaires de l'URSS stalinienne qui ne soient «fascistes» (id).

Il faut ajouter que Staline sut se faire aider de collaborateurs fort habiles dans la manipulation politique, tel *Willi Muntzenberg* qui œuvra à Paris de 1932 à 1937. Il fut, aussi, aidé par les étranges aveuglements des intellectuels, «L'étonnant n'est pas que l'intellectuel partage l'esprit du temps. C'est qu'il en soit la proie, au lieu de tenter d'y ajouter une touche» (p. 19). Ah ! les Aulard, les Mathiez, les Romain Rolland, les Gide et tutti quanti dont F. Furet nous conte les emportements ou les tergiversations. Il est vrai que ceci nous amène au cinquième facteur explicatif, le plus hallucinant !

- *La religion* - et j'écris bien ce mot en le pesant et en voulant lui faire dire ce qu'il dit - *de la Révolution française*. «La révolution russe n'eût pas été ce qu'elle a été dans l'imagination des hommes de cette époque si elle ne s'était pas inscrite dans le prolongement du précédent français ; si cette rupture dans l'ordre du temps n'avait été revêtue déjà d'une dignité particulière dans l'accomplissement de l'histoire par la volonté des hommes. Comme si l'idée d'une table rase et du recommencement absolu tirait bizarrement une partie de son pouvoir d'avoir déjà eu son jour dans l'histoire» (p. 81).

En tout cas, Lénine, Staline et les autres auraient eu moins de dévots. Sans conteste, «le philocommunisme des intellectuels français» tient en grande partie à «cet emboîtement ontologique des deux révolutions» (p. 481).

Impossible de ne pas se laisser aller à transcrire ces lignes de Victor Basch, Président de la Ligue des droits de l'homme, écrites dans *Les Cahiers des droits de l'homme* (en novembre 1937) et que cite François Furet (p. 351). On est en plein Front Populaire et, aussi, en plein débat sur les procès de Moscou :

«Notre Révolution a fait couler, elle aussi, le sang de milliers d'innocents, cependant, si l'on nous posait à nous autres démocrates, la question que voici : que préféreriez-vous si le choix vous était laissé, la Révolution avec ses crimes, ou pas de crimes sans Révolution, qui d'entre nous se déciderait pour la seconde solution ?».

Sacrés démocrates ! Sacrés laïques qui n'en finissaient plus de condamner l'Inquisition et parlaient comme eût parlé n'importe quel Grand Inquisiteur ! Moins cruellement, puisque lui croyait à la rédemption des âmes ! Et, en avant, camarade Staline !

Pardon de ce mouvement d'humeur ! J'ai horreur des bien-pensants ! Encore plus quand ils sont à gauche et de gauche !

Reste que cette bénédiction en révèle long. Sur le rôle de l'imaginaire dans la lutte politique. Sur le fait que les hommes des «Lumières» obéissent autant que les autres à leurs passions. Surtout, il est clair qu'avec la Révolution française une religion en a chassé une autre ! Dans les années 1950, dans sa *Sociologie du communisme* (Ed. Gallimard) J. Monnerot prétendait que le communisme avait des aspects de «nouvel Islam». Qui jurerait qu'il avait tort, en ce temps-là ?

Mais laissons là l'œuvre de François Furet, même s'il y aurait encore beaucoup à en rapporter !

## QUAND L'ILLUSION PARAÎSSAIT ILLUSOIRE

Pierre Grémion n'est pas François Furet. En lui, le sociologue l'emporte sur l'historien. Naguère, dans la mouvance de Michel Crozier, il écrivit une des études les plus novatrices sur les mécanismes de la centralisation - ou de la non-centralisation - «à la française» : *Le Pouvoir périphérique* (Ed. Seuil 1976). Il y prenait bien des lieux communs à contre-pied. Il en va, un peu, de même dans cette étude qui s'étend sur quelque 630 pages et qui requiert une lecture minutieuse.

Car, si François Furet évoque le peintre de fresque - ce qui n'exclut pas la pointe fine, fouillée et précise -, Pierre Grémion a, toujours ou presque, l'air d'un chercheur de laboratoire, écrivant de derrière son microscope.

En outre, alors que François Furet s'acharne à discerner pourquoi et comment «l'anti-communisme» (à une certaine époque) eut un «caractère obligatoire» (p. 562), Pierre Grémion a résolu de mettre en lumière comment s'élabora et se structura et se déploya un certain anti-communisme, celui impulsé par le *Congrès pour la Liberté de la culture*, organisation fondée à Berlin, dans le secteur d'occupation américain, avec l'appui du bourgmestre social-démocrate Ernst Reuter, en juin 1950, et dont le Secrétariat international se fixa à Paris, en 1951.

Ce mouvement qui, à l'opposé du Mouvement des partisans de la paix, choisit d'agir par influence sur les élites, ne manqua pas d'«intelligences» : James Burnham, Ignazio Silone, Arthur Koestler, Raymond Aron, William Faulkner,

André Malraux, Denis de Rougemont, David Rousset, Michael Polanyi, Gabriel Marcel et nombre d'autres, pour ne citer que quelques-uns des noms de haute réputation mondiale.

Il ne manqua pas non plus de moyens pour se manifester. Outre ses «congrès» - Berlin (1950), Hambourg (Conférence internationale sur la science et la liberté), Milan (L'avenir de la liberté 1955), etc - il organisa ou provoqua l'organisation de maints séminaires et disposa d'un réseau de revues de qualité (entre 1960 et 1965, 21 à l'échelle mondiale) dont, en France, la revue *Preuves* (1950 - juin-juillet 1969 : 220 numéros).

Sans conteste, l'histoire des moments de ces instances intellectuelles de l'anti-communisme - qui amène à nuancer, de-ci de-là, le propos de François Furet -, le récit ou l'évocation des difficultés de la coexistence d'intellos de haute volée, l'inventaire des moyens d'action sont, déjà, en eux-mêmes une information très enrichissante et suggestive. Reste que l'apport de Pierre Grémion est dans leur mise en perspective par rapport à la *diplomatie culturelle américaine*. Même si le «*Congrès pour la liberté de la culture n'a pas été un théâtre de marionnettes manipulées en coulisse, il a disposé d'une véritable autonomie*» (p. 11), il est impossible de le comprendre sans explorer «*un continent pratiquement inexploré : celui de la politique culturelle et idéologique américaine en Europe après la Seconde Guerre mondiale*» (p. 9).

Parmi les foules d'indications dont fourmillent ces pages, il en est qui frappent. Par exemple, le rôle de la *gauche new-yorkaise*, des anti-staliniens de gauche dans l'initiative de cette stratégie culturelle anti-communiste. Elle précède le Département d'Etat dans la perception du caractère totalitaire du stalinisme. Sur la même lancée, le rôle moteur du syndicalisme américain. La conscience de la mise en cause de la liberté syndicale est un élément majeur de leur implication. Aussi bien, «*Irving Brown est le délégué de l'AFL, en Europe. Ce titre modeste recouvre en fait un rôle très important et très interventionniste dans le mouvement syndical européen...*» (p. 22).

Quant à «*l'inscription dans le milieu français*» (p. 82 et suivantes), Pierre Grémion en décrit la complexité, cheminant des réseaux RDR et ex-RDR (de David Rousset, notamment) de mouvance plutôt socialiste-révolutionnaire, en réseaux de la revue gaulliste *Liberté de l'Esprit* (avec Claude Mauriac et Raymond Aron), en réseaux européens (avec André Philip et Henri Frenay).

Surtout, du point de vue des rapports du CCF avec la politique en France, on doit s'attacher aux quarante pages du chapitre VI (p. 277-317) au fil desquelles sont éclairés les «*liens privilégiés que l'organisation entretenait avec la défunte (IV<sup>e</sup>) République*». Le canal majeur - et de beaucoup - étant la SFIO et ses ramifications syndicales et journalistiques, notamment. «*Jamais mise en avant par les socialistes eux-mêmes, peu analysée par les historiens universitaires, la prise en considération du soutien américain apporté à la SFIO est cependant essentielle pour éclairer la situation du parti central de la IV<sup>e</sup> République tout au long*

de ses douze années d'existence. Elle est tout aussi déterminante pour comprendre la configuration de la vie intellectuelle de cette époque, marquée au moins autant par la nature très particulière de la SFIO que par la force de la pression et de l'intimidation communistes dans la société et sur les intellectuels» (p. 284).

En revanche, les démocrates populaires - ceci doit être souligné dans cette revue-ci - sont hors de cette zone d'influence : «Parti non confessionnel, mais dont le rapport à la société française passe prioritairement par l'univers catholique, le Mouvement Républicain Populaire n'est que très indirectement et très lâchement associé au Congrès pour la liberté de la Culture à Paris. Sans doute, Jacques Maritain est-il l'un des présidents d'honneur du CCF et Pierre Corval, le rédacteur en chef de l'Aube, est-il régulièrement associé à ses manifestations jusqu'à la réunion internationale de Milan. Mais ces liens, découlant d'une lutte politique commune associant anticommunisme et construction européenne, sont des rapports de bon voisinage, ce ne sont pas des rapports intellectuels. Le MRP et, au-delà de lui, la culture catholique ne sont pas associés à la politique culturelle et idéologique américaine en Europe...» (p. 283).

L'enquête de Pierre Grémion apprend ainsi - ou confirme scientifiquement - beaucoup de faits et gestes. Bien sûr, elle confirme, aussi, la force d'imprégnation de l'illusion communiste en introduisant, au demeurant, des nuances qui ne manquent pas d'intérêt. En particulier celles-ci :

«Il existe un très grand écart entre Paris, la ville, et le système politique national. Plus on s'accommode sur la ville (avec ses maisons d'édition, ses minorités influentes, ses réunions politiques), plus la résistance intellectuelle au communisme paraît variée, dynamique, diversifiée, incensamment renaissante. Plus on s'éloigne de la ville pour se rapprocher du système national, plus la résistance est amortie, neutralisée, marginalisée... Sur une moyenne période, il est peu contestable que le communisme ait eu en France une influence moins durable sur les intellectuels du haut que sur les intellectuels intermédiaires et que c'est chez ces derniers qu'il a trouvé son meilleur soutien...» (p. 619-620).

Fût-ce parce que la «culture républicaine... n'est, tout bien pesé, ni libérale, ni européenne, ni antitotalitaire» (p. 619), au moins en ces années-là ? En tous cas, Régis Debray avait, déjà, souligné les différences d'attitudes éventuelles entre HI (Haute Intelligentsia) et BI (Basse Intelligentsia). Et Maurice Clavel railla, un jour, en prétendant que le dernier enseignant de marxisme en France serait quelque chanoine, quelque part en Bretagne !

Mais laissons là l'enquête de Pierre Grémion. Il y aurait, encore, bien des informations à en rapporter. Notamment, sur la comparaison entre les élites américaines et les élites françaises.

### TRAGÉDIE EST BIEN LE MOT

Avec Martin Malia, Professeur d'histoire à l'université de Californie à Berkeley, spécialiste de l'histoire russe, malgré le sous-titre «Histoire du socialisme en Russie», on n'aban-

donne pas tout à fait la radioscopie des aventures de «l'idée communiste».

Il ne peut en aller autrement. Car, liminairement, Martin Malia souligne que, longtemps, le phénomène soviétique n'a pu être analysé qu'«à travers une vitre obscurcie, pour deux raisons concurrentes : la première, c'est que, presque jusqu'à la fin, la réalité soviétique a effectivement été un secret bien gardé ; la seconde, c'est... que les observateurs occidentaux qui parlaient du communisme soviétique parlaient... presque toujours, au moins indirectement, des problèmes de l'Occident et de ses débats politiques, avec pour résultat de faire de la soviétologie le champ le plus passionnel des sciences sociales. Au cœur des passions était la question de savoir si le régime soviétique était un «totalitarisme», incapable donc de toute rédemption démocratique, ou au contraire une variante de la «modernité» universelle, et donc porteur d'une authentique civilisation» (p. 9). D'où, dans l'introduction une intéressante histoire des a priori, des «problèmes théologiques» (p. 24), comme écrit Martin Malia, qui ont rendu la soviétologie opaque.

Mais, maintenant, c'est fini. «Jusqu'aux années 1989-1991... nous étions d'une certaine manière in medias res, et notre analyse de l'entreprise soviétique était donc gouvernée par toute une série d'attentes sur la façon dont l'expérience pourrait tourner. Maintenant... parce que l'aventure soviétique s'est terminée par un désastre, sa trajectoire depuis 1917 peut être vue comme une tragédie. Octobre 17 aura été une malédiction à l'antique autant que l'avait été août 14 : la violence initiale de la prise du pouvoir par les bolcheviks a été plusieurs fois multipliée quand le régime a cherché à remodeler une réalité russe récalcitrante en exerçant sur elle, d'en haut, une constante coercition. La tragédie qui en est résultée est d'autant plus complète qu'elle est née d'une recherche de cette perfection dans la justice, l'égalité et la paix qu'inclut le terme «socialisme», et de ce sommet de la puissance technologique prométhéenne qui définit la «modernité». Nous ne saurions oublier, en effet, que l'objectif d'Octobre n'était rien de moins que d'élever l'humanité «du royaume de la nécessité à celui de la liberté» (Marx). Seule la considération de ce paradoxe d'un grand idéal aboutissant à un grand crime peut nous permettre de comprendre la tragédie soviétique» (p. 15).

Cette citation un peu longue permet de saisir l'argument de ce livre et l'ampleur de son approche. Pour Martin Malia, la source de la tragédie n'est pas dans les accidents historiques (état et caractéristiques de la Russie, guerres etc), elle gît dans la «logique» de ce «système absolument neuf, la partocratie idéocratique...qui sera au centre de toute l'histoire soviétique, de Staline à la perestroïka...» (p. 187). C'est cette structure qui a fait que non seulement l'utopie originelle n'a jamais été réalisée mais que, plus dramatiquement, «elle a au contraire donné naissance à une monstrueuse caricature du réel, à une surréalité» (p. 27). «En ce sens, l'aventure léniniste aura été une erreur «à la Christophe Colomb» : le Parti entendait naviguer vers le Socialisme, mais toucha terre dans le Soviétisme, une modernité inversée dans laquelle il fera débarquer la Russie...» (p. 28).

C'est cette «logique» que Martin Malia découvre en acte à travers toutes les phases de l'histoire soviétique, logique qui, au demeurant, ne put se maintenir que grâce à un «*schéma fondamental d'alternance entre communisme «dur» et communisme «mou», entre rejet intégral du capitalisme et compromis obligé avec les «ennemis de classe»...*» (p. 228).

L'aventure soviétique est finie. «*Le XXI<sup>e</sup> siècle sera au moins post-communiste. Mais ce qui est certain, c'est que les premiers temps du post-communisme seront dominés par le déblaiement des décombres*» (p. 14). Nous y sommes.

En en finissant de ce livre dense, laissons-le ouvert, plutôt que de le fermer. Reparcourir l'histoire du socialisme en Russie, moment par moment, vaut la peine.

## TOUS LIVRES REFERMÉS

Au terme de ce rapide voyage, il convient, sinon de conclure, du moins rédiger une sorte de propos d'étape.

### Que constater ?

Deux faits, au moins :

- Ce ne sont ni les infrastructures économiques, ni la raison des hommes qui font leur histoire. C'est leur imagination. Et, à travers elle, leurs désirs les plus incoercibles. Notamment, leur besoin, comme l'a remarqué, Mircea Eliade, *d'exister ailleurs et autrement*. Donc le besoin, toujours recommencé, de découvrir un monde différent. Ce fut la fonction de l'idée de révolution.

- Oui mais - ô paradoxe ! - l'homme ne naît pas aventurier. Il rêve de découvrir, incessamment, un «nouveau monde» mais il désire des assurances. Ch. Peguy a, naguère, insisté sur ce grand clivage culturel : «*Toute la question est de savoir si on travaille dans l'ordre de l'entreprise ou dans l'ordre de la sécurité*». Par ailleurs, en des pages somptueuses sur le livret de caisse d'épargne, il a fustigé le besoin de garantie. Oui mais... il reste que, l'homme n'étant ni ange ni bête, a besoin d'éprouver quelque stabilité dans les choses de la vie et dans leur mise en perspective.

Précisément, il avait cru tenir le bon bout, après s'être détourné des assurances religieuses, en mariant les espoirs de la *révolution* avec les certitudes de la *science*. Et Marx comme Comte avaient roulé pour les rassurer. Or, patatras ! La combinaison n'a pas tenu la route ! **La religion du progrès et de l'histoire** - dont l'illusion communiste fut l'expression au XX<sup>e</sup> siècle, ce siècle hyper religieux ! - a réinventé la barbarie et débouché dans le non-sens :

«*Si le capitalisme est devenu l'avenir du socialisme, si c'est le monde bourgeois qui succède à la «révolution permanente», que devient cette assurance sur le temps ?... L'histoire redevient ce tunnel où l'homme s'engage dans l'obscurité, sans savoir où conduiront ses actions, incertain sur son destin, dépossédé de l'illusoire sécurité d'une science de ce qu'il fait. Privé de Dieu, l'individu démocratique voit trembler sur ses bases, en cette fin de siècle, la divinité histoire : angoisse qu'il va falloir conjurer*» (F. Furet p.572).

«*Angoisse qu'il va falloir conjurer*» Assurément ! Oui mais... par quoi ou par qui et comment ? Motus et bouche cousue ! Ni Dieu, ni Science ! Ce XX<sup>e</sup> siècle débouche dans l'**insécurité** dans la rue et l'existence -ce n'est pas nouveau- dans l'**insécurité dans les consciences**, question plutôt neuve !

### Que conjecturer ?

Dans les années 1960, ici et maintenant, on aurait placé des considérations prospectives bien senties. De cette illusion, aussi, nous voici sevrés. L'originalité de ces années 1990, de ces années de l'entre-deux siècles, est, assurément, la part dominante faite à l'*incertitude*.

Nous savons, désormais, que l'Histoire - si elle existe - est *aventure*, aventure, toujours à rejouer, jamais jouée, aventure à risques. Dès lors, les choses étant ce qu'elles sont ?

Un fait : l'homme est ce qu'il est : «*Guerre intestine de l'homme entre la raison et les passions. S'il n'avait que la raison sans les passions... S'il n'avait que les passions sans raison... Mais, ayant l'un et l'autre, il ne peut être sans guerre, ne pouvant avoir la paix avec l'un qu'ayant la guerre avec l'autre : aussi il est toujours divisé, et contraire à lui-même*», Pascal dixit.

Un second fait : «*les utopies sont aussi nécessaires que dangereuses*» (Martin Malia).

Un doute : «*Peut-être l'immense désastre soviétique aurait fini par définir une fois pour toutes les formes extrêmes du danger de l'utopie, et par nous vacciner contre toute nouvelle aventure de ce genre*.

*Mais qui sait ? Le léninisme, phénomène sans précédent, n'a pu apparaître que dans le cadre d'une crise mondiale sans précédent, celle de 1914-1918. Toute crise globale de cette ampleur pourrait très bien amener les programmes socialistes assoupis à retrouver leur maximalisme, et donc, à la tentation de rechercher un pouvoir absolu pour atteindre des buts absolus. Aussi longtemps que l'aspiration utopiste du socialisme existera, elle aura toujours deux visages : elle servira d'aiguillon nécessaire pour améliorer un monde éternellement imparfait, et elle recèlera la tentation de le remplacer, par la violence, par un autre monde prétendument parfait. C'est le caprice de la contingence qui, comme dans le passé, déterminera la façon dont ces deux logiques concurrentes chemineront*» (Martin Malia, p. 592).

Eh oui ! «*C'est sortir de l'humanité que de sortir du milieu*» dit Pascal. Non sans redouter, ce me semble, ici ou là, que, s'il n'en sort point, il s'y repose... Bref, l'aventure continue. Rien n'est simple !

René PUCHEU

(1) Ed. Robert Laffont/Culmann Lévy, 1995.

(2) Ed. Fayard, 1995.

(3) Ed. du Seuil, 1995

# L'EUROPE ET SA SÉCURITÉ

par René FOCH

*Les lignes qui suivent sont une contribution à un ouvrage collectif à paraître prochainement sur les problèmes que devra trancher la conférence de 1996 sur la révision du Traité de Maastricht. L'auteur, notre ami et collaborateur René Foch, secrétaire général du Comité d'Action pour l'Europe, s'exprime ici à titre personnel.*

Dans le domaine de la sécurité un fait fondamental est survenu : après s'être opposés pendant des années à toute coopération européenne en dehors de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), les Etats-Unis ont changé d'attitude. Ce changement, qui avait commencé avec le Président Bush au Sommet atlantique de Rome, a été confirmé avec éclat par le Président Clinton au Sommet atlantique de janvier 1994 à Bruxelles et, en juin 1994, devant le Parlement français. Les Etats-Unis se déclarent désormais favorables à une identité européenne de Défense, au renforcement de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) en même temps qu'à l'élargissement de celle-ci et de l'Union Européenne aux pays d'Europe Centrale et Orientale.

Quant à l'OTAN elle est en pleine mutation. Son succès reposait sur deux éléments principaux : la menace soviétique qui imposait la solidarité, une présence américaine massive qui la garantissait. L'instabilité à l'Est remplace la menace, la présence américaine se réduit.

Dans le même temps l'OTAN a mis à son ordre du jour l'élargissement aux pays d'Europe Centrale et Orientale (malgré l'opposition de Moscou) et recherche des contacts avec différents pays musulmans du Sud de la Méditerranée. Il est trop tôt pour savoir ce qui sortira de ces deux initiatives. En tout cas le fait est que dans la crise yougoslave l'alliance s'est divisée et il est apparu clairement que dans cette affaire les Européens étaient en première ligne et que l'aide américaine se limitait pour l'essentiel à une participation aéro-navale, ce qui pose d'ailleurs de délicats problèmes de commandement.

La crise yougoslave semble donc justifier la décision des Européens de réactiver l'UEO à la fois en tant que bras armé de l'Union Européenne et en tant que sous-ensemble du système OTAN.

L'UEO est considérée actuellement comme l'organe par lequel les Européens peuvent intervenir hors de la zone OTAN lorsque les Américains ne sont pas disposés à faire intervenir leurs propres troupes, cependant qu'une menace affectant directement le territoire européen couvert par l'OTAN relèverait de cette organisation.

Dans le même temps l'UEO est appelée à constituer

l'identité européenne de Défense.

L'identité européenne de Défense serait ainsi fondée non pas comme dans tout pays sur la défense du territoire mais sur une capacité présumée d'intervention extérieure. Il y a là une contradiction.

Par ailleurs l'UEO bute sur une deuxième contradiction. Son conseil a décidé que la réflexion commune sur la sécurité européenne se déroulerait à 27 pays (membres de l'UEO, observateurs, membres associés et partenaires associés). Elle va jouer un rôle de consultation. C'est ainsi que, dans les années 50, l'Organisation Européenne de Coopération, ancêtre de l'OCDE, a constitué un forum utile de consultation où l'on évoquait par exemple la possibilité de réduire les droits de douane. Le jour où on a voulu passer à l'action, on a lancé à six la Communauté Economique Européenne (C.C.E.) qui, ensuite, s'est progressivement élargie à la plupart des autres pays européens.

Il est difficile de savoir à quel rythme l'OTAN, l'UEO et l'Union Européenne vont s'élargir. Ceci va dépendre des décisions individuelles des gouvernements concernés qui, dans le cas de l'OTAN, comprennent le gouvernement américain (et le Congrès).

Sans doute serait-il souhaitable que ces trois élargissements soient synchronisés, mais rien n'est moins sûr.

Or le rythme auquel ces trois entités vont s'élargir ne manquera pas d'influer sur leur articulation.

Actuellement la question complexe des relations entre l'OTAN et les forces de l'UEO fait l'objet de négociations délicates notamment sur le concept des G.F.I.M. (groupes de forces interarmées multinationales), en anglais C.J.T.F. (combined joint task forces), seul moyen de donner à l'UEO la possibilité de jouer un rôle opérationnel dans l'état actuel des choses.

La question de l'avenir de l'UEO est par ailleurs posée. Conformément à l'article J4 du Traité de Maastricht un rapport destiné à dresser l'état des lieux sera remis au Conseil Européen. Un groupe de travail mixte UEO-Union Européenne a été mis en place. Ce groupe devrait étudier les

conditions d'une intégration de l'UEO dans l'Union Européenne.

Mais, en examinant l'articulation future entre l'OTAN, l'UEO et l'Union Européenne, il faut bien se rendre compte de la différence de nature entre ces trois entités : même si l'OTAN s'europeanise de plus en plus avec la réduction progressive de la présence américaine, même si l'UEO se renforce, il s'agit, dans les deux cas, d'alliances.

moment venu les forces européennes, la priorité c'est de les constituer, de les équiper, de définir les conditions politiques et militaires de leur emploi éventuel.

## 1 - DES FORCES EUROPÉENNES

Le corps européen (Eurocorps) qui doit être opérationnel en 1995 constitue une première réalisation.

Le corps européen regroupe des troupes françaises, allemandes, belges, luxembourgeoises et espagnoles. Pour des raisons d'efficacité, il n'est sans doute pas souhaitable d'accroître encore le nombre de pays qui participent à cette initiative. En revanche, il faut envisager la mise sur pied d'unités multinationales analogues, telle la force aéronavale qui a été mise en chantier par la France, l'Espagne et l'Italie.

C'est autour de ce noyau que pourrait se développer une politique de défense européenne : entraînement, opérations, moyens de communication, d'information, de transport, armements communs,...

## 2 - POUR UNE POLITIQUE COMMUNE D'ARMEMENT

Le coût croissant des armements modernes et la réduction assez générale des budgets de Défense entraînent une situation qu'un secrétaire général de l'UEO résumait ainsi : «les Etats membres de l'UEO ne peuvent plus séparément se permettre d'acquiescer tous les moyens nécessaires à la dissuasion en Europe et à la projection de forces hors d'Europe. Seule la coopération permettra de faire face aux restrictions budgétaires toujours plus strictes : elle s'impose notamment pour le domaine spatial, le transport stratégique, les moyens logistiques et les télécommunications».

On retrouve le même constat dans le dernier Livre Blanc français sur la Défense : «l'Etat (français) ne pourra plus comme par le passé soutenir son industrie d'armement dans tous les domaines». Effectivement, dans le cadre bilatéral franco-allemand, il existe déjà des programmes communs qui comprennent l'hélicoptère d'attaque Tigre, les missiles Roland, Milan et Hot d'Euromissile et, avec le Royaume-Uni, le programme de missiles antichars Trigat, le programme Horizon pour développer la prochaine génération de Frégates ou l'étude d'un avion de transport militaire. Plus récemment Français et Allemands ont également décidé de développer ensemble un véhicule de combat sur roues : le VBM (Véhicule Blindé Militaire).

Ils ont aussi convenu de commencer les travaux relatifs à la standardisation des équipements de l'Eurocorps.

Français et Allemands ont enfin décidé de créer une Agence commune d'armements pour gérer ces programmes. La Grande-Bretagne a marqué son intérêt et a été invitée à y participer.

Il est souhaitable que les autres pays de l'Union apportent à ce premier noyau leur contribution financière et technique de façon à mettre progressivement sur pied l'Agence Européenne d'armement mentionnée dans une annexe du traité de Maastricht.

---

### *Nécessité et défi majeurs aujourd'hui : une politique commune des armements.*

Dans celui de l'Union Européenne il s'agit de pays qui ont décidé de constituer entre eux une union politique. Celle-ci ne se définit pas comme une alliance par rapport à une menace extérieure mais, comme toute entité politique, par la conscience d'intérêts partagés.

Comme l'écrit le Livre Blanc français sur la Défense de 1994, "on ne voit pas... comment à long terme l'espace économique de l'Union Européenne et l'espace concerné par une politique de sécurité et de défense commune pourraient ne pas se recouvrir".

\*  
\*\*

Devant tant d'incertitudes institutionnelles la question première n'est pas de savoir dans quel cadre se placeront le

A cet égard, les fusions entre géants de l'industrie d'armement auxquelles on assiste outre-Atlantique constituent pour les pays européens un exemple et un défi.

Pour citer quelques exemples :

- dans le domaine de l'aviation, la fusion de Lockheed et de Marin Marietta crée un ensemble dont le chiffre d'affaires était en 1993 de 16,5 milliards de dollars, soit plus que British Aerospace, Thomson et Aérospatiale ensemble (source : *Défense News*, citée par l'ambassadeur Froment-Meurice dans la revue *Commentaire*).

- dans le domaine des chars, les Etats-Unis n'ont qu'un producteur de chars, les pays européens, quatre pour un marché deux fois moindre.

- dans le domaine des sous-marins, un producteur aux Etats-Unis contre sept en Europe.

La concurrence américaine se accentue encore sur les marchés européens comme on le constate par exemple dans le domaine des hélicoptères. Certes, un pays peut toujours réserver son marché national à ses producteurs nationaux et essayer de diminuer les coûts des matériels en allongeant les séries par des exportations mais, outre que ces politiques ont démontré leurs dangers, elles vont se heurter de plus en plus sur les marchés tiers aux exportations américaines (1) et russes mais aussi à celles de nouveaux producteurs comme Israël, la Chine ou le Brésil. Si les pays européens veulent sauvegarder leurs industries d'armement ils doivent décloisonner leurs marchés nationaux, c'est-à-dire s'acheminer vers un marché unique des armements en Europe. Mais les méthodes pour y parvenir seront forcément différentes de celles que prévoient le Traité de Rome et l'Acte Unique.

Pour le moment la règle non écrite est la préférence nationale pour les pays producteurs d'armements et l'achat du matériel le meilleur marché, généralement américain, pour les autres. Bien entendu personne ne tient à alourdir leur coût par un droit de douane. Ces deux raisons expliquent l'article 223 qui exempte les industries d'armement des dispositions générales du Marché Commun. Celui-ci est fondé sur la concurrence entre firmes privées à l'intérieur d'un marché protégé par un tarif extérieur commun cependant que la Commission a pour mission d'éviter les ententes et de contrôler les concentrations. Ceci ne s'applique pas au secteur des armements où les gouvernements sont à la fois les décideurs, les financiers, parfois les constructeurs, et, en tout cas, les acheteurs des matériels produits.

Dans le secteur des armements, à l'inverse, on voit nos gouvernements favoriser ententes et concentrations et multiplier les coopérations, qu'elles soient bi, tri ou même multilatérales. Mais il ne faut pas se dissimuler les surcoûts de cette méthode, les compensations anti-économiques auxquelles on est amené pour des raisons politiques, les difficultés de gestion.

De ce point de vue l'idée de confier à une Agence d'armement la tâche de gérer globalement un certain nombre de projets représenterait sans doute une amélioration dans la mesure où la recherche inévitable de certains équilibres poli-

tiquement nécessaires jouerait sur plusieurs projets.

Il ne suffit pas cependant de négocier des accords de coproduction. Il s'agit de créer des structures industrielles permanentes capables de développer des familles de matériels comme l'ont fait Airbus Industrie ou l'Agence Spatiale Européenne.

Mais ici le marché principal est intérieur : il est constitué par les budgets que chaque pays consacre à l'achat d'équipements militaires. Si l'on veut que nos firmes d'armement survivent face à la réduction des budgets nationaux et à la concurrence des Américains sur les marchés tiers, elles doivent disposer d'un marché commun.

Les marchés nationaux étant constitués par le budget que chaque pays consacre à l'achat d'équipements militaires, la façon efficace de réaliser un marché commun des armements est de mettre sur pied un budget commun en matière d'armements.

Il ne devrait évidemment pas inclure les armements nucléaires pour des raisons liées à la nature de ces armes et aux dispositions du Traité de non prolifération (TNP).

\*  
\* \*

Si l'objectif est de mettre sur pied un budget commun en matière d'armements, élément essentiel d'une politique de Défense, comment atteindre cet objectif ?

La première chose à faire, c'est de constituer entre les pays qui partagent cet objectif un groupe de travail analogue à celui qui, sous la présidence de Jacques Delors, avait rédigé le rapport qui a servi de base à la rédaction du chapitre sur l'Union Economique et monétaire (CUEM) dans le Traité de Maastricht. Ce groupe ne serait pas chargé d'apprécier le bien-fondé de cet objectif mais d'indiquer les moyens d'y parvenir. Il serait composé exclusivement de représentants des pays qui y souscriraient. Sur la base de ce projet une Convention serait négociée.

Il conviendrait de prévoir une structure de type opérationnel qui pourrait s'inspirer de celle prévue par le Traité de Maastricht pour l'UEM avec un *Directoire* restreint chargé de faire des propositions à un *Conseil* où siègeraient les Ministres de la Défense et, en tant que de besoin, les Ministres des Affaires Etrangères des pays participants, décidant à la majorité qualifiée sur proposition du *Directoire*. Le *Directoire* serait chargé d'appliquer ces décisions.

Il ne serait pas nécessaire d'harmoniser les pourcentages de leur production intérieure brute (PIB) que chaque pays consacre à la Défense. Il faudrait convenir que les décisions seraient prises à la majorité qualifiée, chaque pays disposant d'un nombre de voix proportionnel à sa contribution.

Ce point est fondamental. C'est une condition sine qua non d'efficacité. Il devrait donc être accepté dès le départ par les pays participant à cette négociation.

Bien évidemment ceci suppose qu'il existe en amont une analyse des *défis* auxquels il convient de se préparer et une *spécification aussi précise que possible des armements* à

produire.

Si les études faites dans le cadre du NATO et de l'UEO n'étaient pas assez précises, elles devraient être affinées par un *Comité des Chefs d'Etat-Major des pays participants*.

Le Conseil des Ministres devrait définir les choix de production et les matériels à acheter à l'extérieur. Des achats groupés permettraient d'obtenir de meilleures conditions. Disposant d'un budget commun les pays participant pourraient coopérer à égalité avec les Etats-Unis sur des projets communs comme le système de défense antimissile appelé à remplacer les fusées Hawk. Rappelons que, dans les années 60, l'EURATOM a ainsi réalisé avec les Etats-Unis un programme conjoint de recherche qui a permis à l'industrie européenne de rattraper l'industrie nucléaire américaine et maintenant de la concurrencer efficacement.

Certainement tous les pays de l'Union ou même de l'UEO ne seront pas disposés à participer à ce budget commun. Les mécanismes de l'UEO serviraient à assurer la liaison entre les pays membres de ce groupe central et ceux qui ne souhaiteraient pas en faire partie. On peut envisager aussi des collaborations ad hoc sur des projets précis comme l'Euratom en a négocié dans le passé avec la Grande-Bretagne avant qu'elle ne rejoigne la Communauté.

Le Conseil des Ministres devrait également définir une politique d'exportation.

Le Traité devrait prévoir des étapes :

- la première serait de faire un *bilan* d'ensemble des besoins et des moyens avec lesquels nos pays s'efforcent d'y faire face. Ce bilan ferait apparaître l'étendue des doubles emplois et aussi un tableau des différentes coproductions par lesquelles nos pays s'efforcent d'y pallier.

- dans une deuxième étape l'Agence pourrait être constituée et assumerait la *gestion multilatérale des coopérations déjà décidées* ou qui viendraient à l'être. Il semble raisonnable de poser le principe selon lequel les forces armées des pays participants s'équiperaient avec le matériel ainsi produit.

- dans une troisième étape un *budget commun* serait institué qui, pour commencer, financerait des dépenses de recherche et de développement en amont de la production. Beaucoup de ces recherches sont d'ailleurs susceptibles d'application à plusieurs types d'armement, voire au secteur civil. Citons par exemple :

- les lanceurs des satellites,
- les satellites de reconnaissance, d'alerte, de communication,
- la transmission de données en temps réel,
- l'informatique à grande capacité de traitement simultané,
- les techniques de connaissance et d'inspection du milieu marin à partir de l'atmosphère ou de l'espace,
- les techniques de furtivité (stealth).

On passerait ensuite à la production des matériels retenus

et, à la fin du processus, on aurait non plus seulement un budget commun mais un budget unique.

Tout ceci peut apparaître irréaliste. Mais ce qui est irréaliste, c'est d'imaginer que nos industries d'armement nationales puissent affronter la concurrence américaine sur la base de coproductions ad hoc. Il faut passer d'une logique de négociations techniques à une logique industrielle.

On ne voit d'ailleurs pas pourquoi les pays qui ont réussi à mettre sur pied un budget commun pour l'agriculture ne pourraient pas mettre sur pied un budget commun pour les armements.

Etant donné la place qu'occupe la France dans les industries d'armement ceci constituerait de sa part un geste comparable à celui que consentira l'Allemagne le jour où l'on passera à la monnaie unique.

### 3 - DES STRUCTURES DE DECISION

Il ne servirait à rien de disposer de troupes et de produire des armements si l'on ne créait pas une structure politique et militaire pour décider éventuellement de leur emploi. A ce stade de la réflexion il suffit de dire qu'il faudrait prévoir, au sein du Conseil des Ministres des pays participants, des décisions à la majorité qualifiée qui, en ce qui concerne l'emploi des forces, ne sauraient engager les pays qui n'auraient pas participé à cette majorité.

Ces décisions seraient appliquées par le Comité des Chefs d'Etat-Major des pays participants.

\*  
\*\*

En somme la mise sur pied d'un budget européen d'armement constitue à la fois la réponse à une nécessité financière et technique, et une première étape décisive sur le chemin d'une Défense commune. C'est la raison pour laquelle il ne suffit pas pour gérer cette Agence d'un directeur général responsable devant un Conseil d'administration, mais qu'il faut prévoir un Directoire composé d'un petit nombre de personnalités indépendantes et un Conseil des Ministres prenant les décisions. C'est ainsi que la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A) en 1950 a marqué le premier pas vers le Marché Commun, puis le Marché Unique, et maintenant l'UEM. Espérons que les délais seront moins longs pour mettre en place les structures nécessaires en matière de Défense. Mais les délais qui s'écoulent entre la conception d'un système d'armes modernes et sa mise en service dans les unités se mesurent aussi en dizaines d'années.

Les deux évolutions doivent donc être menées pari passu et commencer le plus tôt possible, car ces deux routes seront longues.

René FOCH

(1) D'après une étude du Congrès Américain, les Etats-Unis ont, en 1993, conquis 73 % du marché mondial des exportations d'armement, c'est-à-dire un chiffre deux ou trois fois supérieur au chiffre le plus élevé des trente dernières années. Cité par le Herald Tribune du 27 février 1995.

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## Évolution d'un concept

par Dominique DESPLATS

**D**epuis une quarantaine d'années la Solidarité Internationale s'exprime sous une forme nouvelle et s'inscrit dans un vaste mouvement qui ne cesse de s'amplifier.

Alors qu'elle était, du temps des colonisations, placée sous la responsabilité des diverses administrations et des confessions religieuses, voire, en temps de guerre, et par délégation, du domaine de la Croix Rouge, on assiste aujourd'hui à l'éruption d'une "société civile" qui veut imposer ses vues, souvent contre les pouvoirs établis, toujours avec conviction sinon avec véhémence. La conscience individuelle, relayée par des médias omniprésents, parfois manipulée par eux, s'émeut du désordre et de l'injustice d'un "village-monde" qui semble, à tort ou à raison, appartenir désormais à chacun.

En France tout particulièrement, en Italie aussi, ce mouvement s'est développé parallèlement à l'évolution politique du monde de l'après-guerre. Le Vietnam, l'Algérie, les grandes étapes de la décolonisation auxquelles succédèrent de multiples conflits et, plus récemment, l'effondrement du bloc communiste ont créé, immédiatement ressenties, autant de "crises" devant lesquelles l'indifférence ou l'ignorance n'étaient plus de mise.

Nous verrons qu'à l'engagement, politiquement très fort, qui marqua les premiers temps a succédé une période de désillusions successives. L'utopie du début laissera place à un réalisme désenchanté avec, chaque fois, la proclamation d'idées généreuses qui auront bien du mal à résister à l'épreuve des faits.

### L'ENGAGEMENT (1950-1970)

La première période commence avec l'apparition d'une entité géopolitique nouvelle qui s'affirme : le Tiers Monde. C'est le socio-démographe Alfred Sauvy qui invente le mot, référence éclairante au Tiers Etat de la Révolution Française. Face aux deux mondes qui s'opposent, l'Occident et le bloc communiste, un ensemble de pays aspire à exister : le troisième monde.

En effet, alors que les deux blocs sont figés dans le jeu glacé de la guerre froide, le troisième monde bouge et veut évoluer très vite sous la houlette de leaders charismatiques : Egypte, Tunisie, Maroc, Inde, Indochine... Pour marquer son existence et son apparition sur la scène internationale vingt-neuf chefs d'Etats africains et asiatiques se réunissent pour la première fois en Indonésie. C'est la conférence historique de Bandoeng, en 1955, qui dénonce le colonialisme, préconise le développement des échanges sud-sud et, surtout, élabore une doctrine politique nouvelle, le "*non-alignement*".

En réalité cette doctrine commune qui refuse de s'aligner sur l'un ou l'autre bloc ne va pas tenir longtemps. Bientôt l'Amérique Latine s'enflamme avec Cuba et Che Guevara ; les deux Vietnam se déchirent de plus en plus et les Etats-Unis envoient des troupes pour soutenir les Vietnamiens du Sud ; la révolution culturelle s'installe en Chine ; l'Egypte de Nasser, après la guerre des six jours, se rapproche de l'URSS... Sous la pression des deux camps le non-alignement bascule dans une vision d'af-

frontement apocalyptique. Mao proclame : "Nous sommes le Tiers Monde". Les révolutionnaires marxistes coupent le monde en deux avec, d'un côté, la masse des pauvres qui représente les trois-quarts de l'humanité, et, de l'autre, un quart de riches impérialistes dominateurs.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent en France les premiers mouvements de solidarité internationale. 1961 voit la naissance du mensuel "Croissance des Jeunes Nations". Au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et à la CIMADE (protestant) s'ajoutent des associations laïques : "Terre des Hommes" en 1962 et "Frères des Hommes" en 1965. De nombreuses autres associations vont suivre, éphémères ou durables, préoccupées par une cause à défendre ou un petit coin du monde sur lequel on veut exercer une solidarité active. La majorité d'entre elles se dit apolitique mais, en fait, mélange de générosité et d'idéologie, elle baigne dans une ambiance qui oriente sa vision du monde. Le tiers mondisme - ainsi l'appellera-t-on plus tard - va s'appuyer sur certains thèmes majeurs qui dénoncent l'injustice de la planète :

- **L'hégémonie écrasante de l'Occident.** La critique porte principalement sur le volume des dépenses consacrées à l'armement, alors que le même montant, utilisé différemment, aurait permis de résoudre le problème du sous-développement en finançant la construction d'écoles, d'usines, de barrages,... Raoul Follereau déclare : "Donnez-moi deux bombardiers et je vaincrais la lèpre". La force armée américaine au Vietnam est dénoncée comme l'exemple type de la "guerre mondiale menée localement".

- **Le pillage du Tiers Monde,** en particulier par la remise en cause des cultures d'exportation (arachide, cacao, café...) exploitées aux dépens des cultures vivrières, et de l'extraction des minerais exportés sans transformation locale... Les entreprises et les firmes multinationales participent au pillage et se voient contestées. Une campagne vigoureuse accusera Nestlé qui "tue les enfants du Tiers Monde".

- **Le caractère inique de la colonisation.** L'exploitation de l'homme par l'homme y est vivement critiquée, exploitation plus sournoise avec le néocolonialisme responsable de la détérioration des termes de l'échange et de l'aggravation des disparités Nord-Sud qui expliquerait, entre autres, l'augmentation des situations de famine. René Dumont, agronome, écrit : "Nous allons à la famine". Le Club de Rome préconise, pour les pays riches, la croissance zéro afin de combler progressivement l'écart grandissant entre l'Occident et le Tiers Monde.

La mouvance tiers-mondiste ne manque pas d'arguments solides mais parfois excessifs et simplificateurs, qui ont tendance à l'enfermer dans une vision quasi religieuse du Bien et du Mal. On assiste à un tel foisonnement de positions et d'idées qu'il faut, pour une analyse plus précise, distinguer l'existence de plusieurs cou-

rants qui peuvent d'ailleurs s'ignorer, voire se combattre. *Le courant révolutionnaire*, le plus politisé, prend fait et cause pour les mouvements de libération, avec une variante chrétienne, principalement en Amérique Latine, qui trouve son sens dans la théologie de la libération. *Le courant humaniste*, de son côté, s'intéresse davantage à l'homme concret en situation de précarité, élaborant des solutions pratiques pour résoudre le problème du sous-développement. *Le courant spiritualiste*, enfin, remet d'abord en question le mode de vie occidental, son matérialisme et la perte des valeurs. La tradition communautaire est mise en relief et les grandes spiritualités orientales exercent une véritable fascination. Partager la vie des gens tout en cherchant sa propre voie compte plus que la volonté de changer leurs conditions de vie.

Cette première période s'achèvera avec les événements de mai 1968 où l'utopie d'une société libérée des contraintes enflamme la jeunesse, où la vision d'un monde sans exploités - "il est interdit d'interdire" - rejoint pour une large part les espérances tiers-mondistes.

## LES DÉSILLUSIONS (1970-1990)

Avec les années 1970 l'espoir d'un troisième monde rassemblé et non aligné s'effondre définitivement. Les antagonismes s'exacerbent et l'unité apparente du Tiers Monde, célébrée dans la période précédente, se décompose.

Les conflits se multiplient en Afrique et l'Ethiopie change d'alliance dans sa guerre contre l'Erythrée ; aussitôt la victoire communiste obtenue en 1975, le Vietnam s'affronte au Cambodge et à la Chine ; l'Amérique Centrale s'embrase... Bref, la vision d'une solidarité entre des Etats hier dominés ne tient plus devant les faits. Libye/Tchad, Iran/Irak, Ethiopie/Somalie,... les guerres inter-Etats - hypocritement soutenues par les grandes puissances - occupent de plus en plus le devant de la scène avec leurs terribles conséquences pour les populations civiles : massacres, déplacements, exodes.

Devant cette multiplication des conflits, ces drames humains qui s'intensifient, la Solidarité Internationale va se réorienter en élaborant un nouveau concept, *l'aide humanitaire*. Désormais il s'agit de s'adresser prioritairement aux populations victimes qu'il faut défendre et, si possible, sauver.

Très marqué par le drame inter-ethnique du Biafra sur lequel la Croix-Rouge était restée silencieuse en raison des accords de Genève, un petit groupe de médecins crée l'association Médecins Sans Frontières (MSF) en 1971. Actifs sur "tous les fronts", les French Doctors - ainsi les appellera-t-on - vont mobiliser derrière eux une grande part de la solidarité, aussi bien populaire - car leurs actions sont fortement médiatisées - qu'internationale, grâce au soutien des grandes agences de l'ONU.

C'est dans cette lignée qu'une pépinière d'associations "sans frontières" ou du même type va se multiplier, avec

la même préoccupation, celle de s'adresser d'abord aux victimes. Devant la situation géopolitique du monde c'est l'urgence qui prévaut : porter secours aux populations en danger de mort avec un principe, le *non-engagement* car les victimes, par définition innocentes, ne sont ni de droite ni de gauche. Et, sans toujours le dire, on refuse de s'intéresser au développement des pays pauvres considéré comme du ressort des Etats en cause, mais ceux-ci sont peu crédibles et responsables d'un échec généralisé.

Face à une situation internationale déconcertante le mouvement tiers-mondiste de la première période se déstabilise et va se replier sur des actions plus limitées. Constatant, lui aussi, que les gouvernants du Tiers Monde ne sont pas plus crédibles que les autres, son engagement s'oriente vers les communautés de base : le village, le quartier, le bidonville. C'est la vogue des micro-projets. Le livre de E. Schumacher, "Small is beautiful", devient la référence. Il faut agir à échelle humaine, aider les groupes humains défavorisés à prendre eux-mêmes leur destin en main, quitte à court-circuiter les Etats et à s'opposer à toute forme de pouvoir.

Durant les années 1980 les "sans frontières" et les tiers-mondistes vont s'affronter durement sur le plan idéologique. MSF crée la Fondation "Libertés sans Frontières" chargée de promouvoir ses idées et organise au Sénat un colloque retentissant sur le thème : "le tiers-mondisme en question". Soutenu par des intellectuels en vue, dont Pascal Bruckner qui vient d'écrire "Les sanglots de l'homme blanc", MSF s'inscrit en faux contre le tiers-mondisme et propose une antithèse :

- **Le totalitarisme et les dictatures ont échoué.** Partout dans le monde les méthodes de type socialiste bafouent les Droits de l'Homme et conduisent à l'échec économique. Dans ces conditions "notre sympathie ne va qu'aux peuples souffrants", victimes des oppressions totalitaires.

- **Le Tiers Monde n'existe pas.** Comment, en effet, comparer des pays comme l'Ouganda et la Corée du Sud, l'Afghanistan et le Brésil, des pays dont le PNB par habitant peut varier sur une échelle de 1 à 30, voire davantage ? Le concept de Tiers Monde est une illusion, "un obstacle à la réflexion".

- **Le colonialisme n'est pas responsable des drames actuels,** et l'Occident doit cesser de se culpabiliser. Au contraire même, il propose le système libéral et démocratique "seul capable de conjuguer efficacité et justice sociale". Les progrès réels de la Corée du Sud, de Taïwan, de l'Inde et de l'Indonésie sont cités en exemple. Même si ces pays ne sont pas tous des démocraties, ils s'orientent vers le libéralisme, seule voie compatible avec le développement.

Ce nouveau courant apparaît à un moment où la France, frappée par plusieurs chocs pétroliers, découvre les bienfaits de l'entreprise, source de richesse et de progrès. N'ayant plus honte de lui-même, l'Occident est prêt

à se mobiliser sans remords pour de grandes causes. Bob Geldof, avec un énorme concert pop, "transforme la famine en un événement à la mode" (Libération). La charité et le business peuvent désormais, sans complexe, s'allier et travailler ensemble. Avec l'apparition du signe ONG (Organisation Non Gouvernementale) pour désigner les associations qui œuvrent sur le terrain, la société civile fait son entrée dans les couloirs des institutions internationales et flirte avec la diplomatie.

Alors qu'un Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme puis à l'Action Humanitaire est créé en France, confirmant ainsi la reconnaissance politique du mouvement anti-tiers-mondiste, la coopération traditionnelle s'enlise dans ses contradictions après le passage éclair de J.-P. Cot qui voulait, à l'arrivée des socialistes au pouvoir, engager une "autre coopération". La volonté de maintenir une zone d'influence, la gestion désordonnée de l'Aide Publique au Développement (APD) par une dizaine de ministères, le scandale de "l'affaire du Carrefour du développement" (1986) achèvent de discréditer, en France comme à l'étranger, le discours officiel sur l'urgence d'un rééquilibrage Nord-Sud.

Avec la chute du mur de Berlin sur laquelle s'achèvera cette seconde période, c'est tout un bloc qui s'effondre d'un coup et contre toute attente. La défense des Droits de l'Homme, face à des dictatures moribondes, s'impose d'autant plus qu'il ne s'agit plus de pays lointains mais de l'Est-européen tout proche. Dès lors l'idée d'aide humanitaire aux victimes va se trouver non seulement confirmée mais renforcée en englobant, dans un même concept, la défense des Droits de l'Homme et la démocratie. Devant l'éclatement du monde communiste et la soif de liberté qui l'accompagne, les anti-tiers-mondistes n'ont-ils pas définitivement raison ?

## LE TEMPS DES INCERTITUDES

En deux générations la Solidarité Internationale s'est construite et a trouvé son langage en se fondant sur la situation géopolitique du monde vue de l'Occident. La volonté civilisatrice, battue en brèche par les tiers-mondistes, est nettement réhabilitée ensuite. Le triptyque - Aide Humanitaire, Droits de l'Homme, Démocratie - devient, à l'aube des années 90, le nouvel étendard de l'Occident au moment même où l'Europe va se révéler impuissante, chez elle, face au drame yougoslave.

En effet, avec les années 1990 qui commencent, trois crises majeures vont faire problème : l'exode des Kurdes suite à la guerre du Golfe, la famine en Somalie et le drame bosniaque de l'ex-Yougoslavie. Trois théâtres où l'on va, pour les premières fois, expérimenter le *Droit d'ingérence* tout juste validé par le Conseil de Sécurité de l'ONU.

L'action humanitaire et les forces armées, classiquement opposées, vont désormais s'allier - afin de sauver les victimes certes, mais aussi pour tenter d'imposer la "pax democratica". Alors qu'au Kurdistan l'entreprise est menée de façon plutôt convaincante, l'usage offensif de la force en Somalie met à mal le mariage militaro-

humanitaire, et l'impuissance des Casques bleus, en Bosnie et à Sarajevo, va cruellement montrer les limites d'un Droit d'ingérence appliqué sur le terrain. L'action humanitaire, reconnue indispensable, est dénoncée par certains comme un alibi commode, incapable à elle seule de neutraliser la folie des hommes, comme de se substituer à la responsabilité politique.

Une limite semble atteinte. Avec l'échec yougoslave, les hésitations de l'Europe, l'incapacité de l'ONU, l'instabilité de la Russie et de ses satellites à nos portes, le doute et l'incertitude s'installent dans des esprits trop vite acquis - guerre du Golfe oblige - au rêve d'un nouvel ordre mondial...

Où en est-on aujourd'hui ? Quelles perspectives envisager pour demain ? Le parcours, loin d'être achevé, est difficile à écrire à l'avance. Tout au plus quelques repères peuvent-ils être notés, dont les acteurs de la Solidarité Internationale devront tenir compte :

- **La planète s'unifie et se disloque en même temps.** Le morcellement du Tiers Monde, puis l'éclatement du bloc communiste, ont déstabilisé l'ensemble de la planète. L'instabilité avec ses crises multiples - guerres civiles ou inter-étatiques - va perdurer avec, en contrepoint, des regroupements régionaux de type associatif, générateurs de stabilité. Une recomposition est en cours mais nous ne savons pas de quelle façon celle-ci s'effectuera, ni la durée qu'elle mettra. Nous entrons dans l'une de ces périodes que l'Histoire a connues, floue, ambiguë, ou rien n'est certain mais où tout est possible.

- **L'aide humanitaire s'institutionnalise.** Les situations d'urgence, quelles qu'elles soient, nécessitent une réponse efficace. L'improvisation des premiers temps n'est plus de mise et la multiplicité des intervenants, le manque de coordination ont été maintes fois critiqués. L'ONU de plus en plus impliquée, déjà active par l'intermédiaire de ses agences, a dû créer un Département des Affaires humanitaires (l'Onusom) tandis que l'Union Européenne mettait en place l'Office Humanitaire de la Communauté Européenne (ECHO, en 1992). Principaux bailleurs de fonds de l'aide humanitaire ces organismes souhaitent garder la maîtrise de la coordination des actions en travaillant préférentiellement avec des organisations choisies au cas par cas, voire, au besoin, en menant leurs propres actions. Face à ce dispositif, appelé à se renforcer, les ONG humanitaires peu organisées seront progressivement marginalisées. L'aide humanitaire, en s'institutionnalisant, réservée aux professionnels, risque d'être davantage encore un enjeu politique dans l'arène internationale.

- **La pression démographique du Sud va rendre cruciale la question du Développement.** L'humanité sera passée de deux milliards d'hommes au début de ce siècle à environ six milliards en l'an 2000. Ce formidable boom démographique est le fait d'un gigantesque ensemble d'environ cent vingt Etats qui ont tous une croissance récente et très forte de leur population. Pour Yves Lacoste, géographe, c'est là sans doute le seul véritable point commun de ce qu'on avait appelé le Tiers Monde.

Les conséquences sont lisibles partout : exode rural, chômage, distorsions graves entre des besoins qui s'affirment (santé, éducation, équipements,...) et pouvoir d'achat. Phénomène, lent dans notre vieux monde, d'une extrême brutalité dans les pays neufs en pleine transition démographique.

Ce dernier point pose un énorme problème aux pays du Nord, riches mais confrontés à une crise économique qui rend le chômage endémique, favorise les tendances à l'exclusion et développe les sentiments xénophobes. Pourtant, on assiste à une lente prise de conscience : les mesures drastiques prises pour résister à la pression migratoire ne suffiront pas si, en même temps, n'est pas fait un effort pour favoriser le développement des pays les plus pauvres. Cette approche pragmatique tend à gagner du terrain mais ne parvient toujours pas à déboucher sur des engagements sérieux qui impliqueraient un changement des mentalités et de profondes remises en question.

Alors que l'aide humanitaire, sous la pression des faits, a dû se professionnaliser et se structurer, *l'aide au Développement* devra surmonter de nombreuses incohérences. Et d'abord sur le plan politique où il manque - encore pour longtemps ? - une volonté claire, déterminée à modifier l'Aide Publique au Développement (APD) en la débarrassant de son empreinte post-coloniale, de sa vision d'un ordre ancien qui cherche à maintenir une zone d'influence passiste. Face à ce vide politique les ONG, nombreuses et multiformes, continueront à cultiver le "chacun pour soi", confondant trop souvent bonne volonté et compétence, tout en diluant leur énergie dans des collectifs incapables de peser sur la réalité. Dans ces conditions la coopération dite décentralisée risque de rester ce qu'elle est : une forme de bricolage ou chacun - associations, villes jumelées, collectivités territoriales - fait ce qu'il veut ou ce qu'il peut dans "son petit coin du monde"...

Finalement une évolution positive pourrait se dessiner à partir d'organisations supranationales, et tout particulièrement de l'Union Européenne. Elle nécessiterait une dynamique qui sache éviter les dérives bureaucratiques tout en recherchant la collaboration des meilleures compétences de la société civile afin d'engager, dans un climat de confiance, un ensemble d'actions coordonnées avec les partenaires du Sud.

## L'INSTANT ET LA DURÉE

L'histoire de ces dernières décennies montre que les idées qui traversent la Solidarité Internationale ne sont pas uniquement fondées sur des principes altruistes désincarnés mais qu'elles se sont forgées au fil du temps, des événements, en fonction de la façon dont ces derniers ont été reçus et interprétés.

C'est ainsi souligner d'emblée l'importance de l'actualité. Alors qu'autrefois les nouvelles étaient longues à venir, laissant dans l'ombre bien des événements inconnus, les moyens modernes d'information nous donnent la possibilité de vivre l'actualité en direct, d'en être pour

ainsi dire les témoins privilégiés puisque la télévision permet non seulement d'en entendre parler mais de la voir.

La force de l'image est incontestable mais les images sont, par nature, hors contexte. Elle ne peuvent pas rendre compte de toute la réalité. Leur pouvoir sélectif et émotionnel, plus ou moins éloigné de l'exacte vérité, contribue pour une large part à forger une opinion qui, frappée par un sentiment d'impuissance devant la tragédie humaine, pèsera pour que l'on fasse quelque chose". L'aide humanitaire est ainsi très directement liée, par cet "effet zoom", aux images d'actualité. Il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer les événements passés tombés dans l'oubli alors que la situation des pays concernés n'est en général guère meilleure et tous ceux dont on ne parle pas à l'heure présente parce que l'information a fait une sélection sur ce qui se présentait à elle.

Cette immédiateté médiatique entraîne un autre phénomène : le sentiment que le monde est devenu un village qui s'uniformiserait progressivement dans une sorte de processus inéluctable. Cette notion de "village-monde", très en vogue, est une nouvelle illusion comparable à celle qui faisait croire à un tiers monde politiquement homogène. Bien sûr, on peut faire aujourd'hui le tour de la terre en empruntant les mêmes types d'aéroports, d'hôtels, de circuits climatisés tout en regardant à peu de choses près les mêmes images ; mais ce dédale international n'est qu'un fac-similé posé en trompe l'œil sur une diversité culturelle étonnamment riche. Les revendications identitaires auxquelles on assiste, dont certaines sont extrêmes, traduisent un net refus d'assimilation à une civilisation dominante. Et l'incertitude qui pèse sur l'avenir proche est en grande partie liée à cette variété culturelle qui n'abdique pas, quoiqu'on dise.

Très souvent réductrices, les idées qui jalonnent la Solidarité Internationale ont de grandes difficultés à s'affranchir d'un regard exclusivement occidental. Pourtant, il suffit d'avoir quelque peu voyagé pour s'apercevoir que les autres peuples ne "voient" pas le monde comme nous et qu'une lecture de la réalité contemporaine, où qu'elle soit, ne peut pas faire l'impasse sur la suite des événements historiques qui lui donnent sens. Regarder les actualités en Chine, par exemple, c'est d'abord voir un planisphère centré sur l'Empire du Milieu et une Europe lointaine, à peine visible ; la civilisation chinoise, bien antérieure à la nôtre, aspire d'abord à retrouver sa grandeur face aux barbares que nous étions. Et que dire du Moyen-Orient qui, depuis les croisades ressenties comme un viol, voit toujours l'Occident comme un ennemi naturel ?... Ces exemples très sommaires veulent seulement montrer qu'il ne suffit pas d'exporter son modèle, que des notions comme *Droits de l'Homme* ou *Démocratie* ne peuvent pas - même si nous avons raison d'y tenir - s'imposer sans réflexion, en oubliant notre propre histoire, ce long cheminement plein de vicissitudes.

La question du modèle se pose aussi pour le développement, conçu essentiellement, dans nos sociétés

modernes, comme relevant d'un progrès matériel fondé sur la croissance économique. Il est certain que le paradigme judéo-chrétien invitant l'homme à construire le monde a joué un rôle considérable, mais cette vision n'est pas partagée par de très nombreuses cultures qui ne donnent pas à l'être humain cette position cosmogonique centrale. La notion de *bien-être* devient ainsi fort relative lorsqu'on prétend l'imposer ailleurs et il est significatif de constater que les experts eux-mêmes éprouvent de grandes difficultés à donner une définition claire du développement.

Faut-il retenir comme critère, ainsi que le pensent certains, la satisfaction des besoins essentiels, à savoir la santé, l'enseignement, l'alimentation, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et le logement ? A cette approche purement basique et statique le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) a introduit, depuis l'année 1990, un système de mesure permettant de fixer, pour chaque pays, un Indice de Développement Humain (IDH) qui vise à une analyse plus précise du dynamisme moyen d'une population. Mais cet indice, malgré son intérêt, ne retient que des indicateurs quantitatifs. Même pondérés, ceux-ci laissent de côté une part manquante difficilement quantifiable de la spécificité humaine : le degré d'autonomie et la possibilité de choisir, l'imagination et la créativité.

L'aide au développement se heurte ainsi à une complexité permanente dans la mesure où elle doit combiner l'amélioration des besoins essentiels et "autre chose". Cet "autre chose", trop souvent occulté, étant justement cette part inaliénable, nécessaire mais imprévisible, que les experts ne parviendront jamais à enfermer dans leurs schémas.

L'aide, de ce fait, s'inscrit dans une relation, mais une relation biaisée, inégale, où l'humiliation est toujours présente. Les individus et les groupes sociaux concernés n'ont guère la possibilité de rééquilibrer l'échange par un contre-don qui rétablirait une forme d'égalité. Et les frustrations, les incompréhensions, les reproches - plus ou moins inévitables - sont d'autant plus forts que la marge de liberté indispensable à l'expression d'un jeu social normal reste limitée, voire inexistante.

En définitive, la Solidarité Internationale n'est jamais neutre. Outre le fait qu'elle véhicule un bon nombre de poncifs, de discours pieux et d'idées reçues, elle se situe au cœur d'une réalité plurielle dont elle ne peut appréhender toutes les facettes. Dans l'urgence comme dans la durée elle doit, aujourd'hui plus encore qu'hier, surmonter une contradiction permanente entre la théorie et la pratique, entre l'analyse des idées et l'obligation d'agir, contradiction que Tocqueville avait bien comprise en écrivant : "*Une idée simple mais fautive aura toujours plus de poids dans le monde qu'une idée vraie mais complexe*", et à laquelle nous voudrions ne pas devoir ajouter avec Paul Valéry : "*Tout ce qui est simple est faux mais tout ce qui ne l'est pas est inutilisable*".

Dominique DESPLATS

# L'ÉCONOMIE GLOBALE, HÉLAS !

par Charles DELAMARE

Les temps sont venus ! La vieille et tenace ambition d'universalité est sur le point de se réaliser. Pas sous la forme religieuse comme le catholicisme l'espérait, au point de se nommer ainsi. Pas sous la pression du prolétariat comme Marx l'avait prédit dans «Le Manifeste». Pas dans le libre-échange des marchandises comme Adam Smith le préconisait pour développer la richesse des nations en reclassant toutes les productions selon les avantages comparatifs.

Mais, de manière déroutante, dans l'explosion désordonnée des marchés financiers. Entre 1982 et 1995 la taille de ceux-ci a été multipliée par plus de trois, passant de 4.000 milliards de dollars à 14.000 milliards. Chaque jour dans la sphère de l'argent se mettent en branle 1.100 milliards de dollars, alors que les fonds nécessaires au réglément des opérations commerciales ne représentent qu'un vingtième de ce total. Le reste est spéculation, dira-t-on en fronçant le sourcil. Certes, mais dans quel but ? Pour certains, peu nombreux, mais célèbres par leurs réussites et plus souvent encore par leurs échecs, il s'agit dans un jeu à somme nulle de rester toujours gagnants grâce à une mobilité extrême. Pour la grande majorité des intervenants, les trésoriers des banques, des entreprises, des fonds de retraite et de pension il est indispensable de savoir utiliser les instruments mis à leur disposition par les marchés pour se couvrir des risques émanant de ceux-ci d'abord, mais aussi et beaucoup plus fondamentalement des politiques suivies par les États et par les banques centrales. Telle est l'origine des «produits dérivés» que l'on suspecte si fort de nourrir les incendies sporadiques dévastant le système.

C'est le cas des contrats à terme (*futures*) qui protègent contre la fluctuation des cours. C'est le cas également des options qui ont le même but en permettant, avec paiement d'une prime, d'acheter ou de vendre des actifs au moment jugé opportun. C'est le cas des *swaps* (contrats d'échange) donnant la possibilité de se couvrir contre les fluctuations du marché. Ces techniques visent à défendre telle ou telle entreprise contre l'incertitude. Elles ont pour moteur des appréciations divergentes sur l'avenir. Le risque que supprime l'un doit forcément être acheté, avec une marge, par l'autre. Il a fallu élargir considérablement le champ des échanges possibles, pour répondre à tous les besoins exprimés. Cet élargissement, cette explosion serait-il plus exact

de dire s'est produite en dix ans. Elle concerne aujourd'hui la terre entière. Parce qu'au moment où la déréglementation financière, partie des Etats-Unis avec le gouvernement Reagan, atteignait tous les pays (y compris la France socialiste, y compris la Chine communiste), les progrès de la communication, l'informatisation des opérateurs qui s'est réalisée à vitesse foudroyante ont unifié de manière définitive le champ mondial de la finance. Il est devenu un bloc. Il a engendré «la globalisation» des échanges. Le phénomène est si important qu'il entraîne la modification de l'économie prise dans son ensemble.

## LA GLOBALISATION NOUS TIENT

«La globalisation traduit une phase inédite du processus d'internationalisation des entreprises et des productions, où la forme matérielle de l'activité économique est soumise à la logique abstraite des échanges de capitaux et d'informations» (1). Au-dessus de la circulation effective (et accrue) des marchandises et des services s'est développée une structure parallèle beaucoup plus agitée, beaucoup plus brillante, totalement mondiale. Mais celle-ci entraîne et dirige celle-là. L'humanité est entrée dans l'ère de l'économie globale. Sans trop s'en apercevoir la France a pris le train de cette révolution beaucoup plus vite que lors d'autres tournants de son histoire, même si elle doit résoudre des problèmes nouveaux.

Ce succès apparaît dans deux séries de chiffres. D'abord ceux se rapportant aux exportations. Il paraissait impensable il y a dix ans que notre pays puisse publier des résultats analogues à ceux du Japon et de l'Allemagne dans le domaine des échanges commerciaux. Nos comptes étaient déficitaires de manière endémique. Depuis trois ans la situation s'est retournée. Le surplus des exportations par rapport aux importations s'établit aux environs de 100 milliards de francs par an. De telle sorte que la France s'est hissée par habitant au troisième rang mondial des exportateurs, après l'Allemagne et la Grande Bretagne.

Parallèlement le montant des investissements à l'étranger a bondi. Il se maintient à 60 milliards de francs par an, après avoir battu le record du monde de l'exportation de capitaux en 1991 avec un total de 140 milliards de Francs.

Comment interpréter ces chiffres ? En premier lieu, il faut

se remémorer que rien n'est jamais acquis dans la compétition mondiale et que la moindre erreur de pilotage gouvernemental, syndical, patronal ou autre peut compromettre des années d'efforts. Pour l'instant, il est évident que les entreprises françaises ont remporté des succès parce qu'elles ont consenti des sacrifices considérables pour améliorer la qualité de leur production, rendre plus efficace le service après-vente et veiller au respect strict des délais de livraison. Tout cela paraît aller de soi, mais était pris à la légère quand les exportations étaient destinées à des pays peu développés ou peu argentés. En 1960, nous réalisons encore 60 % de nos échanges avec la zone Franc. Ce pourcentage est tombé à 3 %. Le gros de nos exportations est dirigé maintenant vers des pays développés exigeants, comme il se doit, sur le rapport qualité-prix. Vendre en Allemagne ou aux Etats-Unis suppose une autre organisation que d'écouler des stocks défraîchis en Algérie ou en Guinée. L'insertion dans le Marché Commun a facilité la transition vers le grand large qui attend désormais l'économie des pays autrefois protégés.

## UN PAQUET DE PROBLEMES

Il restera une série de problèmes à résoudre pour les entreprises et les responsables politiques. Les uns conjoncturels, les autres fondamentaux.

L'optimisme que l'on pourrait attendre des acteurs économiques à la vue de ces chiffres ne se lit pas dans les rapports et les prévisions. La morosité domine les appréciations sur le commerce extérieur, motivée par trois préoccupations principales. La première réside dans le fait que seules quelques grandes sociétés interviennent activement à l'étranger, à peine mille entreprises. La grande masse des PME reste en retrait, même lorsqu'il ne s'agit que de franchir les frontières presque invisibles qui entourent notre pays depuis l'Acte unique. Gec-Alsthom a elle seule entretient plus de salariés à l'étranger (120.000) que toutes les PME réunies.

Le deuxième sujet de préoccupation concerne l'investissement. Depuis le début de la crise il est sacrifié. Il a reculé d'au moins 2 % du PIB. Même lorsque la reprise est devenue évidente en 1994, le désir d'investissement ne s'est pas concrétisé de manière ferme. Dans un pays comme le Japon, au contraire, la réponse à la langueur de la conjoncture se lit dans une progression en 1995 de 6 % en faveur de l'équipement, en particulier de la robotique.

Enfin, les dévaluations réalisées en automne 1992 par la Grande Bretagne, l'Italie et l'Espagne entretiennent un sentiment de malaise à l'égard de la politique suivie par la Banque de France. La masse des entrepreneurs subit avec irritation le renforcement de la compétitivité des Italiens en particulier sur les marchés français, la dépréciation de la lire donnant à ces derniers un avantage de 2 à 3 %, ce qui est considérable par rapport à des marges n'excédant guère 5 %

D'où la question concernant les choix monétaires de la France dans la perspective du Traité de Maastricht. Les grands exportateurs qui sont aussi de grands importateurs de

matières premières et de produits intermédiaires se félicitent au contraire de la fermeté du franc, même si certains secteurs comme la construction aéronautique souffrent du véritable scandale économique que constitue la sous-évaluation flagrante du dollar.

Les petites et moyennes entreprises, rarement affrontées directement aux étrangers en dehors de l'hexagone, subissent cependant le contrecoup des efforts de compétitivité grâce auxquels les grands groupes arrivent à s'imposer en Corée du Sud, aux Etats-Unis ou en Chine. Les exigences de qualité et de prix se répercutent chez les sous-traitants des industries exportatrices. Ceux-ci touchent parfois les limites du possible compte tenu des contraintes sociales et salariales auxquelles ils sont soumis en France. Récemment M. du Fretay, président de Labinal et du GIFAS, le groupe des équipementiers, a annoncé que ses adhérents ne pouvaient plus répondre aux exigences des grandes firmes automobiles ou aéronautiques, sauf à délocaliser une grande partie de leur production.

La globalisation de l'économie exerce une pression croissante, et qui s'exercera de plus en plus fort, sur les prix de revient. Même si une faible partie des entreprises exporte, la majorité des autres est touchée indirectement par les conditions de la compétition.

Les avertissements lancés par le sénateur Arthuis l'an dernier gardent leur valeur. Certes, jusqu'à maintenant l'ensemble du tissu industriel français a résisté. Il l'a fait en acceptant le challenge et en accroissant sa productivité. Il ne faut pourtant pas se dissimuler qu'une bonne partie de l'accroissement brutal du chômage enregistré depuis 1992 prend son origine dans les contraintes pesant sur les entreprises du fait de la globalisation de l'économie. Les mesures prises par le gouvernement Juppé pour alléger les charges sociales en faveur du recrutement des jeunes et de celui des chômeurs de longue durée apparaissent comme des palliatifs, probablement nécessaires. Ils ne suffiront pas à résoudre le problème. Le niveau de vie des plus riches est ébréché pour subventionner en quelque sorte l'exportation du travail inclus dans les marchandises produites sur le sol national. L'augmentation de deux points de la TVA ajoute une protection supplémentaire à l'entrée des importations concurrentes dans l'hexagone.

Ces mesures ne pourront pas être reconduites sous peine de créer de graves distorsions sociales. Abaisser le coût du travail non qualifié de 20 à 30 % n'a qu'un effet incitatif limité lorsqu'une prestation de même qualité est payée quatre fois ou dix fois moins cher non seulement au Vietnam ou en Inde, mais à quelques kilomètres de l'Union Européenne, en République tchèque ou au Maroc.

## LES TENTATIONS DE L'ISOLEMENT

Le problème de la concurrence émanant d'un pays moins avancé socialement s'est posé en permanence depuis le début de la révolution industrielle. L'Angleterre, son pionnier, a subi avec déplaisir les assauts de nouveaux venus, les Etats-Unis et l'Allemagne. A tel point qu'à cette dernière

les négociateurs britanniques du Traité de Versailles ont imposé de signaler la provenance de ses marchandises par un «Made in Germany», label qu'ils supposaient infamant et qui s'est révélé être la meilleure réclame pour la qualité des fabrications de leur concurrent. La même réaction s'est produite lorsque le Japon est apparu sur les marchés mondiaux.

Au cours de la crise de 1930, les différents Etats occidentaux se sont retranchés derrière des barrières douanières, mais aussi derrière les contingentements qui freinèrent considérablement les échanges de marchandises et de services au détriment de tous. L'isolationnisme, on l'a appris durement, est le pire remède à l'inéluctable globalisation de l'économie. Faut-il en prendre son parti et faire confiance aux mécanismes naturels qui, sous l'impulsion de la concurrence, obligent toutes les entreprises à s'adapter, beaucoup à disparaître ?

Deux éléments particuliers imposent réflexion. Le premier tient à l'accélération de la technique qui unifie non seulement le monde financier, mais aussi les esprits et les capacités. S'adapter à une concurrence nouvelle nécessite une réaction immédiate alors qu'il y a cent ans ou même cinquante ans les entreprises disposaient de plusieurs années pour faire face au danger de déstabilisation. Elles n'ont plus le temps aujourd'hui de dialoguer avec les pouvoirs publics (qui n'ont pas beaucoup modifié leur train de sénateur). Il leur faut agir sans tarder, fermer les lieux de production devenus déficitaires et organiser au plus vite des ateliers, aux antipodes si nécessaire, pour répondre à la pression de leurs concurrents. Sous peine de mort. Dans cette perspective, la France (mais aussi l'Allemagne et la plupart des Etats de l'Union européenne) ne compteraient plus à terme que des sièges sociaux et des centres de recherche, toutes les fabrications étant transférées dans les pays à bas salaires ! La rapidité de l'évolution ne laisse pas le temps de tergiverser sur la parade à imaginer.

Le deuxième élément est d'ordre démographique. La globalisation économique se produit au moment où l'accroissement de la population dans le Tiers Monde va certainement se traduire par un phénomène de vases communicants entre cette zone de haute pression et celle de basse pression démographique régnant dans les pays riches. D'ici à 2025, 95 % de l'augmentation de la population mondiale aura lieu dans les pays en voie de développement. Dans trente ans l'Afrique comptera trois fois plus d'habitants que l'Union Européenne. Si l'on veut éviter qu'une marée humaine déferle sur celle-ci, elle doit réaliser un effort d'investissement considérable pour permettre aux Africains d'espérer trouver sur leur sol un avenir supportable. Etablir un équilibre entre les importations de cette zone qu'il faudra absorber et les exportations qu'elle pourra acheter n'est pas facile. D'autant moins que ce problème n'est même pas encore regardé en face par les décideurs, politiques ou financiers.

## LE CHOC DE LA MONDIALISATION

La globalisation de l'économie annonce et déclenche des transformations profondes dans tous les domaines. Dans

celui de la civilisation (2) comme on l'a écrit ici récemment, mais aussi dans celui de l'organisation de la société, dans les équilibres politiques et démographiques. La démocratie est bien plus en péril qu'on ne le croit.

Le cours dévastateur, et créateur, de l'économie libérale a redoublé d'impétuosité avec la fin de la guerre froide. Nos sociétés retrouvent sans bien le comprendre les mêmes problèmes et les mêmes angoisses qu'avaient suscité l'apparition du progrès technique au début du XIX<sup>e</sup> siècle. «A quelle époque la société disparaîtra-t-elle ?» (3) se demandait Chateaubriand en analysant avec lucidité l'irruption de l'universalisme à ses débuts : «Comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité et rétrécie par les petites proportions d'un globe fouillé partout ?» ajoutait-il avec appréhension.

L'apparition de la machine à vapeur et l'organisation industrielle du travail ont provoqué le profond mouvement de répulsion qui, dès 1830, a nourri la contestation sociale. Le marxisme a suscité une immense espérance parce qu'il proposait un autre modèle de développement. Le communisme en s'incarnant dans une grande puissance a bénéficié pour cette raison de fidélités et de dévouements incompréhensibles pour ceux qui n'avaient pas hérité du dégoût provoqué par l'industrialisation.

La chute de l'URSS s'est opérée par une impulsion interne causée par les contradictions du système. Elle laisse l'humanité sans autre choix que celui du capitalisme.

Il est effrayant. La globalisation de l'économie ramène comme dans un raz de marée toutes les interrogations qui poignaient les meilleurs esprits dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les ajustements réalisés par la social-démocratie et ses initiateurs risquent d'être emportés par la concurrence universelle. L'Etat providence ne subsistera pas en face d'un libéralisme mondial, parce qu'il n'existe pas d'Etat mondial à lui imposer. Le Tiers Monde deviendra un multiplicateur du Quart Monde dans nos sociétés encore opulentes. Les trottoirs de Calcutta débordent sur ceux de nos villes.

A la fin de ce siècle, les individus sont à nouveau rudoyés par cette main invisible et brutale que représente la concurrence. Reportons nous aux analyses de François Perroux. Elles gardent leur actualité (4).

Il est d'une importance capitale que la démocratie chrétienne reprenne son combat pour l'homme en affirmant que celui-ci est plus important que la balance des comptes.

Il ne suffit pas de procéder à des affirmations généreuses et creuses. Il est indispensable de fournir des solutions réalistes qui ne nieront pas le fait de la globalisation. Celle-ci est inévitable et, dans un sens, elle est porteuse de progrès. Les Etats-Unis dans leur contestation du Japon nous montrent qu'il est possible d'utiliser l'arme monétaire quand celle-ci s'appuie sur un ensemble assez large. Les différences énormes de rémunération entre l'Occident et les pays en voie de développement, comme la Chine, sont en partie la traduction d'une sous-évaluation systématique des monnaies locales. L'Union Européenne a besoin d'exister comme une entité monétaire pour être en mesure de peser sur les relations avec les pays émergents et pour établir un

taux de change qui reflète honnêtement les différences de productivité et non une volonté de dumping.

Cet exemple montre que la démocratie chrétienne peut soutenir des initiatives permettant à nos sociétés de s'acheminer vers l'unification du globe en préservant l'essentiel de nos acquis de civilisation. Ce n'est pas facile. Surtout, cette conversion des esprits vers la prise en charge de tout le complexe humain de la globalisation n'est pas entamée, n'est pas effleurée.

Il y a péril en la demeure. Qui traitera le problème dans toutes ses implications et constituera une doctrine d'inter-

vention en faveur de l'homme, de l'homme en proie aujourd'hui, et encore plus demain, aux vents furieux de l'économie globale ?

Charles DELAMARE

(1) Serge AIRANDI «Le destin de la globalisation» - *Revue française de gestion* -. septembre-octobre 1994.

(2) Charles DELAMARE «L'homme sans horizon» - *France-Forum* - octobre-décembre 1994.

(3) CHATEAUBRIAND «Mémoires d'Outre-Tombe» - *Livre 44*.

(4) Alain MARCIANO «Le projet humaniste de François Perroux» - *France-Forum* - avril-juin 1995 et dans ce numéro.

# FONDEMENTS ETHIQUES ET PRATIQUE ECONOMIQUE.

## Le projet humaniste de François PERROUX

par Alain MARCIANO

*Bien qu'édifiée au long des années 1935 à 1970, c'est-à-dire très exactement au milieu de ce siècle, l'œuvre de François Perroux demeure, à bien des égards, très actuelle et riche d'enseignements aux approches de l'an 2000. Sans doute parce qu'elle tend à déborder les frontières de la science économique stricto sensu - peut-être d'ailleurs insuffisamment encore aux yeux d'A. Marciano. La gravité des atteintes portées à la cohésion sociale par une très longue crise nous contraint en effet aujourd'hui, pour comprendre et guérir, de prendre la mesure globale de ce qui se passe - mutations dans les comportements, les aspirations, les mentalités... - en ne se limitant pas au domaine économique mais en prenant en compte toutes les dimensions des phénomènes, sociologique, politique, éthique, philosophique...*

*Déjà, dans notre numéro 233-234 de janvier-mars 1987, Bertrand Rossert avait souligné l'originalité et la richesse de la pensée de François Perroux. Alain Marciano, professeur à l'Université de Corse et à la Faculté d'Economie Appliquée de l'Université d'Aix-Marseille III, en reprend aujourd'hui l'étude pour étayer sa recherche, qui s'apparente à celle, engagée depuis quelques années par Alain Leroux (Idéologie et Politique : France-Forum n° 271-272, juillet-septembre 1991 - Retour à l'idéologie : France-Forum n° 299-300, janvier-mars 1995), d'une nouvelle problématique, d'une nouvelle théorie "humaniste" de la société, différente du libéralisme comme du socialisme, dont les applications et les résultats n'ont cessé de décevoir. France-Forum note avec satisfaction qu'au stade où il est parvenu l'auteur assigne, dans sa construction, un rôle central au dialogue, objet de la 1<sup>re</sup> partie de la présente étude, publiée dans le précédent numéro de notre revue. La seconde, que nos lecteurs trouveront ci-dessous, est une analyse critique de la notion de "création collective" chez François Perroux, qui, elle aussi, ramène à la nécessité du dialogue social.*

## II

### LA CRÉATION COLLECTIVE

Le terme de collectif ne renvoie pas à une socialisation qui serait le produit d'une action du tout sur les parties et donc qui serait "attribuée, une fois pour toutes, à un sujet collectif privilégié : le peuple ou la classe" (Perroux, 1970 b, p. 77). La création collective est un mode de socialisation qui utilise "la puissance créatrice de chaque personne" (Perroux, 1964, p. 118) et qui réclame leur participation à des valeurs communes. Elle ne privilégie ni l'homme ni la société. Au contraire, elle prend appui sur l'interaction complexe qui existe entre l'homme et le social. La création collective signifie que les hommes sont "en situation de s'entreproduire, de s'entrecréer,

accomplissant des œuvres en commun sans qu'ils se voient imposer des valeurs qu'ils refusent" (Perroux, 1970 a, p. 237). Telle est la dimension essentielle de la création collective : ne pas imposer de valeurs mais mettre les hommes en situation de... La création collective apparaît donc lorsque tous les hommes peuvent comprendre le fonctionnement des sociétés dans lesquelles ils vivent.

En premier lieu, Perroux fait reposer la création collective sur les processus scientifiques et technologiques qui se développent dans les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, l'élément essentiel pour les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle est que, de sociétés marchandes, elles deviennent des sociétés industrielles.

Dans les sociétés marchandes les hommes sont pris dans les cadres étroits de l'échange imposés par la rareté des biens. De fait les hommes sont uniquement tournés vers la satisfaction des besoins ; ils sont *candidats à la satiété*. En revanche, les sociétés industrielles émancipent peu à peu les hommes des tâches les plus dégradantes en les transférant aux machines. Dès lors, les hommes ne sont plus "prisonniers" des biens qu'ils ont produits et du processus de production mais sont toujours tournés vers le dépassement de ce qu'ils ont. Ils deviennent des *insatiables passionnés*. Par la science et la technologie, la contrainte de la nature extérieure se trouve supprimée.

**François Perroux : 1903-1987**

Les changements collectifs acquièrent ainsi un sens radicalement nouveau. Alors que ceux des siècles passés se trouvaient figés, abstraits, dans les sociétés industrielles rien n'est jamais acquis mais toujours à recréer. Ainsi, dans les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle, une capacité de réflexion est rendue possible. Capacité de réflexion qui se réalise par la production - scientifique et industrielle - de la société par elle-même. Le processus de réflexion se trouve ramené au niveau de l'activité instrumentale, scientifique et industrielle.

Pourtant l'appropriation de la nature extérieure n'est pas suffisante. Celle-ci ne pourrait être qu'une régulation automatique sans qu'elle s'exerce à travers un processus de maîtrise conscient. Perroux illustre ce point à partir

de la propagation efficace des innovations. Les innovations efficaces peuvent être intégrées à l'économie de deux façons : soit par la contrainte, soit grâce à l'adhésion et à la participation. La première manière que Perroux identifie à l'attitude de la Grande-Bretagne lors de la première révolution industrielle "tire parti de la distance sociale entre le créateur économique et l'exécutant" (Perroux, 1958\*, p. 487) (7). Du fait de cette distance, l'exécutant ne peut comprendre les processus de création. Ceux-ci ne signifient rien pour lui. Les nouveautés ne peuvent donc être transmises que par la contrainte. Elles ne peuvent pas utiliser la créativité de la société. En revanche, dès lors que l'exécutant adhère et participe au phénomène de création collective, le potentiel créateur de la société est pleinement exploité. Les hommes comprennent le fonctionnement du social, "chacun sachant vraiment, à sa place, ce qu'il fait, comment il le fait, et donnant un surcroît d'effort pour accomplir l'œuvre commune, au-delà de la rémunération personnelle" (Perroux, 1958\*, p. 487).

Ainsi, cette auto-production de la société par la science, la technique et l'industrie n'est porteuse d'humanité que si elle est maîtrisée. Il est donc fondamental que tous les hommes puissent exprimer leur concernement, disposer d'un cadre de réflexion et de communication.

La création collective ne peut donc être réduite à une activité instrumentale. Elle doit également intégrer la dimension du dialogue dont on a vu qu'elle constitue l'un des éléments de l'humanisation de l'homme. La création collective passe donc par la mise en place des institutions du dialogue social, de la communication entre des groupes. D'une part : parce que le dialogue individuel sera amélioré si la communication sociale est meilleure. D'autre part : parce qu'il est possible de créer les institutions du dialogue social et non pas celles du dialogue individuel. Par conséquent, la création collective consiste dans l'invention d'un "milieu qui favorise l'épanouissement de chaque être humain et de tout l'homme en chaque homme... (et des) conditions favorables à la prise de conscience de soi et à la formation de décisions autonomes par les hommes et par les groupes humains" (Perroux, 1970 b, p. 132).

Par conséquent, les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle ne peuvent plus être comprises en référence aux modes traditionnels de regroupement humain. Les classes et les nations - regroupements mécaniques des hommes, imposés par une structure sociale ou un positionnement géographique - n'ont plus *le privilège de l'humanité*. Perroux remet totalement en cause une appréhension des sociétés par rapport aux structures ou à l'espace. Il y substitue la notion de système et développe une nouvelle conception de l'espace.

En effet, pour comprendre les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle il ne faut plus se contenter des structures sociales, c'est-à-dire du "réseau des liaisons qui unissent, entre elles, les unités simples et complexes, et... (de) la série de proportions entre les flux et les stocks des unités élémentaires et

des combinaisons objectivement significatives de ces unités" (Perroux, 1959, p. 371). En revanche, il faut mettre l'accent sur le système afin de prendre en considération "les réseaux de circulation de l'information technique et scientifique, les réseaux de pouvoirs et les réseaux d'anticipation".

De plus, comprendre les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle n'est plus possible si le chercheur se contente de représenter les hommes "comme des objets *matériels contenus* dans un *contenant*" (Perroux, 1950\*, p. 160). La *notion vulgaire et inexacte d'espace*, faisant simplement coïncider les espaces politiques, économiques et humains doit être revue. L'espace doit être défini comme le lieu d'une action concertée et discursive en vue de valeurs communes. Perroux le définit comme contenu d'un plan, c'est-à-dire comme un lieu dans lequel se déroule l'action intentionnelle des hommes. Puis comme champ de forces, soit le lieu où s'exercent des influences réciproques. Et, enfin, comme un ensemble homogène, qui est un lieu dans lequel règnent des normes communes permettant le dialogue.

Grâce à ces nouveaux "outils", Perroux se trouve en mesure de définir les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle comme des sociétés de masse. Les masses dépassent les catégories sociales ou géographiques traditionnelles. Elles regroupent des êtres humains, des hommes concernés par des problèmes identiques.

Une fois reconnue cette caractéristique, il devient aisé de faire des sociétés pour la masse. C'est-à-dire des sociétés "qui favorisent l'éveil et l'activité des personnes, qui tirent des groupes signifiants et efficaces du grand nombre, parviennent à dépasser la masse en luttant victorieusement contre la dépersonnalisation, l'automatisme social, la bureaucratisation" (Perroux, 1970 a, p. 173-174). Des sociétés qui ne négligent aucun homme comprenant "les besoins de tous, les aspirations de tous et la solidarité entre tous" (Perroux, 1970 a, p. 174) et qui reposent sur des valeurs fondamentales que sont l'éveil et la participation des masses. Il s'agit donc d'une civilisation qui cherche à assurer l'épanouissement non seulement de tous les hommes mais aussi des hommes dans leur totalité, dans leur intégrité, ainsi qu'en témoigne l'expression souvent utilisée *tout l'homme et tous les hommes*. Ne rien omettre de ce que les hommes pourraient désirer légitimement, en tant qu'êtres humains. Tout homme est un être humain et doit être traité en tant que tel.

Une société humaine est donc une société qui devient intelligible à tous les hommes, dans laquelle sont démythifiées les relations réciproques entre les hommes. Ce sont des sociétés qui se caractérisent par la possibilité d'un projet humain, c'est-à-dire la maîtrise par l'homme des servitudes d'un ordre précédemment imposé par des objets. Elles sont transparentes, permettant l'action de l'homme sur l'homme et pour l'homme. Elles permettent l'aménagement d'un milieu humain qui respecte l'humanité des hommes.

Les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle se présentent donc à elles-mêmes comme des créations collectives lorsqu'elles parviennent à se renseigner sur leur propre logique. C'est-à-dire lorsque la signification des événements sociaux est compréhensible et accessible à tous. Quand chacun prend clairement conscience de la place qu'il occupe dans la société, dans le processus de production. Lorsqu'il reçoit des informations qui ne sont pas de simples stimuli mais qui le forment. Lorsque, enfin, les techniques de l'organisation sociale ne sont pas coercitives mais qu'elles reposent sur une participation. Tout cela n'est possible que dans et par le dialogue social.

Ainsi, pour qu'une société devienne une société humaine, il faut qu'elle ajoute à l'appropriation de la nature extérieure l'appropriation de la nature interne qui, grâce au dialogue social, permettra un gain en conscience de soi.

La socialisation que propose alors Perroux part d'un constat : la nécessité du dialogue, de la formation discursive des normes sociales afin de rendre possible l'épanouissement des masses. Cela va se traduire par une croissance des exigences de participation, des demandes adressées au système politique (Etat + administration). De fait, les institutions collectives vont être repensées sous une double contrainte : permettre l'épanouissement de "tout l'homme et de tous les hommes" et éviter que la participation et l'épanouissement des hommes ne viennent menacer le système.

Cette contrainte se résout : d'une part, le recours à une structuration de l'espace social sur la base de communautés ; d'autre part, la repolitisation de l'espace social sous l'influence d'une élite désolidarisée de l'élite politique. L'existence de ces communautés s'impose. En effet, le système politique n'est pas sûr de pouvoir contrôler le système social. Ce dernier peut s'avérer indifférent aux tentatives de réduction de la complexité sociale. Il faut donc permettre un contrôle horizontal. Celui-ci s'exercera dans les communautés. Remarquons que l'importance des communautés va en diminuant dans la pensée de Perroux. Il y consacre deux ouvrages dans les années 40 dans lesquels les communautés sont envisagées sous un angle organique, puis semble l'abandonner progressivement. A tel point que, dans un ouvrage comme *Industrie et création collective*, la notion de "groupe" se substitue à celle de communauté. Il se focalise alors sur le rôle de ces groupes comme "élites" dans la socialisation bien plus que sur leur constitution.

Ces "élites" sont ces groupes qui sont engagés dans les découvertes, dans les propagations de ces innovations. Ces groupes sont donc des groupes moteurs, des unités actives. Perroux parle de firmes motrices, de régions motrices, de nations motrices. Ce sont ces groupes qui vont repolitiser l'espace social.

Ils ont donc à la fois une mémoire, pour garder présents l'idée de la durée, et des projets qu'ils cherchent à développer. Ces projets présentent la caractéristique d'avoir des effets d'entraînement durables, de modifier

les comportements d'autres firmes, d'autres régions et d'autres nations. De plus, ces projets caractérisent le fait que les hommes maîtrisent leur développement. "La croissance et le développement d'un ensemble de territoires et de populations ne seront, donc, obtenus que par l'aménagement conscient du milieu de propagation des effets du pôle de développement. Ce sont des organes d'intérêt général qui transforment la croissance d'une industrie ou d'une activité en la croissance d'une nation en voie de se faire et les développements anarchiques en un développement ordonné" (Perroux, 1961\*, p. 205).

Le rapport entre le milieu et le système s'établit par "le couplage de points où se concentrent des impulsions qui engendrent leurs effets dans un milieu de propagation déterminé" (Perroux, 1959 a\*, p. 302). Les sociétés progressives se caractérisent par des points de progrès techniques, par l'établissement de réseaux de liaisons matérielles. Mais cela n'est pas suffisant. Il faut en plus qu'il y ait les moyens d'une "transformation active des hommes par les hommes, c'est-à-dire l'établissement de formes de la communication et de la transmission de l'information adaptées aux sujets tels qu'ils sont" (Perroux, 1959 a\*, p. 310).

La tâche de ces groupes moteurs va donc consister dans "l'invention de nouveaux équilibres sociaux, la création de formes de la vie sociale où un projet commun favorise la communication libre et sans réticence de la meilleure expérience acquise, et l'organisation méthodique de son dépassement par des travaux collectifs et socialisés" (Perroux, 1970 a, p. 163), de façon à permettre la mise en valeur de la créativité des sociétés humaines.

Ils vont alors permettre une propagation efficace des innovations. C'est-à-dire faire en sorte que des nouveautés soient mises en œuvre, mais aussi qu'elles se propagent dans l'ensemble de la société afin d'acquiescer une signification qui devienne accessible à tous les hommes.

\*  
\* \*

La pertinence de la pensée de Perroux provient du mode de socialisation des hommes qu'il propose. S'il n'est pas possible de faire confiance à la spontanéité du marché, imposer de façon coercitive un mode de fonctionnement du social n'est pas envisageable non plus. Permettre l'humanité de l'homme, vouloir que les sociétés soient des sociétés humaines passe par une formation discursive des objectifs et des normes de la société. L'importance de la pensée de Perroux réside dans le rôle essentiel qu'il assigne au dialogue. Celui-ci donne aux hommes les moyens de se connaître et de connaître autrui. Dans ce sens, en permettant une éthique minimale, il rend possible le respect d'autrui parce qu'il oblige chacun à agir en vue de la justification de ses actes. Il favorise ainsi la liberté et la dignité de chaque homme. Par ailleurs, au niveau social, il met en œuvre les structures qui permettent aux hommes de fonder et d'adhérer aux valeurs communes. Le dialogue entre les groupes

sociaux hiérarchise les groupes qui sont les plus actifs et dont les projets, à travers les effets d'entraînement, seront les plus bénéfiques pour la société. Par là-même, il donne aux hommes les moyens de légitimer les normes sociales mais également de les modifier. Il est donc le vecteur d'une réelle cohésion sociale ainsi que d'une dynamique sociale.

D'un point de vue éthique, la position de Perroux est donc novatrice. Elle consiste à vouloir introduire dans l'économie une conception de l'homme différente de celle traditionnellement envisagée par le libéralisme et le socialisme. Toutefois, au niveau pratique, ne peut-on faire quelques réserves ? Nous suggérons deux points critiques qui, sans remettre en cause les présupposés éthiques de son analyse, semblent indiquer qu'il est nécessaire d'aller plus loin dans la définition d'une "troisième voie" entre le libéralisme et le socialisme - et de ce fait Perroux ne pourrait être qualifié d'humaniste.

D'une part, la création collective se situe totalement au niveau de l'activité instrumentale. La réflexion est réduite à la création scientifique et industrielle. Le positionnement de l'homme dans la société, la compréhension de son rôle et donc l'accession à son identité se trouvent ramenés à un acte de production. De fait, il ne semble pas qu'il existe la possibilité d'une critique des normes et des institutions. En effet, l'aliénation est toujours le résultat d'une inadaptation de l'homme au social ; il n'est jamais suggéré qu'elle puisse être contenue dans les institutions.

D'autre part, les masses ne peuvent se libérer que grâce à des groupes moteurs qui jouent le rôle d'une élite. Leur tâche n'est certes pas de guider des masses aveugles et aliénées. Elle consiste à inventer des équilibres sociaux dans lesquels leurs potentialités seront réellement en situation d'être exploitées. Les groupes moteurs sont-ils compatibles avec une éthique humaniste ? En d'autres termes, sont-ils la traduction nécessaire de l'éthique humaniste ?

Alain MARCIANO

(7) Les références des articles extraits de L'économie du XX<sup>e</sup> siècle (repérés par un \*) sont données à partir de cet ouvrage.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aumann R.J., (1976), "Agreeing to disagree", *Annals of statistics*, 4.
- Axelrod R. (1984), *The evolution of cooperation*. New-York, Basic Books (tr. fçse Donnant, donnant : *Théorie du comportement coopératif*, Paris, O. Jacob, 1992).
- Axelrod R. (1986), "An evolutionary approach of norms", *American Political Science Review*, 80, 4.
- Boltanski L., Thévenot L., (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Borne Et., (1983), *Les nouveaux inquisiteurs*, Paris, PUF.
- Brennan G., Buchanan J.M. (1985) *The reason of rules*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Domenach J.-M. (1987), "Le personnalisme perdu et retrouvé", *France-Forum* n° 239-241 - octobre-décembre 1987.

- Dupuy J.-P. (1989), "Convention et Common Knowledge", *Revue économique*, 40, 2.
- Elster J. (1989) "Social norms and economic theory", *Journal of Economic Perspectives*, 3.
- Ferry J.-M. (1987), *Habermas. L'éthique de la communication*, Paris, PUF.
- Grice P. (1957), "Meaning", *Philosophical Review*, 66, 377-388.
- Josselin J.-M., Marciano A. (1994, a), "Institutions and Common Knowledge", miméo, texte présenté à la conférence annuelle de l'European Public Choice Society, Valencia, 6-9 avril.
- Josselin J.-M., Marciano A. (1994, b), "Fondements philosophiques de l'analyse microéconomique des normes juridiques", miméo, texte présenté au congrès annuel de l'Association Française de Science Economique, Paris, 29-30 septembre.
- Lellouche R. (1988), "La fondation de la morale et l'éthique du discours chez K.O. Apel", *Hermès*, 1, Paris, Ed. du CNRS.
- Leroux A. (1989), *La France des quatre pouvoirs. Essai pour une politique humaniste*, Paris, PUF.
- Léroux A. (1991), "Idéologies et sciences sociales", *France-Forum*.
- Leroux A. (1993), Retour à l'idéologie, pour un humanisme personnaliste, Working Paper du CRIDESOPE, n° 93-011 et à paraître aux PUF. (1994).
- Lewis D.K. (1969), *Convention : a philosophical study*, Cambridge, Harvard University Press.
- Lewis D.K. (1983), "Languages and language", in *Philosophical Papers*, vol. 1, New-York, Oxford University Press, chap. 11, 163-188.
- Livet P. (1988), "Conventions et limitations de la communication", *Théorie politique et communication*, *Hermès*, 1, Paris, Ed. du CNRS.
- Marciano A. (1993 a), "Individu, camarade, personne. Trois conceptions de l'homme pour l'économie", *Economie et Humanisme*, 326.
- Marciano A. (1993 a), *Les fondements éthiques de la pensée économique. Enquête sur la Liberté*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Aix en Provence.
- Narveson J. (1992), "Remarques sur les fondements de la morale", in *Ethique et rationalité*, J. Couture ed., Liège, Mardaga.
- Opp K.-D. (1991), "Economie et sociologie. Des fondements communs", *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, vol. II, n° 1.
- Perroux F. (1938), *Capitalisme et communauté de travail*, Paris, Sirey.
- Perroux F. (1942), *Communauté*, Paris, PUF.
- Perroux F. (1950), "Les espaces économiques"\*, *Economie appliquée*.
- Perroux F. (1958), "L'information facteur de progrès économique dans les sociétés du XX<sup>e</sup> siècle"\*, *Diogène*, 1.
- Perroux F. (1959 a), "Les points de développement et les foyers de progrès"\*, *Cahiers de l'ISEA, Développement, croissance, progrès*, 94, série F, 12.
- Perroux F. (1959 b), "La notion de structure économique"\*, *Cahiers de l'ISEA, Recherches et dialogues philosophiques et économiques*, 96, série M.
- Perroux F. (1961), "La notion de développement"\*, *Etudes*, Janvier.
- Perroux F. (1964), *Industrie et création collective, T. 1, Saint-Simonisme du XX<sup>e</sup> siècle et création collective*, Paris, PUF.
- Perroux F. (1969), *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF.
- Perroux F. (1970 a), *Industrie et création collective, T. 2, Images de l'homme nouveau et techniques collectives*, Paris, PUF.
- Perroux F. (1970 b), *Aliénation et société industrielle*, Paris, Gallimard, NRF.
- Schotter A. (1981), *The economic theory of social institution*, New-York, Cambridge University Press.
- Schotter A. (1983), "Why take a game theoretical approach to economics ? Institutions, economics and game theory", *Economie Appliquée*, 36, 673-695.
- Sperber D., Wilson D. (1986), *Relevance*, Oxford, Basil Blackwell.
- Sugden R. (1986), *The economics of rights, co-operation and welfare*, Oxford, Basil Blackwell.
- Ullman-Margalit E. (1978), *The emergence of norms*, New-York, Oxford University Press.

## "France-Forum" est en vente dans les librairies suivantes :

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9 rue Henri IV - LYON 2<sup>e</sup>

LIBRAIRIE PUBLICA

46 rue Saint-Jean - 14300 CAEN

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE

12 A, rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32 Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30 rue Saint-Guillaume - PARIS 7<sup>e</sup>

LIBRAIRIE "DIALOGUES"

Square Mgr Roull - 29200 BREST

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M<sup>me</sup> VIGOUROUX,

Hintere Gasse 35/1, D. 7032 SINDELINGEN

# L'ACTUALITÉ DU BARON JÖZSEF EÖTVÖS GRAND PENSEUR SOCIAL-LIBÉRAL HONGROIS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

par François FEJTÖ

*“Cet héritier des Lumières est l'auteur d'une oeuvre prophétique : dès 1854, il redoutait pour les pays occidentaux la course au nivellement par la voie de l'Etat, la bureaucratie totale de la société, la remise en cause de la valeur suprême que devrait être la liberté de la personne humaine par l'idée “fausse et dangeureuse” de la souveraineté du peuple”.*

**P**armi tous les penseurs du libéralisme hongrois du XIX<sup>e</sup> siècle, le plus profond, le plus intéressant, le plus original, est le baron József Eötvös, romancier, essayiste, homme politique. Son œuvre illustre aussi le mieux l'importance de l'influence de la culture française, qui prédominait dans la vie intellectuelle et politique hongroise des années 1830-1867 (1). Si, dans sa jeunesse, avant même son séjour de 1838 en France - il avait 27 ans -, c'est le romantisme de Victor Hugo qui a suscité l'enthousiasme d'Eötvös - il a consacré au poète de Hernani et de La Légende des Siècles deux de ses premiers essais (1835 et 1837) -, s'il se passionnait alors pour les idées de Lamennais, de Pierre Leroux, des Saint-Simoniens, des socia-

listes utopiques, à l'âge de la maturité c'est Guizot et, ensuite et surtout, Tocqueville qui ont stimulé sa réflexion.

L'un des chefs des aristocrates réformateurs modérés, animateur de la grande bataille pour les réformes des années quarante, Eötvös se retira de la vie politique active et se réfugia à Munich en septembre 1848, alors que la réforme, qu'il espérait pacifique, se transformait en conflit entre la dynastie et la nation hongroise et, en même temps, en guerre civile. C'est dans son exil en Allemagne, après 1849, qu'il travailla à sa principale œuvre - *“L'influence des idées dominantes du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'évolution des sociétés et des Etats”* - qui parut en allemand avant d'être publié en Hongrie. Or, si cet

ouvrage porte déjà la marque des idées de Tocqueville sur les livres duquel il a beaucoup médité, ainsi que des idées de Montalembert qu'il rencontra en 1853, on peut dire que sa réflexion sur la démocratie allait plus loin que celle de l'auteur de "L'Ancien régime et la Révolution", car il considérait la tendance à l'étatisation, à la bureaucratisation des sociétés, plutôt que l'égalitarisme en soi, comme le plus grand danger menaçant l'avenir de la civilisation libérale. Il fallait une bonne dose de clairvoyance pour prévoir dès 1854 - date de la parution de son monumental ouvrage en deux volumes - que, si l'évolution des pays occidentaux ne changeait pas d'orientation, la course au nivellement par la voie de l'Etat les acculerait au choix pathétique entre des régimes autoritaires se chargeant d'assurer la protection de la propriété privée, et le communisme qui, à travers la radicalisation de l'esprit démocratique, conduirait à la bureaucratisation totale de la société.

Plus de cent ans plus tard, après être passés par les expériences des fascismes et des communismes, nous ne pouvons que nous étonner devant les dons de visionnaire de cet aristocrate réformateur qui, dans ses prédictions, rejoignait celles d'un autre grand écrivain hongrois, son contemporain, Imre Madách, auteur de "La Tragédie de l'Homme". Il n'est pas étonnant, mais seulement dérisoire, que l'historien opportuniste hongrois István Söter, dernier biographe d'Eötvös, s'efforçant d'appliquer bien maladroitement la méthode marxiste à son sujet, ait présenté l'œuvre de la maturité d'Eötvös, son œuvre prophétique, comme une trahison de ses idées de jeunesse, écrites sous le charme des utopies saint-simoniennes. Eötvös ne s'est pas trahi, il s'est accompli.

Selon Leszek Kolakowski, les romantiques sont caractérisés surtout par une quête nostalgique de la beauté perdue du monde disparu, du monde de l'Ancien régime. Le romantisme du jeune Eötvös se nourrissant de Hugo et de Lamartine était d'une autre espèce, il était essentiellement progressiste, héritier des Lumières, à la fois libéral et social. Il n'a fustigé rien avec plus de violence que le passéisme de ses compatriotes aristocrates qui se déguisaient volontiers en libéraux. Il condamnait les chasses aux sorcières. Il se servait des arguments de l'abbé Grégoire et de Macaulay pour militer pour l'émancipation des Juifs, pour l'émancipation des serfs et des Noirs. Et cependant peu de penseurs ont tiré les leçons des révolutions de 1789, de 1830 et de 1848 en France et en Europe avec plus d'objectivité que ce réformiste libéral qui n'a jamais succombé au mythe révolutionnaire. C'est ce que précisément l'historiographe hongrois, mentionné plus haut, a cru devoir lui reprocher avec des arguments empruntés à l'école de Georges Lukács et du Jdanov hongrois, Jozsef Révai.

Je considère le livre d'Eötvös sur les idées dominantes comme une des analyses les plus intelligentes des événements européens de son époque, comme le sommet de la littérature politique hongroise du XIX<sup>e</sup> siècle.

Voici, par exemple, ce qu'il écrivait en 1851 : "Là où, comme en France, les organisations sociales ont été

détruites, - où on a habitué les individus à la tutelle de l'Etat, et privé pour ainsi dire le peuple de toute capacité d'autonomie, la transition à un autre système ne saurait aller sans difficulté et on a pu y prévoir le recours au césarisme avant les événements de décembre". Eötvös posait la question suivante : Pourquoi les révolutions inspirées par les glorieuses idées du siècle des Lumières ont-elles fait faillite ? Pourquoi 1789 a-t-il conduit aux Jacobins et à Bonaparte ? Ce n'était point, écrivait-il, à cause d'erreurs inhérentes à ces idées elles-mêmes, mais à cause de leur application erronée. Il voyait la source de cet échec dans deux facteurs. Premièrement dans le remplacement, par les Jacobins et leurs successeurs, de l'idéologie de la liberté par l'idée, "fausse et dangereuse", de la *souveraineté du peuple*, qui impliquait l'absolutisation, la divinisation du peuple inarticulé, que l'on plaçait au-dessus de la valeur suprême qui est la liberté de la personne humaine. Cette substitution du peuple à la liberté individuelle devait nécessairement aboutir, écrivait-il, au renforcement progressif de l'étatisme que la Révolution a hérité de la Monarchie et qui est juste à l'opposé des aspirations de liberté qui avaient animé les meilleurs esprits de 1789. Combien plus raisonnable est le modèle anglais qui se préoccupe avant tout de prévenir le pouvoir d'Etat de devenir absolu et prend toutes les précautions afin de créer des limites et des contrepoids à ce pouvoir !

Selon Eötvös, la bureaucratisation de la société, associée à l'égalitarisme, ne peut aboutir qu'au despotisme, seul capable d'imposer aux hommes d'être heureux malgré eux. "En fait lorsqu'un peuple a conquis la liberté, il doit la défendre moins contre ses anciens ennemis désarmés, mais contre ceux qui - sous prétexte que la liberté ne peut être sauvée que grâce à un pouvoir absolu exercé au nom du peuple souverain - utilisent la liberté seulement comme un instrument de leur propre pouvoir." Staline n'était pas né encore quand ces lignes furent tracées.

D'après Eötvös, le seul domaine qui échappait au pouvoir absolu de l'Etat, à la suite des révolutions politiques, était la propriété privée, "fondement du respect de la liberté individuelle". Mais il n'est que trop probable, ajoutait-il prophétiquement, que, comme conséquence logique de l'évolution, l'Etat étendra son pouvoir à la propriété aussi, pour la régir, pour la gérer, prétendument dans l'intérêt du bien public. Puis le jour viendra où les dépossédés en auront assez de se soumettre et d'être humiliés. Eötvös cite Lamennais qui préconisait une distribution plus équitable des biens. Il n'était pas d'accord avec le penseur chrétien-progressiste français. Car, selon lui, les impôts, en tant qu'instrument de la redistribution, pouvaient atteindre un degré où ils absorberaient une bonne partie des revenus, sinon tous. A l'étape suivante, le pouvoir absolu de l'Etat pourrait engendrer un pouvoir illimité de certains individus et le monde s'acheminerait vers un césarisme, soit au service des classes possédants, soit en prenant la forme de la tyrannie communiste.

Le second facteur dangereux pour la liberté, selon Eötvös, est le *principe du droit de toutes les nations et nationalités de disposer de leur sort et de constituer leur propre Etat*. Eötvös qui participait pourtant au mouvement de 1848 - sans pour autant vouloir séparer la Hongrie de la monarchie - condamna le principe des nationalités parce que celui-ci, affirmait-il, ne peut se faire valoir véritablement qu'en détruisant le droit historique et les cadres étatiques déjà formés. Ainsi, pensait-il, l'unification de l'Allemagne pourrait impliquer le danger d'une agression contre les frontières du Danemark, de l'Autriche, de la France et même de la Russie ; au nom du principe de l'auto-détermination des nations, les Français pourraient revendiquer la Belgique, tout en se voyant réclamer par l'Espagne une partie de leur territoire. La Suisse devrait être partagée, ... *Parler de l'égalité des droits des nations* écrivait Eötvös est aussi absurde que de pousser l'égalitarisme des individus à l'excès.

Il est intéressant de voir la concordance des idées d'Eötvös avec celles de l'historien français oublié, Louis Dimier qui, dans son "Histoire des causes de notre décadence", publiée en 1934, déplorait "*la régression barbare vers laquelle le principe des nationalités nous emporte*". Dimier, lui aussi, a compris le mal fait à l'Europe, à Versailles, avec la destruction de l'Autriche-Hongrie, "dont la situation aux marches de l'Allemagne, sur les confins des pays slaves... faisait le point de rassemblement des peuples. Son Etat, bâti au rebours du principe des nationalités, maintenait le vieil héritage romain, ciment de l'Europe depuis qu'il existe. La capitale de l'Autriche était le rendez-vous du savoir, de la politesse et des arts.

Eötvös réclamait une large autonomie pour la Hongrie dans le cadre de la monarchie, mais il pensait - tout comme Dimier presque cent ans plus tard - que "*ni Prague, ni Pest, ne peuvent remplacer Vienne*". Il a compris aussi que l'application du principe nationalitaire, là où les nationalités sont inextricablement entremêlées, ne pouvait conduire qu'à la régression en Europe, à la "turbulence, au terrorisme, à l'appétit de la conquête, à la mégalomanie", comme l'écrira Dimier à propos de la balkanisation d'Europe Centrale et Orientale,

comme conséquence inévitable de la destruction des derniers Empires multinationaux.

La critique de l'idéologie nationaliste par Eötvös est toujours valable - le drame de l'ex-Yougoslavie en est une confirmation éclatante. Mais l'histoire a démenti sa conviction de la réformabilité de l'Empire austro-hongrois que, seule, la fédéralisation aurait pu sauver de l'éclatement. Car, s'il est vrai que tout nationalisme renferme, du moins en germe, un impérialisme inavoué et une tendance à l'homogénéisation, il est non moins vrai que son dépassement n'est possible - du moins sans intégrateur autoritaire - que par la satisfaction des aspirations légitimes à l'autonomie des peuples qui vivent dans l'espace centre-européen. Le dépassement du nationalisme, l'intégration, ne sont possibles - on le voit plus clairement depuis 1989 - qu'après un stade d'acquisition, par les peuples, d'une autonomie nationale effective et par un règlement démocratique du problème des minorités nationales (2).

François FEJTÖ

(1) Né à Buda en 1813, descendant d'une vieille famille aristocratique, fidèle à la dynastie habsbourgeoise, le baron Eötvös complète son éducation reçue à Pest et à Vienne par des voyages qui l'ont conduit à travers toutes les capitales européennes. Entraîné dans le mouvement patriotique qui a soulevé la Hongrie dans les années trente-quarante, il rejoignit les réformateurs qui préconisaient, pour le développement de la Hongrie, la voie franco-anglaise plutôt que la prussienne. Ses premiers romans - Les Chartreux (1839), Le Notaire du village (1845), puis son roman historique Hongrie 1514 (1848) - étaient autant de protestations contre l'exploitation des serfs et les abus du féodalisme. En 1867, il est nommé ministre de la culture dans le premier gouvernement représentatif élu après le Compromis avec l'Autriche dont, aux côtés de Deák et d'Andrássy, il fut un des artisans. Il fit adopter la loi sur l'émancipation des Juifs et une loi très libérale sur le statut des minorités nationales, qui ne fut jamais appliquée par ses successeurs. Eötvös est mort en 1871.

(2) Voir mon article "Nations, minorités, Europe", dans Esprit octobre 1994.

Le texte ci-dessus est celui d'un exposé de notre collaborateur et ami François Fejtö, fait, lors d'une Table ronde, à l'Institut culturel hongrois de Paris.

**Faites connaître "FRANCE-FORUM"**  
**CARREFOUR DE L'HUMANISME DÉMOCRATIQUE**

# LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

Le groupe du Globe, ou une jeunesse libérale sous la Restauration, par **J.-J. Goblot**. - La monarchie impossible, par **Pierre Rosanvallon**. - Talleyrand et la Révolution (1789-1792), par **Michel Poniowski**. - Louis-Philippe, roi méconnu ?, par **André Castelot**. - Une histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, par **Gabriel de Broglie**. - Clemenceau, par **Pierre Guiral**. - **Roger Nimier** et la critique. - **André Brincourt** devant Martin du Gard, Malraux et Saint-John Perse. - Le Siècle des Platter, ou Nouveaux mémoires d'un touriste, par **Emmanuel Leroy-Ladurie**.

« **J**e lis *Le Globe* qui m'ennuie, ce qui me fâche et je ne saurais dire pourquoi, écrivait à Prosper de Barante, le 20 juin 1826, Charles de Rémusat qui en était l'un des maîtres penseurs. C'est quelque chose d'un peu insipide que ces idées nouvelles sans résultats. On lira sans une seconde d'ennui l'énorme livre de M. J.-J. Goblot sur *Le Globe et son groupe littéraire* (1). C'est l'histoire de la jeune France libérale sous la Restauration. On y suit, de 1813, date où les jeunes gens dont la réunion en 1824 fonde *Le Globe* se sont connus à l'École normale, à 1830, le mouvement d'une opinion philosophique qui «s'élabore, se développe, se modifie en avançant», mais qui se dissout au moment où elle semble être «arrivée», c'est le mouvement même de la jeunesse dans sa fraîcheur, mais aussi dans sa rigueur, dans sa pureté, dans toutes les sévères exigences de l'esprit difficilement compatibles avec la pratique. Stendhal a raillé «les puritains du Globe».

Napoléon visitant un jour de l'année 1813 les combles du collège Louis-le-Grand où l'École normale supérieure avait trouvé asile s'écria, rapporte Villemain dans ses *Souvenirs contemporains*, qu'il n'avait jamais rencontré dans un grenier autant d'hommes d'esprit. Il y avait là Jouffroy, Damiroton, Trognon, Dubois, tous groupés dans «un séminaire ardent» autour de leur répétiteur de philosophie, à peine leur aîné, Victor Cousin. Le retour de l'île d'Elbe les jeta à sa suite sur la route de Lille dans la cohorte des Volontaires royaux pour soutenir la Monarchie, la Charte et la Liberté. Quelques années plus tard, ils se lancent avec la même ardeur de jeunesse dans le carbonarisme. Dubois y retrouve son ancien condisciple du lycée de Rennes, Leroux. Il y avait

chez Dubois, dit Sainte-Beuve, «en réserve, un vif sentiment révolutionnaire et girondin». Leroux, fils de limonadier, après de brillantes études, s'était fait ouvrier typographe. Esprit inventif, il eut l'idée d'un journal «utile» composé d'analyses de littérature étrangère, d'extraits de voyages, de récits instructifs. Dubois voulut y adjoindre une partie de critique littéraire et philosophique. De la conjonction de ces deux idées devait naître *Le Globe*. Pour Sainte-Beuve, Dubois représentait l'idée «active» ; selon M. Goblot, Leroux était la cheville ouvrière sans laquelle point de *Globe*. Pendant ce temps, Jouffroy, destitué de ses fonctions à l'École normale, où il avait été nommé répétiteur, et à la faculté des lettres, avait ouvert un cours privé dans son appartement de la rue du Faubourg Saint-Honoré. Jouffroy était le phare de sa génération. Universitaires et jeunes gens du monde se pressaient à ce cours. Jugeant l'éclectisme et le syncrétisme de Victor Cousin insuffisants à résoudre le problème philosophique par excellence qui est celui de la destinée personnelle, Jouffroy était conduit à rechercher, dans un monde où la perte de la foi n'avait plus rien «laissé debout», le moyen de «relever par la raison ce que la raison avait renversé». Un spiritualisme rationnel imprégnait toute sa pensée. Il devait le transporter au *Globe*, en faire le ciment intellectuel du nouveau «recueil» où il amenait à sa suite ses auditeurs de la rue du Faubourg Saint-Honoré, non seulement ses camarades de l'École normale, mais une élite de salons, les Duchatel, les Ampère, les Vitet, les Duvergier de Hauranne... Rémusat, déjà présent aux *Tablettes universelles* de 1822, sorte de première mouture du *Globe*, figurera au premier rang de ce groupe qu'il animera de sa verve.

«Abstenons-nous de la pratique - Faisons de la métaphy-

sique...» chantait-t-il en se moquant des Doctrinaires aux côtés desquels (Royer, Guizot, Broglie, Barante...) il était assis, tout à fait au bout, sur le fameux «canapé». Au *Globe*, sa spécialité sera «la métaphysique politique». De la littérature et de la philosophie, c'est vers la politique que les "globistes" seront peu à peu attirés comme par un aimant invisible, mais fortement agissant, en suivant, dans une région supérieure où, libres esprits, ils ont leurs aises à l'écart des engagements comme des compromissions, un itinéraire d'altitude où ils peuvent respirer l'air du siècle, purifié de ses miasmes. Jeunesse et Liberté, c'est le double symbole du *Globe*. Ces jeunes gens ont eu vingt ans en 1820. S'ils peuvent reconnaître des filiations, ils refusent d'assumer des antécédents. Ils rejettent l'Ancien Régime, sauf le principe de légitimité monarchique. Ils soumettent l'héritage de la Révolution à un inventaire où l'actif ne l'emporte pas forcément sur le passif. Ils ne retiennent de l'Empire que l'excitant d'une aventure européenne. La Restauration les initia à des débats d'idées dans un air vivifiant de liberté intellectuelle. Que cherchent-ils en essayant de concilier les opinions plus qu'en les opposant et, en tout cas, en se faisant une règle de n'en adopter aucune ? La vérité... Mais Jouffroy préfère laisser au siècle le soin de l'enfanter. En en respirant l'esprit, en s'en laissant féconder, peut-être participeront-ils à son enfantement.

Emulation, compétition-frais émoulus des écoles, ces jeunes normaliens préparent les voies à la vérité, mais en la mettant «au concours». Chez eux aucun absolutisme de doctrine, mais l'ardeur dans la recherche. *Le Globe* est une entreprise de pensée. Goethe, à Weimar, déclare qu'il ne peut lire un autre journal. Le risque, c'est, comme dira plus tard un Péguy, en gardant les mains pures, de ne plus avoir de mains. La critique du *Globe* «s'exerce-t-elle à vide ?». M. Goblot pose la question à propos de la littérature. On peut la poser dans tous les domaines. La politique où ces jeunes gens abstraits se sentent invinciblement attirés, las d'idées sans résultats, est celui où ils ne pourront que se compromettre. Le «recueil bi-hebdomadaire littéraire et philosophique» prend en 1827 l'intitulé de «recueil philosophique, politique et littéraire». En janvier 1830, il deviendra quotidien. Du débat où l'on restait confiné, va-t-on passer au combat ? C'est le moment où l'échec du ministre libéral de Martignac auquel ont bien contribué «les hommes d'Etat en herbe et en espérance du parti whig de France», comme le confesse le duc de Broglie dans ses Souvenirs, rend inévitable le recours de Charles X à son vieil ami et complice Polignac. Les amitiés comptent plus pour le roi que les idées. Polignac a des apparitions de la Sainte Vierge, mais il est féru de constitutionnalisme anglo-saxon. Il commence par faire des ouvertures au centre - Royer-Collard, Pasquier, qui se refusent. Il se contenterait dans un ministère où serait conservé Martignac de n'être que le ministre de la Maison du roi. Mais il est frappé d'ostracisme. Il est, ce dévot, «diabolisé». On le condamne avant de l'avoir entendu. Il confie au comte de Carné, dans un entretien que celui-ci rapporte dans ses Mémoires, qu'il veut augmenter le nombre des députés, abaisser l'éligibilité à trente ans, décentraliser l'administration, adjoindre à l'électorat les capacités. «Pour-

quoi, dit-il, rechercher ce que j'ai pensé il y a vingt ans ?». On ne discute pas avec cet «exclu». Aucun dialogue, même de sourds, n'est possible. Royer-Collard, dans l'Adresse des 221, déclare, aussi bien, que le concours entre le roi et la Chambre n'existe plus. *Le Globe* n'a pas attendu ce point de rupture pour descendre de l'empyrée des idées dans l'arène où vont s'échanger des gros mots. «Il nous serait difficile, écrivait Dubois dès novembre 1827, de trouver des paroles modérées». On ne rejette pas les Bourbons, on ne récusé pas encore la légitimité, on ne conspire pas pour Orléans. Rémusat ne veut de résistance que «légale». «Pas autre chose !». Autre chose ? l'insurrection... On y pense, on la prépare peut-être. D'Eckstein, publiciste catholique, s'était moqué des globistes, éternels jeunes. «Sachez saisir le moment où vos homélies vieillissent». Ils l'ont saisi. Le ton du *Globe* a changé. «Il faut se régénérer ou mourir» dit Dubois présentant que la Révolution de juillet pourrait marquer la fin d'un groupe trop lié aux débats d'idées de la Restauration.

L'un des globistes, Georges Farcy, sera tué sur les barricades. Les autres, ayant eu le temps d'accomplir en six années, de 1824 à 1830, ce qu'ils ont nommé leur noviciat, se sentent prêts maintenant pour les affaires. Aux idées succèdent les calculs. La nouvelle royauté résulte d'un contrat, c'est un mariage civil selon le mot de Duvergier de Hauranne. Aussi bien pourra-t-on invoquer en 1848 pour rompre le contrat un vice du consentement. En attendant, l'on assiste à l'assaut des places. Duchatel, ministre de l'intérieur lors de la prochaine Révolution, entre au Conseil d'Etat, Guizard et Amédée Thierry sont préfets, Vitet sera inspecteur général des monuments historiques, Jouffroy préfère s'éloigner.

«La Restauration, a dit Renan, a fondé le vrai développement de la France au XIX<sup>e</sup> siècle et reste chère à tous ceux qui pensent d'une manière élevée». La haute compagnie intellectuelle, ainsi nommée par Sainte-Beuve, avec ses formes de sociabilité héritées de l'Ancien Régime a disparu dans l'avènement de la France bourgeoise en 1830. Cet avènement auquel il avait tant travaillé coïncide, comme le prévoyait Dubois, avec la fin du *Globe*. C'est que, sans doute, il avait (à son insu ?) partie liée avec la société dont parle Sainte-Beuve.

\*  
\*\*

La monarchie constitutionnelle est aujourd'hui en Europe le régime de presque tous les pays hautement civilisés. Si l'Allemagne a dû renoncer à son Hohenzollern, si l'Italie a perdu sa Maison de Savoie, ce n'est que par suite d'accidents politico-militaires dont l'Italie, au moins, paie lourdement les frais. L'Espagne retrouvant son Bourbon a pris place, grâce à lui, dans le club des puissances privilégiées. Pourquoi la France n'est-elle pas devenue, comme les autres membres de ce club distingué, une monarchie constitutionnelle ? Question posée par M. Pierre Rosanvallon à laquelle il tente de répondre dans un ouvrage passionnant, *La Monarchie impossible* (2). «A trois reprises, écrit-il, en 1791, 1814, 1830, la France a cherché à conjuguer le principe monarchique avec les libertés modernes». Trois tentatives, trois échecs. «Comment comprendre cette impossibi-

lité de la monarchie constitutionnelle à exister de façon stable en France ?».

Ce n'est pas la «fuite à Varennes» qui a causé l'échec de la monarchie constitutionnelle en 1791, alors que l'absence du roi, semant la panique, a conduit les constituants à renforcer ses pouvoirs pour équilibrer leur Constitution. L'échec de 1830 peut-il être imputé à ce que M. Rosanvallon appelle «l'initiative provocatrice» des fameuses ordonnances de Charles X ? Celui de 1848, à «la crispation conservatrice» de Guizot ? Explications trop superficielles, trop liées à la contingence pour être acceptables. Les causes du triple échec de l'instauration d'une monarchie constitutionnelle en France doivent être recherchées à un niveau plus profond, rattachées à une lointaine origine. Deux courants traversent l'histoire de France, l'un aristocratique, libéral («la liberté est ancienne», a dit Benjamin Constant), centrifuge, de source germanique et de tendance républicaine, l'autre, centralisateur, unitaire, autoritaire, égalitaire, monarchique. La Révolution a-t-elle été une cassure dans la continuité historique française ? Elle brasse au contraire ces deux courants dans ses tourbillons. 89 est-il plus républicain ? 93, plus monarchique ? Le Comité de salut public est l'héritier de Louis XIV. Si fracture il y a, a-t-elle été consolidée ? L'Empire n'a été qu'un emplâtre médical. La Restauration a tenté une greffe chirurgicale. Deux éminents magistrats de la Cour de Paris, nos amis les présidents Bonin et Didier, ont analysé dans un excellent ouvrage, *Louis XVIII roi de deux peuples* (3), l'opération de fusion, sous ce règne, des deux France issues de l'Ancien régime et de la Révolution. C'est au lendemain de la poussée de fièvre révolutionnaire, dans la paix retrouvée et dans un débat librement engagé, que l'on a pu rechercher les moyens de réaliser enfin l'unité de ce pays divisé contre lui-même, en créant, selon le mot du chancelier Dambray, sur des bases anciennes un Etat nouveau. Les années comprises entre 1814 et 1830, prolongées jusqu'en 1848, sont, pour M. Rosanvallon, le terrain où cette opération aurait pu réussir et où une enquête doit être menée pour déterminer les raisons de son échec.

Datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII, l'interrègne de la Révolution et de l'Empire étant politiquement biffé, comme sera celui en 1945 de «l'Etat français», la Charte de 1814 ne fait-elle que continuer le passé, ou bien, le Roi ayant tout oublié, ouvre-t-elle l'avenir ? La Charte, placée dans une perspective plus mystique que politique, est le temple de la Nouvelle Alliance, c'est, disent les «doctrinaires», les desservants de cette liturgie, le monument élevé à la souveraineté de la Raison. L'insoluble problème juridique de la souveraineté est ainsi évacué. Louis XVIII, esprit peu religieux, pensait sans doute avoir trouvé un compromis entre l'Ancien Régime et la Révolution. Il s'accommoda de cette conception sacrale de sa Charte. L'apprentissage du parlementarisme a pu se faire sans difficultés sous son règne. Mais, sous Charles X, il en ira autrement. Pourquoi ? C'est après avoir constaté l'échec du libéral Martignac et la contribution qu'y avait apportée le centre gauche lui-même (le duc de Broglie a battu sa coulpe dans ses Souvenirs) que le Roi appellera Polignac. Il lui est fait, avant même qu'il se présente devant la Chambre, un procès d'in-

tentions. La presse se déchaîne. Elle menace la sûreté de l'Etat en dénonçant les projets militaires de l'expédition d'Alger. L'application de l'article 14 de la Charte s'en trouvera-t-elle justifiée ? Il est ainsi libellé : «Le roi... fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat». Est-ce la définition du pouvoir réglementaire du Roi ? L'invocation, au détour d'une phrase, du principe supérieur du salut public ? Article peu clair, prêtant à interprétations. Il n'a soulevé pourtant aucune objection, lorsque Louis XVIII s'en est servi à plusieurs reprises en 1814-1815, notamment pour modifier déjà, comme le font les ordonnances de Charles X, le nombre des députés et l'âge de l'éligibilité, ou limiter la liberté de la presse qui n'est suspendue en 1830 que temporairement. Y a-t-il eu violation de la Charte ? Les professeurs de droit constitutionnel peuvent en discuter. Ce qui est curieux (et combien instructif), c'est de lire sous la plume de Charles de Rémusat dans une lettre adressée à sa mère le 23 février 1819 : «Nous ne sommes pas sans agitations. Voici le plan qui sort de la rue Quincampoix (où habitait Guizot)... C'est de casser la Chambre, nommer quatre-vingts pairs et convoquer les collèges électoraux par une ordonnance qui double le nombre des députés et change l'âge compétent... C'est le moyen unique d'anéantir les ultras en un clin d'oeil». Ce projet, présenté sans grands états d'âme comme organisant un «possible coup d'Etat», avait, d'après Rémusat, reçu l'aval du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur, les très libéraux de Serre et Decazes. La question qui est posée en 1830, et que la Charte de 1814 avait éludée, est celle de savoir si la prérogative royale doit l'emporter sur la majorité quand les intérêts supérieurs de l'Etat sont en jeu. Pour Charles X, les libertés publiques sont placées sous la sauvegarde des droits de la Couronne qui leur sont antérieurs et dont elles tiennent leur existence. Surtout, le roi a estimé à la lumière des faits que le régime des partis rendait difficile, sinon impossible, le fonctionnement normal d'institutions parlementaires. Le régime des partis, la pente de l'esprit français y conduit naturellement. C'est contre ce régime que De Gaulle édifiera ce que M. Rosanvallon nomme sa «monarchie républicaine» en réintroduisant l'article 14 de la Charte de 1814 sous l'article 16 de la Constitution de 1958-1962.

La Charte modifiée de 1830 permettra-t-elle à la France de tenter avec un roi nouveau une nouvelle expérience libérale ? Pourra-t-elle enfin terminer la Révolution, comme Barnave avait cru déjà la terminer en 1791 ? L'ordre légal, selon l'expression de Duvergier de Hauranne, substitué à une monarchie conservant un reste de magie, ne disposera en 1848 d'aucune ressource pour arrêter le flot dont Royer-Collard, l'oracle de la Charte (il avait déclaré en 1830 qu'il n'avait de vocation libérale qu'avec la légitimité), a annoncé le déferlement. La monarchie constitutionnelle est-elle possible ? Les «honnêtes gens», pour parler comme Thiers en 1871, sont désormais indifférents à la forme du régime. S'ils veulent la liberté, ils opteront pour le régime qui la garantit le mieux, et suivant les circonstances. «République ou monarchie, écrit Sainte-Beuve en 1861, je voudrais voir au milieu de ce grand pays un gouvernement libre ou, si vous

préférez, une mêlée ouverte aux gens de bien". République peut-être, mais élitaire... Ce sera en 1875, la "République des ducs", cette Salente anglo-libérale, rêve caressé par Fénélon, et que la postérité de Coppet traduit dans les faits. La liberté en France est un luxe que, seule, peut s'offrir une élite disposant des rentes intellectuelles et morales pour en jouir.

M. Rosanvallon pense que la préférence du Français moyen va, faute de rentes suffisantes, à la monarchie absolue ("l'égalité sous un César", disait Joseph de Maistre) ou à la démocratie jacobine dont Robespierre est le repoussoir, mais il exerce sa fascination sur un peuple épris de nivellement, j'allais dire de laminage social. Libéraliser la monarchie ? Le Français moyen préfère "démocratiser l'absolutisme". Son vœu s'inscrit dans le courant monarcho-centralisateur dont l'existence apparaît sous Louis VI le Gros, mais pour aboutir aux Bonaparte. Sans Waterloo et Sedan, ils règneraient encore. C'est à contre-courant qu'il faudrait remonter l'histoire de France pour rétablir dans une société organique, comme celle de l'ancienne France, les contre-pouvoirs aristocratiques et communautaires susceptibles d'équilibrer une architecture politique dont la clef de voûte serait le "pouvoir neutre", c'est-à-dire arbitral, soustrait à la compétition des partis, dont Benjamin Constant a fait la théorie. Quelle réponse, dans ces conditions, donner à la question posée par M. Rosanvallon au seuil de son ouvrage ? Il faudrait peut-être aller la demander au grand sorcier Royer-Collard, l'Edouard Herriot de la Restauration. M. Rosanvallon rappelle qu'il n'y a pas eu dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France un véritable esprit républicain, sans doute en raison des mauvais souvenirs de la Révolution. Le légendaire de la République s'est formé dans les sociétés secrètes sous la Monarchie de Juillet, et il est devenu mythologie officielle lorsque les maîtres d'école de Jules Ferry ont mis en leçons les chansons de Béranger. Mais il existait, comme il a toujours existé en France, à l'état latent entre deux explosions, un esprit révolutionnaire dont l'aliment est *l'invidia democratica*. Cet esprit révolutionnaire est dénoncé par Royer-Collard, c'est le mal français, responsable de toutes nos catastrophes historiques. "Chassé de la rue, dit Royer-Collard, il se réfugie au cœur de l'Etat". Il est reconnaissable à "l'hypocrisie de ses paroles, à la folie de son orgueil, à sa profonde immoralité". Cet esprit révolutionnaire, ce dieu exigeant et intraitable, comment, par quels sacrifices, l'apaiser, quelle Constitution offrir en holocauste à ce sanglant Moloch qui en a déjà fait, en moins de deux cents ans, une consommation effroyable ?

\*  
\*\*

M. Michel Poniatowski consacre sa retraite à Talleyrand. Si les hommes politiques restent à son écoute, qu'il leur propose les leçons de leur grand ancêtre. Après *Talleyrand et l'ancienne France*, *Talleyrand et le Directoire*, *Talleyrand et le Consulat*, il y a eu *Talleyrand aux Etats-Unis*, voici *Talleyrand et les années occultées; 1789-1792* (4). Sur ces années, Talleyrand est très discret dans ses Mémoires. M. Poniatowski rapporte l'une de ses confidences à M<sup>me</sup> de

Chastenay le rencontrant pour la première fois, ministre du Directoire, dans les salons de Barras et qui s'entendit déclarer qu'il fallait "toujours se mettre dans la situation de pouvoir choisir entre deux partis". Le secret de sa vie (ou de sa réussite) ? demande M<sup>me</sup> de Chastenay. "Présider aux grands événements de l'Europe ou du moins les pressentir" en se réservant de "se retirer quand sa raison lui en donnerait le conseil".

Lorsque Talleyrand s'est trouvé à la croisée des chemins en 1789, il prône, après le coup de force du Tiers Etat au Jeu de Paume, la dissolution des Etats généraux et, en même temps, l'annulation du caractère impératif des mandats électoraux. Les députés n'ont-ils été élus que pour résoudre la crise financière ? Ils prétendaient donner une Constitution au pays. Deux ans après, la crise financière n'était pas résolue, alors que le déficit de cinquante millions de francs en 1789 s'élève, en 1791, à deux cent cinquante millions. La Constitution approuvée par le roi marquait-elle la fin de la Révolution ? «La Révolution est finie» proclame Barnave. La véritable révolution, préméditée, préparée dans quelques petits cercles selon l'aveu de Chamfort à Marmontel (la nation sait-elle ce qu'elle veut ?, on le lui fera vouloir et dire ce qu'elle n'a jamais pensé... c'est un grand troupeau qu'avec de bons chiens les bergers mènent à leur gré), la véritable révolution allait commencer. Mais M. Poniatowski peut le dire : «C'est la Constituante qui a placé la France sur une trajectoire précise dont la logique conduira à la guerre extérieure, à la guerre civile et à la Terreur».

Les années «occultées» par Talleyrand, 1789-1792, sont celles où M. Poniatowski souligne qu'il a joué un rôle déterminant dans les décisions qui ont orienté la Révolution : suppression des ordres et des privilèges laissant la France sans société, définition des droits de l'homme en termes d'abstraction métaphysique, nationalisation des biens d'Eglise dont la première conséquence sera la fermeture des hôpitaux et des écoles (l'enseignement était florissant sous l'Ancien régime, note M. Poniatowski avec chiffres à l'appui), vote de la Constitution civile du clergé qui comble les vœux des bourgeois protestants et jansénistes nombreux dans l'assemblée, en abolissant l'autorité du Pape, enfin établissement d'une démocratie royale dont Taine a pu dire : "Quelque mauvais que soit un gouvernement, il y a quelque chose de pire, c'est la suppression du gouvernement". La Constitution de 1791 organise l'anarchie.

Comment en sortir ? En conduisant à son terme qui est le despotisme démocratique débouchant sur le despotisme césarien la trajectoire sur laquelle la Constituante a placé la France ? Mais la Terreur n'est-elle pas consubstantiellement liée à tout le processus révolutionnaire ? Malouet dans ses Mémoires la date du 14 juillet 1789. C'est la Terreur sauvage. Vergniaud, dès le mois de mars 1792, annonce l'instauration de la Terreur institutionnelle en désignant du doigt, de la tribune de l'assemblée, les Tuileries et en s'écriant : «La Terreur doit rentrer dans ce palais d'où le despotisme l'a fait si souvent sortir». M. Poniatowski nous a conduit jusqu'au terme fatal du 10 août «en détournant les yeux (comme Talleyrand lui-même) des scènes hideuses où tant d'abjection se mêle à tant de férociétés». Il n'a voulu écri-

re autour du personnage de Talleyrand que l'histoire «politique» de ces années, s'efforçant de les isoler et de les abstraire des désordres de la rue et des campagnes pour mieux étudier, à l'état pur, la logique de sa trajectoire.

Vergniaud a annoncé la Terreur le jour même où mourait le pacifique empereur d'Allemagne, Léopold II, dernier rempart contre la guerre. Tous les partis la voulaient, dit M. Poniatowski, soit pour assurer le succès de la Révolution, soit pour sauver la monarchie. Le Roi, non... Sa diplomatie, aidée par celle de l'Empereur, s'efforce durant tout l'hiver 91-92 d'effacer le caractère agressif des ultimatums dont l'Assemblée est prodigue. Quand l'inévitable aura lieu, Louis XVI enverra encore le Genevois Mallet du Pan en mission officieuse à travers l'Europe pour faire prévaloir la solution qu'il préconise : la réunion d'un congrès où il se poserait en médiateur entre les révolutionnaires et les alliés. C'est le moment où l'Assemblée dépêche Talleyrand en Angleterre (et Ségur en Prusse) pour acheter leur neutralité. Le but bien avoué est de n'en découdre qu'avec l'Autriche, notre alliée depuis le traité de 1756, mais d'où nous vient l'Autrichienne abhorrée, le principal obstacle à la Révolution, celle dont Mirabeau avait espéré qu'elle sauverait avec lui la France et la monarchie.

Talleyrand revient d'Angleterre pour assister à l'insurrection du 10 août d'où le roi pouvait encore sortir victorieux, s'il avait voulu employer les moyens qui lui étaient proposés, mais a-t-il jamais voulu quoi que ce soit, sinon mourir en saint ? Jacques Bainville préparait quand il est mort en 1936 un livre sur Louis XVI dont la préface a été publiée dans *La Revue universelle* en novembre 1987. On a été rarement aussi sévère pour le malheureux roi que cet historien royaliste : «Avoir ruiné en trois ans une oeuvre presque millénaire, ne dirait-on pas qu'il l'a fait exprès ?». L'insurrection du 10 août met un terme en effet à huit siècles de monarchie capétienne et d'histoire française. Le moment était-il venu pour Talleyrand d'entendre, selon le mot de Mme de Chastenay, la voix de la raison et le conseil de se retirer ? Pourtant, il rédige encore une adresse aux puissances étrangères pour justifier la chute du roi. Alors se décide-t-il à quitter la France. C'est pour la charmante retraite de Juniper Hall en Angleterre où il retrouve, en attendant d'autres aventures, Narbonne, M<sup>me</sup> de Staël, Jaucourt, toute la coterie constitutionnelle, mais muni du sauf-conduit officiel qui lui permettra de rester «dans la situation de pouvoir toujours choisir entre deux partis».

\*  
\*\*

«On l'a élevé en homme et il le doit à une femme : c'est le chef-d'oeuvre de M<sup>me</sup> de Genlis. Il débuta prince, puis il se fit jacobin, ensuite soldat, citoyen des Etats-Unis d'Amérique, maître de mathématiques, voyageur pédestre, plus tard hôte de l'Angleterre, naturalisé sicilien ; il sollicita en Espagne un rôle quelconque et, en définitive, redevint prince du sang... Il ne manque à ce portrait de Louis-Philippe par Louis XVIII que la couronne dont il se coiffa en 1830 pour sauver sa fortune. Cet homme, de moeurs régulières, simple et bon, modéré en tout, a eu une vie d'aventurier.

Enfant, confié par son père à sa maîtresse, il en reçoit une éducation romanesque, mélangée de Fénelon et de Rousseau. Aussi adhère-t-il à vingt ans au club des Jacobins en se déclarant «prince français, en expiation de ses péchés». Danton le tient en réserve de la République. Sous la Restauration, il se posera lui-même en réserve de la Monarchie. «Je ne ferai pas tomber la couronne de la tête qui la porte, mais, si elle tombe, je la ramasserai». Il est sacré roi sur le balcon de l'Hôtel de ville par le baiser républicain de La Fayette. «Ayant les qualités et les défauts propres aux rangs subalternes de la société, a écrit Tocqueville qui ne le flatte pas, il n'avait qu'une vertu de roi, le courage». Détrôné, pris de panique, il s'éclipsera dans un fiacre sous le nom de M. Lebrun, en emportant ses clefs et son portefeuille. Ce roman picaresque dont le héros a traversé tous les pays et fait tous les métiers se termine en comédie de Labiche. Il ne faut pas s'étonner du cadre tragique dans lequel elle se déroule. M. Jean-Pierre Vincent mettant en scène *La Cagnotte* lui a donné pour décor un Paris mis à feu et à sang par la Commune. Le livre de M. André Castelot sur Louis-Philippe le suit pas à pas dans son roman d'aventures mêlé de comédie bourgeoise. Ce n'est pas un livre sur l'histoire d'un règne, c'est l'histoire de la vie d'un homme dans ses rencontres avec l'Histoire. *Louis-Philippe roi méconnu* (5), dit M. Castelot. Le Roi dont le règne réparateur continue, malgré l'apparente rupture de 1830, la Restauration bourbonnienne - «je l'ai choisi non pas quoique Bourbon, mais parce que Bourbon», a déclaré Guizot - n'est pas méconnu. L'homme l'est-il ? Il ne l'est plus beaucoup depuis l'extraordinaire découverte par M<sup>me</sup> Marguerite Castillon du Perron dans les caves d'une banque de Londres des papiers d'Orléans où figuraient les mémoires de Louis-Philippe, le journal de la Reine Marie-Amélie, le journal du Duc de Montpensier, des lettres de Madame Adélaïde, de la Duchesse d'Orléans... Le Comte de Paris a publié les Mémoires de son aïeul arrêtés en 1793 (6). M<sup>me</sup> Suzanne d'Huart, le journal de Marie-Amélie (7), M<sup>me</sup> Castillon du Perron, deux volumes sur *Louis-Philippe et La Révolution* (8). M. André Castelot a puisé dans ce trésor.

Le roman d'aventures de Louis-Philippe se termine-t-il en 1814, quand le prince rentre en France avec les Bourbons ? Prudent, désirant s'embourgeoiser, refaire sa fortune, se tenir au besoin disponible, le duc d'Orléans garde ses distances vis-à-vis de ses aînés. Lorsque le Roi l'enverra à Lyon arrêter Napoléon revenant de l'île d'Elbe, il traîne visiblement les pieds. J'ai eu entre les mains le journal manuscrit d'un apprenti-perruquier de ce temps, Louis Normandin. J'en ai tiré la matière d'une communication à la Société Chateaubriand (9). C'est un témoignage sur l'état d'esprit du Français moyen. Napoléon a dit à son ministre Mollien qu'on l'avait laissé arriver comme on avait laissé partir Louis XVIII. «J'avais beaucoup voyagé et à pied, écrit Louis Normandin dans son journal, j'avais pu me faire une idée des sympathies de la population : sur mille, il n'y en avait pas un sur dix pour Napoléon... «La nouvelle du débarquement, ajoute-t-il, mit Paris dans la consternation... Napoléon est entré le 20 mars à huit heures du soir à la tête de l'armée. Sur toute la route, il n'y a pas eu la moindre

démonstration. Il n'y avait que les soldats qui criaient Vive l'empereur». Pour acclamer Napoléon aux Tuileries, la police recrutait les mauvais sujets, les flâneurs, les curieux. Louis-Philippe n'a pas dû se faire beaucoup d'illusions sur les chances de cette équipée. Il suivit le Roi jusqu'à Lille, mais préféra s'embarquer à Calais pour l'Angleterre. Il n'en reviendra que lorsqu'il aura compris que le Roi peut à juste titre s'étonner de ne jamais le voir où il doit être. Qu'est-ce qui divise les Bourbons et les Orléans ? Le souvenir d'Égalité, celui de Valmy, de Jemmapes, une cocarde ?... Débarquant à Boulogne en 1814, sur le vaisseau *Le lys*, Louis XVIII arbore à son chapeau la cocarde tricolore, les maréchaux de l'Empire, sur le quai, la cocarde blanche. Par politesse, Louis XVIII s'en décora. Le Roi, au cours de son règne, ne fera que donner des assurances au Duc d'Orléans ; «Je désire que tout soit arrangé de manière que, si notre branche venait à manquer, la vôtre arrive au trône tout naturellement et sans obstacle». Drapeau blanc, drapeau tricolore... allait-on compromettre les chances de la France pour ce que Pie IX nommera, en 1873, lors du «grand refus» du Comte de Chambord, «ouné serviette» ? Louis-Philippe façonnant sa figure de futur roi-bourgeois ne s'en tient pas moins à l'écart de la Cour et de ses rites antiques, dans son château de Neuilly, sa résidence secondaire, loin de Paris. Il y appelle à lui la France moderne. Il donne une grande fête à la veille de la révolution, au printemps 1830, pour son beau-frère, le Roi des Deux-Siciles. Elle est racontée par la Duchesse de Maillé dans ses *Souvenirs des deux Restaurations* (10). Tout le grand commerce de la Rue Saint-Denis est invité. Charles X, chevalier romantique du Moyen-Age, est un peu dépaycé dans cette société où Balzac et Labiche recruteront leurs personnages. «Quoique, dit Tocqueville, issu de la race la plus noble de l'Europe et qu'au fond de son âme, il en cachât l'orgueil héréditaire», Louis-Philippe s'y plaît. Cette fête, donnée pour éblouir des princes qui l'ont connu pauvre diable à Naples lorsqu'il est allé demander la main de Marie-Amélie, sent le parvenu. Passant par Coppet pour saluer sous l'Empire Madame de Staël, elle devait confier à Benjamin Constant qu'il parlait comme M. Ternaux, un célèbre marchand de rouenneries. Louis Philippe aime-t-il jouer la comédie bourgeoise ? Lorsque M. Thiers va le chercher à Neuilly pour lui offrir la couronne qui n'est pas encore «tombée», il se cache au fond du jardin. N'est-ce pas trop tôt pour se lancer dans une nouvelle aventure ? N'aurait-il pas dû être aux côtés du Roi à Saint-Cloud à sa place de premier prince du sang ? Il lui écrira (la lettre a-t-elle été jamais envoyée ?) : «J'ai été plus d'une fois, sire, comblé de vos bontés, mais je n'ai jamais eu le bonheur d'obtenir votre confiance qui peut-être m'aurait mis à portée de prévenir les scènes douloureuses dont Paris vient d'être le théâtre. J'en ai eu la preuve bien frappante et bien pénible dans le silence imperturbable que Votre Majesté a observé à mon égard pendant ces quatre dernières terribles journées où il eût été si naturel que j'eusse été appelé à vos conseils au moment des plus grands dangers auxquels la monarchie a peut-être jamais été exposée». Ah, le matois !

«Il ne remue pas, disait Louis XVIII, et cependant je m'aperçois qu'il chemine. Cette activité sans mouvement

m'inquiète. Comment s'y prendre pour empêcher de marcher un homme qui ne fait aucun pas». C'est ainsi, attendant sans paraître bouger, que Louis-Philippe, ayant ramassé une couronne sans se baisser, a, comme on l'a dit, «épousé son temps». Il forme avec Marie-Amélie un ménage bourgeois. Mais que pouvait-il en sortir, sinon l'ennui ?... La France s'ennuie, a proclamé Lamartine sous Louis-Philippe. Il lui fallait ce que Stendhal a appelé la magie de la monarchie, Jaurès, le charme séculaire de la royauté... ou la guerre, le beau trépas romantique chanté par Béranger. Elle l'aura avec le Napoléonide, successeur de Louis-Philippe. M. Castlot, en nous faisant vivre dans ce ménage bourgeois bien capitonné, ne nous en a pas fait connaître l'ennui, mais le charme discret que peut-être nous regrettons.

\*  
\*\*

Léon Daudet et son «stupide XIX<sup>e</sup> siècle» ont-ils donné mauvaise conscience à M. Gabriel de Broglie écrivant une Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle sous-titrée «*L'éclat et le déclin de la France*» (11) ? «Le XIX<sup>e</sup> siècle, proteste-t-il, n'est pas stupide, il est bourgeois», ce qui, dans l'acception romantique du mot «bourgeois», revient au même. Stendhal a placé son Lucien Leuwen devant le dilemme : respecter tout ou rien. Leuwen a choisi comme Stendhal de ne respecter rien, mais le bourgeois respecte tout. Léon Daudet a fait le dénombrement dans *Le stupide XIX<sup>e</sup> siècle* des «idées reçues» par le bourgeois. Dans un esprit critique. Le même dénombrement est fait dans le *Grand Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle*, mais dans un esprit tout différent de vénération.

M. Gabriel de Broglie nous dit qu'il a beaucoup puisé dans ce *Grand Larousse*. Comment parler du XIX<sup>e</sup> siècle en ignorant ce monumental ouvrage de références ? Citant Renan dans une très brillante introduction : «faire un ensemble vrai avec des traits qui ne le sont qu'à demi», il apporte cependant une réserve d'importance à la dette qu'il se reconnaît envers l'encyclopédique maison. Qui peut connaître le mieux le XIX<sup>e</sup> siècle qu'un Broglie ? Celui-ci nous donnant, dit-il, «son» histoire du XIX<sup>e</sup> siècle s'y sent en effet chez lui. Il le fait commencer en 1814. Ne commencerait-il pas à Coppet, chez M<sup>me</sup> de Staël, belle-mère du duc Victor de Broglie et grand-mère du duc Albert ? Le XIX<sup>e</sup> siècle, pour les Broglie, une affaire de famille ! Sort de Coppet le grand courant de l'orléanisme qui a traversé, irrigué, nourri tout le siècle et qui débouchera en 1875 dans l'estuaire où les «honnêtes gens» de M. Thiers à la recherche de la meilleure des monarchies ou de la meilleure des républiques croiront avoir trouvé leur port. C'est un courant individualiste, libéral, aristocratique, n'entraînant dans son flot paisible et régulier que les résidus de la Révolution. Un autre courant, populaire celui-là, est le courant anti-révolutionnaire, associationniste, syndicaliste qui a pris naissance dans le saint-simonisme et qui, au moment où les Broglie fondent la «république des ducs», dérive curieusement du côté d'Henri V. «Avec Henri V, écrit Enfantin, on aurait plus de liberté que l'on n'en a jamais eue...».

M. de Broglie suit de préférence à travers son «histoire du XIX<sup>e</sup> siècle» le premier de ces courants, l'autre y restant sou-

terrain. Sa pente est celle d'un progrès continu et irréversible. «On n'arrête pas le progrès», chantent les bourgeois de Labiche sur les théâtres du Second Empire. Le XIX<sup>e</sup> siècle a eu pourtant à surmonter à son début un terrible handicap, celui de la Révolution qui a retardé de trente ans le développement industriel de la France. C'est Barante qui le dit dans ses Souvenirs. Second handicap tout aussi terrible, quoi qu'en pense M. Jean Tulard dans son anthologie napoléonienne (12), la saignée démographique de la Révolution et de l'Empire. L'Angleterre, sur la même ligne de départ que la France en 1780, avec un léger avantage pour la France victorieuse, distance sa rivale au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle ne sera pas rattrapée.

Le XIX<sup>e</sup> siècle, brillante façade, est miné de l'intérieur. Le romantisme auquel la littérature, dit M. de Broglie, est redevable de «beaux caractères», c'est l'émeute des sentiments, le renversement du gouvernement de la Raison, le débouchage de l'intelligence dans des entreprises aventuristes. Il conduit à Sedan. Le bourgeois, soudain effrayé, lorsqu'il sera lancé, peut-être malgré lui, dans l'aventure de la Revanche en 1914, prendra ses précautions en reculant de dix kilomètres sur tout le front avant de commencer les hostilités pour montrer au monde sa bonne foi. Souci de la façade ! Elle manqua de s'écrouler.

Le XIX<sup>e</sup> siècle, pour M. de Broglie, se termine en 1914, mais le XX<sup>e</sup> ne commence qu'en 1917, l'année «capitale», dit Paul Morand, celle où Cocteau, Stravinski et Picasso font *Parade*. Le bourgeois français a-t-il été vraiment solidaire de son XIX<sup>e</sup> siècle ? C'est une question à poser. Labiche, historiographe du Second Empire, comme Racine de Louis XIV, a mis en couplets, dans ses comédies, l'essor des chemins de fer, des sociétés par actions, des compagnies d'assurances. L'une d'elles s'appelle *La Méfiance*. Le XIX<sup>e</sup> siècle, si on le prolonge jusqu'en 1939 (le paysan, sinon le bourgeois, vivait en France en 1939 comme en 1850) aboutit à la catastrophe, terme fatal du plus glorieux et du plus vain, donc du plus stupide, de nos siècles. «Tout y était faux, a dit Flaubert, à commencer par le crédit», sur lequel il a joué son sort.

\*  
\*\*

Prévost-Paradol, Thiers, aujourd'hui Clemenceau (13), M. Pierre Guiral, professeur à la faculté des lettres d'Aix, déroule à travers la vie de ces trois personnages toute une histoire du XIX<sup>e</sup> siècle (tout au moins de sa seconde moitié). De *La France nouvelle* de Paradol est sortie la Constitution orléaniste de 1875, fondement de la «meilleure des monarchies», la «république sans républicains» de Thiers, un régime capable de réaliser harmonieusement la fusion entre république et royaume en se passant aussi bien de l'une que de l'autre. Paradol mort en 1870, Thiers mort en 1877, hommes du XIX<sup>e</sup> siècle, certes... Mais Clemenceau mort en 1929?... Il a été l'artisan de la victoire de 1918, mais la Grande Guerre qui est la première des grandes guerres du XX<sup>e</sup> siècle ne fait que clore le XIX<sup>e</sup> siècle, et, si Clemenceau a, comme on dit, «perdu la paix», c'est au nom de ce principe des nationalités, legs de la Révolution, dont Napoléon III,

tant admiré par M. Philippe Séguin, préfacer de l'ouvrage de M. Guiral, a fait les malheureuses applications que l'on sait. En signant le «mauvais traité» de 1918-1919, Clemenceau a paraphé le XIX<sup>e</sup> siècle.

Le démantèlement de l'Autriche-Hongrie, «Europe en miniature», «modèle de civilisation», selon les belles expressions de M. Guiral, perpétré à Saint-Germain et à Trianon, doit peser sur la mémoire de Clemenceau. Plus tard, lorsqu'André Maurois lui confiera son projet d'écrire une vie de Wilson, «ne faites pas cela, s'écria-t-il, il nous a fait trop de mal». Wilson, Bénès... mais aussi Clemenceau ont détruit l'Europe en détruisant l'empire des Habsbourg. D'autant plus impardonnable, Clemenceau, qui s'était rendu plusieurs fois à Vienne avant la guerre et avait été séduit par «l'amabilité souriante de l'Autriche». Le libéralisme de son gouvernement que Romain Rolland, écrivant de Suisse à Jean-Richard Bloch, attestera encore en pleine guerre. L'avait surpris, et il avait caressé l'espoir de la détacher de l'Allemagne. La détacher de l'Allemagne, ce fut possible en 1917, quand le prince Sixte de Bourbon-Parme, combattant dans l'armée française, apporta à Paris une lettre de son beau-frère l'empereur Charles Ier faisant des offres de paix. Une seconde lettre suivit. Aucune réponse de notre part. Le Pape proposa sa médiation. «Le monde civilisé ne devra-t-il donc plus être qu'un champ de ruines ?» demanda le Saint-Père. Mais, écrit Philippe Erlanger dans une biographie de Clemenceau rééditée en 1979 (14), «la monarchie catholique des Habsbourg était odieuse aux républicains laïques, à la France maçonnique qui avait épousé la cause des Tchèques. Laisser la gloire du médiateur à un Bourbon leur inspirait en outre des craintes dérisoires». Un professeur allemand, hostile au pangermanisme, Forster, réfugié en Suisse, fit une ultime tentative par l'entremise d'un Français, le comte Bégouen. Il proposait de détacher la Bavière de la Prusse pour l'attirer vers l'Autriche. Clemenceau recevant Bégouen s'écria : «Favoriser les catholiques aux dépens des protestants, jamais...». Michelet avait exalté en 1866, après Sadowa, «la victoire de la belle culture protestante sur la barbarie catholique». Il faut laisser la parole à Caillaux : «(Clemenceau et ses amis) ont voulu démembrer l'Autriche, les vieilles provinces catholiques, leur anti-cléricalisme était fortement surchauffé par les protestants du Royaume-Uni et des Etats-Unis... Diminuer le Vatican, détraquer l'Europe centrale, la note sera sévère. Ce sont des monstres, ces gens-là, les tueurs de l'Occident». Foch a pu dire que l'année 1919 a été fatale à la France et, ajoutons, à l'Europe.

«Il est difficile de connaître Clemenceau», écrit dans une biographie où il ne laisse rien ignorer de lui, M. Pierre Guiral, plus indulgent à son endroit que Philippe Erlanger. Cet homme embarrassé dans le fatras poussiéreux de ses idéologies n'en a pas moins projeté sur l'avenir des lueurs prophétiques. S'élevant en 1906 contre l'alliance franco-russe, il écrivait que la Russie nous entraînerait dans la guerre et qu'elle ne nous serait «d'aucun secours». Il a dit aussi, après la guerre, que «les boches rentreraient chez nous dans dix, dans vingt ans, quand ils voudraient», que «les Français allaient vivre dans la paix faisandée de la décadence, proie

de l'étranger». Il posait en principe qu' «un pays ne doit compter que sur lui seul». Comment le juger ? Lloyd George le comparait à Jeanne d'Arc, et il a écrit dans sa retraite : «J'ai raté ma vie. Je n'ai fait que du dilettantisme».

\*  
\*\*

Flaubert place la critique au dernier échelon de la littérature «après l'acrostiche et le bout rimé». Roger Nimier dont M. Marc Dambre publie le second volume de *Journées de lecture* (15) réfute cette opinion : «Il n'y a pas de dignité des genres», écrit-il. Flaubert disait que l'on se fait critique «quand on ne peut pas faire de l'art, comme on se fait mouchard quand on ne peut pas être soldat». On l'avait voulu juge, censeur, prononçant des sentences, lançant des exclusives, le critique ne serait-il donc qu'un flic ? On le ravalerait aujourd'hui dans le monde de l'édition et de la presse, un degré plus bas, au rang de courtier en publicité. Le lecteur n'attend de lui qu'un compte-rendu pour pouvoir parler des livres dans les dîners en ville sans les avoir lus. Un critique, M. Jacques Brenner, a répondu à un questionnaire. «Au nom de quoi, jugez-vous les livres dont vous parlez ?», «je ne juge jamais». Autre question : «Qu'est-ce qu'un bon critique ?». «Un bon critique, c'est un bon écrivain. Il est bon ou mauvais comme tout écrivain selon qu'on prend ou non du plaisir à le lire». «La littérature, dit Nimier, est une substance maligne qui se glisse partout». Même dans la critique ? Lire Alain écrivant sur Balzac et Stendhal, c'est, note Nimier, «lecture sur lecture, admiration sur admiration». La critique n'ajoute-t-elle pas à la littérature ? Barthes écrivant sur Racine, c'est Racine plus Barthes.

Roger Nimier est romancier et critique. Revenons au questionnaire posé à M. Jacques Brenner, lui aussi critique et romancier. «Qu'est-ce qui distingue le romancier du critique ?». Réponse : «Celui-ci s'inspire de choses qu'il a lues». *Les Journées de lecture* de Nimier, ce sont ces «prétextes». Autant dire, à l'occasion d'une flânerie, par une journée mélangée de liberté et d'étude, un point de départ. Roger Judrin, parfait essayiste, écrivait dans ses *Moralités littéraires* : «La critique n'est jamais qu'un point de départ ou une occasion». Chacun des articles composant ce livre est une excursion. L'auteur sur lequel, ou à propos duquel, on écrit, est un compagnon de route, mais l'on peut en chemin le distancer, le perdre de vue, avoir envie de ne plus converser qu'avec soi-même. La prose critique de Roger Nimier a souvent le ton de cette conversation. Il y retrouve naturellement le ton du roman. C'est ainsi qu'écrivant sur Stendhal, il transpose, pour le mieux comprendre, *Le Rouge et le Noir* dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le petit Sorel pense toujours à gauche, mais il se destine à l'Inspection des finances, Madame de Rénal qui joue au tennis avec lui et qui boit du whisky s'intéresse à la littérature, notamment à Stendhal, l'abbé Pirard a été prêtre ouvrier, Mathilde de la Mole joue à la «garçonnette», là elle retarde un peu. Mis en verve, Roger Nimier relisant *Armance* entreprend de marier Octave de Malivert avec Lamiel, ils ne risqueront pas d'avoir beaucoup d'enfants. Les articles critiques de Roger Nimier sont des tableaux de mœurs, des esquisses d'histoi-

re morale où il produit, comme Sainte-Beuve, ses propres sentiments sur le monde et la vie. Les mémoires de Charles de Gaulle lui donnent justement l'occasion de prendre la plume du grand critique. «Quel bon sujet pour Sainte-Beuve !», dit Nimier. Ministre dans le cabinet Flandin à Vichy, condamné à la Libération à l'indignité nationale, Sainte-Beuve aura le loisir d'écrire sur De Gaulle un chapitre d'histoire romanesque. N'a-t-il pas apporté dans la critique, écrit Nimier, les méthodes du roman ? Il nous a confié, traçant le portrait de M<sup>me</sup> de Charrière, que ses portraits littéraires n'étaient que «des petites nouvelles à un seul personnage».

Il racontait, dit Nimier, la vie de ses modèles. Roger Judrin auquel je me réfère encore, déclare lui aussi «s'être servi des écrivains, comme les écrivains se servent de leur modèle». «A quoi servent les ouvrages des écrivains ? demandait jadis Charles de Rémusat, l'homme le plus intelligent de son temps. A aider la critique». Il ajoutait, esquissant une théorie de la critique pure : «Si l'on peut faire de la critique sans les ouvrages, c'est autant de gagné... Est-ce que la peinture se compose de tableaux et la sculpture, de statues ? Non, tableaux et statues ne sont que des occasions de raisonner sur ce que c'est que la peinture et la sculpture». A la limite d'elle-même, la critique devrait, disait Rémusat, «s'exercer à vide». La critique de Roger Nimier est trop charnelle pour s'exercer à vide, mais elle ne renvoie qu'à l'œuvre de Roger Nimier. Ecrivant sur Max Jacob, nous dit-il, «c'est un grouillement d'idées intelligentes, de bonnes inspirations, des malices, des trouvailles»... C'est là tout Nimier, et c'est sur soi-même qu'à travers d'autres, il exerce sa critique. Ainsi fait-il son autoportrait, s'y découvrant avec ingénuité en éternel élève d'humanités éveillé à la vie par les bons auteurs. C'est dans ces *Journées de lecture*, c'est dans ces livres études de clair matin qu'on l'approche au plus près.

\*  
\*\*

M. André Brincourt évoque dans *Messagers de la nuit* (16), éclairant de son regard critique souvenirs, conversations, confidences, ses rencontres avec Roger Martin du Gard, André Malraux, Saint-John Perse dans la dernière décennie de leur existence, au moment où la mort fait de l'ombre sur la vie, mais où la vie, sous l'ombre, se prolonge peut-être indéfiniment. La dernière décennie, c'est celle de Goethe dans ses *Conversations avec Eckermann* dont Nietzsche a pu dire qu'il serait l'un des livres qui resteraient de son siècle. Dépassé, Goethe, par l'Histoire qui, en son temps, s'était extraordinairement accélérée ?... On l'a appelé, à la fin de sa vie, «le contemporain qui nous précède». Malraux, Martin du Gard, Saint-John Perse nous précèdent-ils, eux aussi, dans le siècle à venir ? M. André Brincourt, par un simple déplacement de lumière, tire de l'ombre où ils continuent peut-être d'avancer ces écrivains dont l'œuvre avait déjà reçu sa place dans le cimetière de la littérature. Malraux a dit à M. André Brincourt qu'il ne fallait pas suivre, mais renverser la chronologie d'une œuvre. Les derniers textes d'un écrivain le mettent dans sa vraie lumière.

Martin du Gard a été prématurément enseveli dans la

tombe des *Thibault* sous une dalle où sa carrière de romancier naturaliste, matérialiste, rationaliste est inscrite entre deux dates, 1920-1940. Lorsque ses oeuvres complètes ont été publiées en 1955, il a découvert que beaucoup de ses lecteurs croyaient qu'il était mort. Attelé à l'immense tâche des *Thibault*, il avait eu très vite le pressentiment que l'histoire de cette famille qui commençait en 1906 serait prise de vitesse par l'Histoire, et c'est ainsi qu'après avoir écrit *La mort du père* en 1929, il a voulu presser le pas pour arriver au but avant qu'il ne soit trop tard. Mais que d'hésitations, de changements de projets et de plan avant le débouché de son roman-fleuve dans *l'Été 1914* ! Il ne peut se dissimuler qu'il écrit l'histoire d'une avant-guerre dans une autre avant-guerre, celle-ci en train d'être vécue. Parviendra-t-il avant l'été 1939 à l'été 1914 ? Ayant terminé son *Été 1914* en 1936, il se précipite à Rome pour y «vivre ses dernières belles heures d'occidental». Mais il restait à écrire *l'Épilogue des Thibault*, le devoir à terminer. Martin du Gard a confié à M. Brincourt qu'il faut savoir «écrire hors de soi», «sortir de son univers». Il terminera *l'Épilogue* à la Martinière en juin 1940.

Dès 1934, il avait prévu «l'embarquée dans le désordre et le néant». En 1940, à peine achevé *Les Thibault*, elle s'est produite. Quand Martin du Gard met en chantier en 1941 sa dernière oeuvre, le *Colonel de Maumort*, pour expliquer la défaite, dit M. Brincourt, en fait pour s'expliquer soi-même et comment il a pu croire en ces valeurs, Justice, Progrès, Droit universel, dont la faillite est déclarée, ce n'est pas tant «hors de soi» que *devant soi* qu'il va écrire. «Combien mon personnage Maumort sera désuet, fossile combien mon livre va ramer à contre-courant», écrit-il à André Gide. Martin du Gard n'avait plus rien à dire à ses contemporains réclamant, dans le vide des croyances, pour y suppléer, des dogmes bien oppressifs, sinon leur laisser «le testament de sa génération à la veille d'une scission complète entre deux âges de l'humanité». Ne fixant aucun terme à cette dernière oeuvre qui resterait ouverte sur la mort où elle se prolongerait et se dépasserait, il écrira désormais pour l'avenir. «Notre perpétuel contemporain», Camus l'a ainsi nommé. Comme Goethe, il nous précèdera. *Maumort*, roman posthume, roman dont la raison d'être était de demeurer inachevé, donne à l'oeuvre de Martin du Gard mise au passé toute sa dimension dans le futur.

Quelle étiquette coller à Malraux, demande M. André Brincourt ? Aventurier, archéologue, militant révolutionnaire, chevalier des temps modernes, colonel, romancier, ministre ?... Au moment où, dans le déclin proclamé de l'Occident, autour des années 25, tout le monde, a dit Paul Morand dans son *Bouddha vivant*, s'engouait de l'Orient, Malraux s'est jeté vers l'Asie. N'était-il pas déjà trop tard ? «Ce que nous allions chercher là-bas, écrivait Morand, trésors, sépultures, n'existait plus». «Mais que croyez-vous que j'allais y faire ?, demande Malraux, découper des statues ? L'Asie, c'était l'Autre, je suis allé là-bas chercher des valeurs qui n'étaient plus les nôtres et que notre siècle devait englober». Ecrivain d'avant-guerre, selon les historiens de la littérature. Ils oublient, remarque M. Brincourt, que ses

livres essentiels sont ceux de l'après-guerre, *Lazare, La Tête d'obsidienne* la trilogie de la *Métamorphose des Dieux, l'Homme précaire*... «Me lire à l'envers, réclame Malraux, sous une lampe elle-même renversée»... La lumière doit venir de ses dernières oeuvres, parce qu'elles tentent, à travers une méditation sur l'Art, de répondre, dit M. Brincourt, à «l'interrogation lancinante et fondamentale de toute une vie, de Phnom-Penh à Canton, d'Aden à Teruel». Cette aventure métaphysique commencée de l'autre côté du monde, il y a plus d'un demi-siècle, se termine, non, elle ouvre sur ce qui pour Malraux, en donne la clef, «l'interrogation prise en tant que valeur propre». La réponse, elle est dans ces lieux «délivrés du monde», les temples, les tombeaux, où Malraux n'aura jamais fini son errance.

La troisième partie des *Messagers de la nuit* est consacrée à Saint-John Perse. Lui rendant visite, M. André Brincourt était toujours accueilli dans l'entrée par un masque de bronze. Ne s'y heurtait-il pas plutôt ? «Chercher le soleil derrière le soleil, vaticinait Saint-John Perse, c'est toujours au delà que la vérité respandit, elle renvoie la lumière». Mais le masque de bronze ne s'interposait-il pas entre le soleil et le soleil ? Les rencontres de M. André Brincourt avec Martin du Gard et Malraux sont placées dans une lumière renversée, une lumière nocturne, celle-là même dont le peintre La Tour éclaire ses sujets. La lumière dont ce masque de bronze reflète les rayons n'est pas celle, nette et blanche, des peintures de la Tour, mais d'or sombre, plutôt celle de Rembrandt. Un Rembrandt sans le mouvement. M. Brincourt voit Saint-John Perse «immobile», figé. C'est une statue hiératique. Un contemporain qui nous précède, comme Goethe, Martin du Gard, Malraux ?... Il ne bouge pas. Saint-John Perse est pétrifié dans son bloc d'éternité.

\*  
\*\*

Nous avons lu, il y a quelques années, dans une réédition marseillaise, les notes du voyage à Montpellier de Félix et Thomas Platter. Les Platter ?... Une famille suisse partie de rien comme on dit, dont l'on suit, à travers ses écrits, la prodigieuse ascension sociale en un peu moins d'un siècle. Le père est un petit berger de la montagne valaisanne. Est-ce en gardant ses moutons qu'il a appris l'hébreu, le grec et le latin ? Ou en mendiant le long des routes germaniques encombrées de quêteurs d'aventures et où l'on ne faisait pas que de mauvaises rencontres ? Patron imprimeur, la première édition de l'Institution chrétienne de Calvin sortira de ses presses. Il finira sa vie à Bâle, professeur éminent, petit berger devenu bourgeois. Thomas Platter, dit Thomas I<sup>er</sup>, a envoyé son fils Félix étudier la médecine à l'université de Montpellier de réputation européenne. Plus tard Thomas II, son second fils, de beaucoup plus jeune que Félix, retournera à Montpellier. M. Leroy-Ladurie a utilisé les écrits du père et des fils pour en tirer le *Siècle des Platter* (17). C'est, selon son mot, le «beau seizième siècle». Sainte-Beuve a écrit une histoire du XVII<sup>e</sup> siècle autour de Port-Royal. M. Leroy-Ladurie esquisse, autour d'un tronçon de dynastie bourgeoise helvétique, une histoire du XVI<sup>e</sup> siècle.

Il suit les Platter sur les routes européennes et, avec Félix, la plus intéressante peut-être de ces routes est celle qui le ramène à Montpellier où, frais émoulu de l'École normale de la rue d'Ulm, il enseignait l'histoire et où le problème pour lui, membre alors du parti communiste, n'était pas tant de passer, comme le Hugo des *Mains sales*, de l'adolescence à l'âge d'homme, que de «devenir» (comme il l'a écrit dans ses souvenirs de *Paris-Montpellier*), un «adulte urbain». Un *Montpellier-Paris* aurait pu donner une solution à ce problème. Comment devenir un adulte urbain ? Le même problème s'est posé à Félix Platter dans son périple de Bâle à Montpellier et retour, par Toulouse, Bordeaux, Poitiers et Paris. Félix Platter n'a été à Montpellier, comme M. Leroy-Ladurie, qu'un passant, un touriste. Montpellier est une étape de leur vie, il marque un degré de leur cursus universitaire pour l'obtention de ce diplôme d'adulte urbain. Mais ce cursus emprunte obligatoirement les voies de ce que M. Leroy-Ladurie appellerait la ruralité. Montpellier, bien que peuplé de 12.500 habitants, déjà l'une des grandes villes de France, est, au milieu de ses garrigues, toute pénétrée d'influences rustiques. Avait-il changé dans les années 50 de ce siècle, quand M. Leroy-Ladurie et moi-même l'avons connu ? De la place de la Préfecture où je logeais à peu près au même endroit que Félix Platter, moi aussi chez une madame Catalan, on atteignait la pleine campagne par la route de Grabels en dix minutes à bicyclette. Mais, au siècle de Félix Platter, des dindons se promenaient en cortège cérémonieux dans les rues de la ville et il arrivait qu'au début d'un hiver un peu rigoureux les loups des Cévennes s'y fauflissent. Félix Platter a mené à Montpellier une vie classique d'étudiant entre ses travaux et ses bamboches, ce qui lui laissait quand même le temps de se promener dans la campagne. M. Leroy-Ladurie trouvera aussi celui d'aller vendre l'*Humanité* au cours de mêmes promenades champêtres dans les villages royalistes de la garrigue. L'un et l'autre écrivent des pages pleines de parfums sur la campagne montpelliéraine qui n'existe plus. Simples passants à Montpellier, Félix Platter, M. Leroy-Ladurie ?... Ils en gardent la nostalgie. Celui-ci écrit ses souvenirs de *Paris-Montpellier* (18), celui-là y renvoie son petit frère.

C'est le long des routes, plus encore que dans les villes-étapes où il s'arrête un jour, ou un an, sinon plus, que Félix Platter a accumulé son savoir et que M. Leroy-Ladurie, le suivant pas à pas, le fait profiter de toute sa science d'historien rural pour qui la date de production de la première eau-de-vie est plus importante que celle de la bataille de Marignan et qui n'a commencé à douter de l'avenir du communisme international que le jour où la Russie a produit moins de vaches laitières qu'avant la Révolution. M. Leroy-Ladurie écrit, sous le couvert de Félix Platter, les *Mémoires d'un touriste* de Stendhal, mais Stendhal dit qu'il arrive à Avignon, et non pas *en* Avignon comme M. Leroy-Ladurie. Les Provençaux, quand ils parlent provençal, vont *en Avignon*, mais s'ils parlent français, ils vont *à* Avignon. Dirions-nous ici, en France, que nous allons en Amiens, en Arras, en Alençon ? Les Parisiens diraient-ils qu'ils vont en Asnières ou en Aubervilliers ? Ce serait ridicule. Il y a d'autres procès à faire à M. Leroy-Ladurie. Pourquoi écrit-il «opportunités» au lieu de d'«occasions», comme un petit

journaliste de radio-télé ou un rédacteur de bourse amateur de franglais ? Une «obsession vetero-testamentaire» ne signifie sous sa plume que le désir naturel à un vieillard de faire son testament. C'est le langage de la préciosité, mais, aujourd'hui, Cathos est docteur ès-lettres. Sainte-Beuve traitait Michelet de «cuisire pimpant». On ne peut plus pimpant, le professeur Leroy-Ladurie... On se laisse emporter à sa suite dans l'allégresse coquette de son récit vagabond en regardant les paysages ou en prenant des notes sur les curiosités et les usages des villes que l'on traverse. C'est la manière stendhalienne, agrémentée d'élégances universitaires, du commis-voyageur en tourisme.

Il y a dans ce vagabondage bien organisé, ce libre parcours soumis à un plan, ordonné à un projet, un appel d'air du Sud, et, déjà, à cette époque, les bandes teutonnes se précipitaient vers la mer et le soleil. Les amis de Félix Platter se baignent à Palavas en plein mois de février. Mais il faut remonter par les routes du Nord vers le point de départ de cette course à la lumière. A Bâle on éprouve la joie du retour. Félix va y vieillir en héros débonnaire d'une sorte de roman d'Erckmann-Chatrian (il y a en lui un fond de Fritz Kobus). M. Leroy-Ladurie érige la ville des Platter en observatoire européen. C'est de Bâle qu'il peut le mieux prendre vue sur son «beau XVI<sup>e</sup> siècle». De *Montaillou village occitan* (19), il avait déroulé sous nos yeux le panorama médiéval d'un Midi radical-socialiste dont *La Dépêche de Toulouse* aurait été la lecture quotidienne. De Bâle, où on lirait plutôt *Le Monde*, on découvre le panorama d'une Europe qui n'est plus la République chrétienne du Moyen-Age, mais déjà une Europe lotharingienne de marchands et de banquiers, préfiguration de l'Europe-marché du XXI<sup>e</sup> siècle. Félix Platter, à l'occasion de son Tour de France, a pu teinter son calvinisme d'une couleur de christianisme œcuménique et d'esthétisme papiste. C'est, par la fenêtre de la Renaissance, une ouverture sur le monde de demain. A Montpellier, il avait pu voir chez l'apothicaire Catalan, son logeur, le petit peuple se fournir en bouteilles d'essence de térébenthine pour aller les lancer dans les bûchers où brûlaient les hérétiques, et, dans la seconde moitié du «beau XVI<sup>e</sup> siècle», les rescapés de ces bûchers raseront les églises de la ville dont ils seront devenus les maîtres. Ce ne sont là qu'accidents de parcours. M. Leroy-Ladurie, de son Montaillou radical-socialiste du XIII<sup>e</sup> siècle à la Bâle humaniste des Platter, a tracé, à travers l'Europe occidentale, les chemins de grande randonnée d'un progressisme modéré et réfléchi sur lesquels nous pouvons nous engager, au moins en curieux.

Philippe SÉNART

(1)(6) Plon

(2)(17) Fayard

(3) Cf. *La vie littéraire*, in *France-Forum* n° 167-168

(4)(5)(7)(10)(11)(14) Perrin

(8) Plon, rééd. Pygmalion

(9) *Bulletin Chateaubriand - La Vallée aux Loups - 1986*

(12) Robert Laffont - Coll. Bouquins

(13)(16) Grasset

(15)(19) Gallimard

(18) Le Seuil

# BAYREUTH

## Encore et toujours

par Jean-Louis DUTRONC

**B**ayreuth ? Pour le profane penché sur sa carte d'Allemagne une simple étape entre Nuremberg et Berlin. Pour le mélomane un lieu mythique. Et pour le wagnérien inconditionnel la Mecque de ses rêves hélas difficilement accessible, car le nombre de «pèlerins» ne cesse d'augmenter et le théâtre ne comportant que 1.800 places affiche complet tout au long de son festival annuel qui se déroule un bon mois en plein été. Assez banal vu de l'extérieur, le bâtiment se révèle ô combien efficace dès que l'on pénètre à l'intérieur. Dans sa récente plaquette le *Festival de Bayreuth* (1), Pierre Flinois s'explique en architecte expérimenté : «La salle elle-même est une merveille d'ingéniosité. Elle est constituée de trente gradins circulaires qui montent en forte pente depuis la fosse d'orchestre. L'amphithéâtre est ainsi créé en forme de triangle circulaire dont le sommet est au centre de la scène». Génial ! La visibilité et l'acoustique sont ainsi garanties. C'est pour y représenter son *Ring* (un prologue suivi de trois «journées») que Wagner avait conçu ce lieu magique inauguré en 1876

Cette année il était permis d'assister à une nouvelle production du *Ring* (en France on a tendance à l'appeler *la Tétralogie*) signée Alfred Kirchner pour la mise en scène et Rosalie pour les décors et costumes. Il semble que Kirchner ait été quelque peu tributaire de ceux-ci (très contestables) et n'ait pas trouvé la dimension dramaturgique exploitée de 1988 à 1992 par son prédécesseur, Harry Kupfer, auquel on devait toute une imagerie qui hante encore notre mémoire. Avec l'aide de Rosalie, Kirchner ne réussit véritablement que trois séquences étonnantes. D'abord la descente au Nibelheim où les esclaves d'Alberich apparaissent enfermés dans trente cellules étroites, travaillant sur l'or du Rhin et tremblant de terreur sous la schlague du Nibelung (un certain Wlaschiha qui ne fait pas oublier les Alberich légendaires de Neidlinger et Kelemen). Autre réussite : la chevauchée des walkyries. Point de chevaux, mais un manège incessant de niches (réglé depuis les cintres) où se trouvent cloîtrées les huit sœurs de Brünnhilde. Enfin, dernière trouvaille : l'entrée des vassaux de Hagen au deuxième acte du *Crépuscule des dieux*. On y admire sans réserves la parfaite maîtrise du metteur en scène à faire évoluer les masses. Et les chœurs d'hommes, préparés par Norbert Balatsch, s'avèrent tout à fait exceptionnels. De son côté, James Levine connaît bien le *Ring* pour l'avoir enregistré dans son intégralité. Ses tempos sont pourtant trop lents et dénaturent cer-

---

*Deborah Polaski (Brünnhilde) dans Siegfried, «Une présence éblouissante».*

tains passages de la partition, comme le Prélude du III de *Siegfried*. Furtwängler et Knappertsbusch osaient eux aussi la lenteur et la distance, mais leurs silences n'étaient pas que de vulgaires pauses musicales, mais de sublimes respirations. La distribution reste par trop hétérogène avec un *Siegfried* sans imagination et court de projection vocale (Wolfgang Schmidt), un Loge assez superficiel (*Siegfried* Jerusalem) et une Sieglinde totalement insuffisante (Tina Kiberg). John Tomlinson, bien qu'un peu fatigué dans *la Walkyrie* (la veille il chantait *l'Or du Rhin*), réussit pleinement son *Wanderer de Siegfried* où il affronte un «nain» remarquable (Manfred Jung). Les satisfactions abondent par ailleurs grâce à la performance quasi géniale de Poul Elming (*Siegmund*) et à la *présence* éblouissante de Deborah Polaski (Brünnhilde) : deux chanteurs hors du commun. Un bon

point aussi à l'intention d'Eric Halvarson (Hagen) et un prix d'excellence immédiat pour le baryton Falk Struckmann, bouleversant dans Gunther comme dans Kurwenal de *Tristan et Isolde*.

*Tristan* ! Le spectacle qu'il faut absolument voir. Un premier acte digne d'un tableau abstrait constitué d'une superposition de carrés aux dimensions et aux éclairages variés. Un second acte qui se déroule au beau milieu d'un cimetière d'armures, véritable dédale où se retrouvent Tristan et Isolde pour un nocturne pathétique, bien dirigé par Daniel Barenboïm, mais troublé par le retour intempestif du roi Marke (le bien mauvais Matthias Hölle). Au III, Tristan agonise effondré sur un fauteuil bancal égaré au milieu d'informes gravats. Cette fois on nage en plein surréalisme.

de joie le wagnérien le plus exigeant. Un chant large, beau, épanoui jusqu'au *si* naturel aigu. Une Kundry qui vaut largement notre Régine Crespin dont on a tant parlé. Placido Domingo est là pour lui donner la réplique en *Parsifal*. Le timbre est encore séduisant si la composition du personnage reste un brin sommaire. Hans Sotin et Bernd Weikl, un peu usés après vingt ans de loyaux services, reprennent pour la énième fois les rôles de Gurnemanz et d'Amfortas, non sans sincérité avouons-le. Mais l'élément le plus remarquable de cette soirée, c'est incontestablement le chef Giuseppe Sinopoli. Il crée une dynamique extraordinaire, expose les différents motifs très intelligemment, souligne les *leitmotive* avec discrétion et réussit un retour de *Parsifal* considérable. Mais il est vrai que le troisième acte de Parsi-

*Anna Linden (Gutrune), Eric Halfvarson (Hagen), Falk Struckmann (Gunther), Wolfgang Schmidt (Siegfried), dans le Crépuscule des Dieux.*

Domage que Siegfried Jerusalem n'ait pas le format d'un *Heldentenor*, car la sensibilité est perceptible à plus d'un instant. C'est donc finalement Waltraud Meier qui domine le plateau. Ancien mezzo (elle chantait Dalila, Brangäne et Waltraute), elle s'est mise aux sopranos non sans problèmes. Sa première Isolde en 93 avait divisé les consciences ; mais aujourd'hui elle a considérablement progressé. Sa voix s'est retimbrée. Son aigu s'est arrondi. Lorsqu'elle revient saluer au rideau final, la salle entière se lève comme un seul homme pour l'applaudir. Hommage appuyé et amplement mérité.

C'est encore au soprano qu'on devra les meilleurs moments de *Parsifal*. Janis Martin n'avait pas chanté à Bayreuth depuis six ans. Son retour, totalement imprévu, comble

fal est un moment ineffable de tout l'oeuvre de Wagner. Romain Rolland, bouleversé à l'issue d'une représentation, écrivait en 1891 : «C'est le cinquième évangile, ou plutôt le premier, le plus grand de tous... Ce n'est plus du théâtre, ce n'est plus de l'art, c'est de la religion, et comme Dieu même». Voilà de quoi remettre les pendules à l'heure et réduire à zéro la sinistre époque où Hitler fréquentait assidument le Festspielhaus... et Winifred, la veuve de Siegfried Wagner. La page est tournée ; depuis 1951, le Festival a redoré son blason et reconquis sa mission. Un message ? Mieux, un viatique.

Jean-Louis DUTRONC

(1) Editions Sand, 6 rue du Mail, 75002 Paris.

# DISQUES par Marc DARMON

## **Enrique GRANADOS : 12 Danses Espagnoles**

Norbert Kraft, guitare Razumovsky Sinfonia, Direction Peter Breiner

Un Disque Compact NAXOS 8.553037

C'est vrai, ce n'est pas la version originale des *Danses Espagnoles* de Granados, écrite initialement pour piano seul. C'est également vrai que l'arrangement pour orchestre et guitare, réalisé par le chef d'orchestre lui-même, change la perspective sonore considérablement. Mais l'important, c'est le résultat ; et on peut dire qu'il est réussi !

Ces danses, composées de 1892 à 1900, portent toutes des titres (Andaluz, Zarabanda, Rondalla aragonesa,...) évocateurs d'un hispanisme exacerbé qu'on ressent plutôt mieux à l'écoute de cette transcription que dans la version originale. C'est vraiment dans les jardins d'Espagne, tantôt ombragés et calmes et tantôt enivrants et foisonnant de vie, que nous fait voyager ce disque, à prix très économique comme l'ensemble des parutions Naxos.

Pour la version originale, qui reste un sommet de la littérature espagnole pour piano, l'interprétation de référence est celle de Alicia de Larrocha (DECCA).

## **Ludwig van BEETHOVEN : Sonates n° 8, «pathétique», 9, 10 et 11**

Alfred Brendel, piano

Un Disque Compact PHILIPS 442-774-2

Le troisième enregistrement intégral des trente-deux sonates de Beethoven par le grand pianiste autrichien Alfred Brendel est accompli à moitié. Il s'annonce comme un des meilleurs choix possible, avec une mention spéciale pour les sonates les plus mozartiennes. En effet, le magnifique disque paru début 1995 consacré aux trois premières sonates a été une superbe réussite. Celle-ci est égalée par la toute dernière parution consacrée aux sonates n° 8 à 11, dont la célèbre *Sonate Pathétique*.

Ces sonates, écrites au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont très influencées par la forme héritée de Mozart. Alfred Brendel réussit à concilier l'élégance et le raffinement mozartiens à la grandeur et la profondeur beethoveniennes. Dans un couple idéal, au travers d'une prise de son cristalline, ce disque sera un de vos plus beaux disques de sonates de Beethoven.

## **Robert SCHUMANN : Lieder**

Dietrich Fischer-Dieskau, baryton ; Christoph Eschenbach, piano

6 Compact Discs Deutsche Grammophon 445-660-2

Deutsche Grammophon a réédité en 44 disques compacts, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de Dietrich Fischer-Dieskau, les grandes anthologies de lieder allemands que le

grand baryton allemand a enregistré. Au côté de larges sélections de lieder de Brahms, de Liszt, de Wolf (avec Daniel Barenboïm au piano) et de Richard Strauss (avec Wolfgang Sawallisch), on notera tout particulièrement l'enregistrement intégral des lieder de Schubert (21 disques) et l'anthologie de lieder de Schumann.

Ce large coffret de six disques consacrés à Schumann, enregistrés de 1974 à 1977, comprend l'ensemble des lieder que le baryton considérait chantables par une voix d'hommes, ce qui nous prive notamment du fameux cycle *Frauenliebe und Leben* (*Les Amours et la Vie d'une Femme*) et de certains lieder du *Myrthen* op. 25. Mais, pour le reste, l'anthologie est très complète, et surtout merveilleusement chantée.

L'art de Fischer-Dieskau associe la beauté de la voix, la science du chant et de l'élocution et l'intelligence du texte. Notamment, ses interprétations des *Amours du Poète* et des cycles *Liederkreis* op. 24 et 39 resteront une référence pour longtemps. Le très bel accompagnement de Christoph Eschenbach s'associe parfaitement à l'art de «DFD».

Pour compléter votre connaissance des lieder de Schumann, offrez-vous également l'interprétation brûlante de Brigitte Fassbaender (Deutsche Grammophon aussi) du *Frauenliebe und Leben*.

Les passionnés de Dietrich Fischer-Dieskau n'oublieront pas de compléter ces 44 disques Deutsche Grammophon du coffret Mahler (malheureusement absent chez DG), avec Leonard Bernstein au piano, paru chez Sony il y a quatre ans.

## **Serge PROKOFIEV : Pièces pour piano d'après Cendrillon et Roméo et Juliette**

Frederic Chiu

1 Compact Disc Harmonia mundi HMU 907150

Frederic Chiu est un jeune pianiste américain de trente ans dont les débuts au disque ont été éclatants. Après les sonates de Mendelssohn (Harmonia Mundi HMU 907117), de Prokofiev (HMU 907086/88, absolument magnifique) et des pièces de Rossini (HMU 907102, remarquable), il a enregistré les suites pour piano opus 75, 95 et 97, d'après les ballets *Roméo et Juliette* et *Cendrillon*, de Serge Prokofiev.

Ces pièces, apparemment moins importantes, donnent l'occasion à Frederic Chiu de nous offrir une magnifique démonstration de piano. L'absence de l'orchestration colorée des partitions originales est compensée par une virtuosité pianistique qui permet des effets impossibles à réaliser par un orchestre.

La réussite de la carrière discographique de Chiu est due à la fois à la qualité de ses interprétations et à l'intelligence de ses programmes. Un pianiste à suivre, assurément.

# GLOIRE À LA LANGUE FRANÇAISE

par Jean CHELINI

«*Le français permet la magistrature de l'essentiel*» (Paul VI)

**D**ans sa *Lettre aux Français sur leur langue et leur âme* (1), Maurice Druon avait rappelé avec force les liens étroits entre la langue d'un peuple et son âme, la coïncidence entre la beauté du français et la grandeur de la France. Les dégâts qu'ont fait subir au français la télévision et la presse ont contribué à l'abaissement du langage comme à celui des sentiments : «l'irrespect de la langue traduit un irrespect de tout, l'irrespect des fonctions, l'irrespect des personnes». S'il fustige avec rudesse les médias : «la télévision est devenue l'école des mauvaises manières», Maurice Druon ne s'est pas cantonné dans une critique générale et vague, il a mis à nu et en évidence les agressions les plus corrosives, la vulgarité, la dérision : «la vulgarité des mots révèle la vulgarité de l'âme... aujourd'hui le bouffon est aussi puissant que le roi !»

Pour cet infatigable défenseur du français qu'est le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, le combat pour la langue doit nous mobiliser tous, en particulier tous ceux qui font profession d'écrire et de parler. Bataillons tous les jours en famille, à l'école, sur les lieux de travail, en public, en privé contre les expressions incorrectes, les impropriétés, les néologismes, les barbarismes, sans compter les néologismes bâtis de travers ou les emprunts abusifs à l'anglais !

## LA 9<sup>e</sup> ÉDITION DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE

Mais à un niveau plus élevé il faut défendre le génie de notre langue, façonnée par l'usage depuis plusieurs siècles et dont l'Académie est le garant. Le bon usage a présidé à l'élaboration du *Dictionnaire de l'Académie française* (2). Fondée en 1635, l'Académie a reçu pour mission d'exercer magistrature sur le langage de diverses manières, mais d'abord par l'établissement du *Dictionnaire*. La première édition parut un demi-siècle plus tard en 1694. Depuis huit éditions se sont succédées à des intervalles variés. La dernière date de 1935. La neuvième a été mise en train et publiée sous forme de fascicules. L'Académie a choisi le 300<sup>e</sup> anniversaire de sa première édition pour rassembler et remettre à jour les dernières pages déjà parues. Ce premier volume va de la lettre A à Enzyme. Deux autres tomes suivront. L'ensemble comportera 10.000 mots de plus que l'édition de 1935, qui en contenait environ 35.000.

Soigneusement préparées par la Commission du Dictionnaire, une dizaine d'Académiciens aidés par des agents du Service du Dictionnaire, peu nombreux mais très rompus au travail de recherche, ces pages marquent la continuité de l'oeuvre lexicographique de la dame du Quai Conti. Les

termes retenus le sont en fonction de l'usage. Chaque notice comporte cette fois une indication étymologique et classe méthodiquement les sens pour chaque vocable. Les exemples sont toujours très simples, sans citation nominale. Cette nouvelle édition met dans un format commode et à un prix abordable le *Dictionnaire de l'Académie* à portée du grand public qui s'y reconnaîtra puisque c'est la façon de parler du grand nombre qui a guidé le choix des Académiciens.

## UN DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE L'ORTHOGRAPHE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Académie avait nourri le projet d'élaborer un *Dictionnaire historique de la langue française*, qu'elle abandonna après soixante ans de labeur sur la lettre A ! Il aura fallu la moitié de ce temps, ce qui est déjà beaucoup, une douzaine de publications préalables et une large équipe de spécialistes pour que Nina Catach puisse conduire jusqu'à son terme le *Dictionnaire historique de l'orthographe française* (3), projet plus modeste que celui de son illustre devancier, mais tout aussi complexe. M<sup>me</sup> Catach et son groupe du CNRS HESO (Histoire et Structure des orthographes et système d'écriture) se sont servis des éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie* comme base de leur travail. Ils ont mesuré aussi l'évolution de l'orthographe du même mot depuis l'édition de 1695.

Certains articles plus développés remontent au delà jusqu'aux ouvrages de R. Estienne, *Le Dictionnaire François-latin* (2<sup>e</sup> édition 1549) et de J. Nicot, *Le Trésor de la langue françoise tant ancienne que moderne* (1606) qui constituent les bases de la lexicographie française depuis. Un travail énorme, un ensemble passionnant qui demande une certaine familiarité pour le consulter, mais qui offre un champ de découverte immense aux esprits curieux et amoureux à la fois de notre langue.

## LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ces entreprises s'inscrivent dans la durée. La préparation du *Trésor de la langue française* (4), n'a pas échappé à la loi du genre. Depuis 1957 sous la direction de Paul Imbs puis de Bernard Quemada, une centaine de chercheurs du CNRS regroupés dans l'INALF (Institut international de la langue française de Nancy) ont rassemblé une base de données de 180 millions d'exemples à partir de tous les dictionnaires publiés depuis 1500 et de tous les grands textes littéraires parus entre 1789 et 1960. Avec la sortie du 16<sup>e</sup> volume la publication du *Trésor* s'achève : 100.000 mots recensés, décortiqués et analysés. Sémantique linguistique, grammaire, étymologie et histoire des mots ont ordonné la confection des notices, éclairées de larges citations. Le TLF note toujours la prononciation des termes, mais en indique la variation à travers le temps.

L'ensemble constitue un instrument incomparable clair et facile d'accès, le dictionnaire le plus complet et le plus commode pour le français contemporain, le nôtre celui que nous parlons et que nous enseignons, si proche, malgré les différences, de celui de nos ancêtres.

Jean CHELINI

(1) Maurice DRUON, *Lettre aux Français sur leur langue et leur âme*, Julliard, Paris 1994, 203 p., 89 Frs.

(2) *Dictionnaire de l'Académie française, tome 1, A-Enzyme*, Imprimerie nationale, Julliard, Paris, 1995, 1.857 p., 150 Frs.

(3) Nina CATACH (sous la direction de) *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Larousse, Paris 1995, 1.327 p., 300 Frs.

(4) *Trésor de la langue française*, CNRS Editions, diffusion directe, Paris, 1980-1995, 16 volumes, prix normal 9.800 Frs ; pour des conditions plus avantageuses et la vente à crédit CNRS Editions, 20-22 rue Saint Amand, 75015 Paris.

## Les livres de nos collaborateurs et amis

**Pierre AVRIL**

«La V<sup>e</sup> République»

*Histoire politique et constitutionnelle*

Ed. PUF

**Françoise COLIN-BERTIN**

«Le Guide du Promeneur»

7<sup>e</sup> Arr. de Paris

Ed. Parigramme

**Jean CHELINI**

«Jean-Paul II au Vatican»

Ed. Hachette

**Paul André WEBER**

«Elucidarius» *Le destin rhénan*

Ed. Ronald Hirlé

# notes de Lecture

## • Bergson ou le retour de Dieu de Maurice Schumann

Il est banal de constater que les spectaculaires progrès de la science au cours des dernières décennies ont jeté le discrédit sur la réflexion philosophique. Comme si, s'essoufflant en vain à intégrer les bouleversements que physique, astrophysique, biologie,... ne cessent d'apporter à notre vision de la réalité, les philosophes avaient jeté l'éponge.

Oh ! certes ! la condition des scientifiques, elle non plus, n'est pas de tout repos. Les théories se succèdent à un rythme si accéléré que, parfois, avant même d'avoir pu être correctement enseignée et vulgarisée, une nouvelle construction théorique doit céder la place à une autre, qui la complique ou la remet fondamentalement en cause. Et la sophistication devient telle qu'elle enferme les chercheurs dans des disciplines de plus en plus étroites, rendant de plus en plus inaccessible la présentation synthétique des résultats obtenus.

Du moins, même si leurs édifices sont éphémères, les savants ont-ils le sentiment de progresser. Beaucoup d'entre eux laissent leur nom à des découvertes ou des lois qui jalonnent le chemin parcouru. Pour les philosophes, rien de tel. Ceux mêmes qui, de leur vivant, jouirent d'une grande célébrité, tombent, quelques années plus tard, dans l'oubli le plus total - et plus personne ne se préoccupe aujourd'hui de ce que furent, face à l'étrangeté de la condition humaine et de son univers, leurs interrogations, leurs angoisses, leurs tentatives d'interprétation, leurs rêves.

D'où l'intérêt du dernier livre de Maurice Schumann, qui

nous invite à renouer avec l'un de nos plus brillants philosophes de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais que l'on ne se méprenne pas sur les significations du titre - «Bergson» - et du sous-titre - «ou le retour de Dieu». Il ne s'agit ni du «digest» d'une pensée ô combien insaisissable et subtile !, ni, après beaucoup d'autres, d'une nouvelle «démonstration» un peu trop facile d'accord entre la foi et les dernières acquisitions de la science.

Autant prévenir tout de suite le lecteur qu'il ne sortira pas indemne de la lecture de ces 140 pages - qui ne sont pas celles d'un quelconque manuel, pasteurisées et faites pour être absorbées rapidement et sans danger par un «bachoteur» pressé.

Les diverses étapes de la pensée de Bergson sont, bien sûr, le sujet principal. Mais, pour les mieux comprendre, Maurice Schumann nous conduit à revisiter simultanément, et en profondeur - au risque parfois de nous étourdir -, des œuvres aussi diverses (et en apparence éloignées, au point que leurs auteurs, parfois, n'avaient jamais lu Bergson) que celles de philosophes, comme sa condisciple du lycée Henri IV Simone Weil, Emile Boutroux, son confrère de l'Académie Française Jean Guitton, Jacques Maritain ou Régis Debray, d'écrivains et poètes comme Paul Claudel, Arthur Rimbaud, Paul Valéry, Marcel Proust, de savants comme François Jacob ou Jean Bernard, de religieux comme les Pères Serpillanges et de Lubac - et autant (ou davantage) d'autres qui ne peuvent être cités - sans oublier, à la fin du livre (qui pour-

rait en être surpris, sachant que Maurice Schumann en fut le compagnon fidèle entre les fidèles ?), le général de Gaulle.

Mais, là encore, ne comptez pas que l'auteur soumette cette lecture comparée à un plan systématique conforme aux principes enseignés à l'Université ou à l'E.N.A., et dont le découpage en chapitres tout à la fois vous révèle l'ossature et vous permette de retrouver facilement la partie qui vous intéresse. La composition de l'ouvrage est de loin plus subtile. Jouant sur les résonances, les échos, les harmoniques des problématiques, des thèmes, elle ne se révélera peut-être pas à la première lecture, mais elle est incontestable. Nous n'avons pas affaire à une thèse, mais à une symphonie. Impression que renforce la tension qui court tout au long de ces pages, révélatrice tout à la fois de l'implication personnelle de l'auteur dans le débat qu'il ouvre et qui s'accompagne d'une grande maîtrise de l'écriture. Le premier roman de Maurice Schumann, déjà, n'était-il pas tout entier construit autour d'une œuvre musicale ?

Quel est donc l'objet, le cœur de ce livre, que ni le titre ni la table des matières ne nous dévoilent pleinement ? Je serais tenté de répondre que l'intitulé du premier chapitre donne la réponse : «Au bord du mystère»...

Tout au long du livre, avec Bergson - et avec d'autres -, Maurice Schumann se porte au point-limite, à la pointe extrême où la confrontation devient inévitable entre les connaissances scientifiques acquises et quelques-unes des intuitions et des aspirations les plus profondes et les plus incontournables de l'homme. Comment concilier les acquis de la biologie moléculaire et la liberté de l'homme, ses exigences éthiques ? «La nature répète éternellement les mêmes notes... à nous d'écrire la partition, de faire jaillir la symphonie», écrivait François Jacob qui voyait dans l'éthique «la forme la plus exaltante de la révolte contre l'incohérence de l'univers», et dans «la tentative, la tentation de comprendre un monde qui se dérobe... une révolte contre la solitude et non pas contre Dieu» (p. 14).

En simplifiant beaucoup au risque de caricaturer - mais c'est le prix à payer pour indiquer d'emblée à nos lecteurs les enjeux de la réflexion menée par Maurice Schumann sur l'œuvre de Bergson (et de quelques autres), et les inciter à s'y engager à leur tour sous sa conduite -, la richesse, l'originalité, la portée de la philosophie étudiée se révèlent à deux constatations essentielles.

En dépit des apparences, la matière n'est pas inerte, immuable, entièrement soumise à un déterminisme implacable, offrant le spectacle dépourvu de sens d'une désespérante monotonie répétitive. Ce que saisit «l'intuition» de Bergson - «l'intuition, notait-il, part du mouvement, le pose ou plutôt l'aperçoit comme la réalité même et ne voit dans l'immobilité qu'un moment abstrait» -, c'est que la matière, substantiellement, est mouvement. Pour Henri Gouhier, disciple de Bergson, «la réalité, c'est le devenir dans toutes ses variétés et aussi avec tous ses noms, mouvement, changement, durée» (cité p. 65). Ce que ne contredisent pas les théories scientifiques les plus récentes : Bergson n'écrivait-il pas prophétiquement, dès 1932, treize ans avant l'explosion de la première bombe atomique, dans le dernier cha-

pitre («Mécanique et Mystique») de son ultime ouvrage («Les Deux Sources de la morale et de la religion») : «Voici que l'intelligence nous a dotés de puissances... (qui) seront illimitées quand la science saura libérer la force que représente, condensée, la moindre parcelle de matière pondérale...» (cité p. 49).

Second «noeud» du bergsonisme : cette énergie vitale, cette réalité perpétuellement mouvante conduisent à une réflexion sur la durée, «création continue d'imprévisible nouveauté» (p. 35). Le changement est inséparable de l'imprévisibilité, mais, là encore par intuition, se précise une notion du temps, distincte de celle du temps des physiciens, des horloges (celui-ci «ne dure pas» - lettre de Bergson, qui souligne ces trois mots, du 6 mai 1908, citée p. 34), et qui est celle d'une durée rendant compte aussi bien du changement et de l'évolution que de la continuité. Or, «c'est dans le domaine de la vie intérieure que la substantialité du changement est surtout visible et palpable» (p. 72) : «nous saisissons du dedans... notre propre personne dans son écoulement à travers le temps», «notre moi qui dure» (pp. 72-73), et du même coup se transforme. Mais il faut aller plus loin : selon la forte expression de Maurice Schumann, pour Bergson «ce n'est pas l'être qui devient, mais le devenir qui est l'être» (p. 48).

Au-delà de «l'apparence qui écrase, contraint, détermine» il y a «la réalité qui délivre parce que l'effort qui la révèle est le fruit de la liberté, à la fois conquise et conquérante, toujours offerte à l'homme sans jamais aller de soi» (p. 54).

Ces remarques n'importent pas seulement du strict point de vue du savoir, qui ne saurait se contenter de réponses simplistes et exclusives : comme le faisait remarquer le Père Sertillanges (cité p. 53), «dans l'organisme tout se passe chimiquement comme s'il n'y avait pas d'âme et tout se passe vitalement comme s'il n'y avait pas de chimie».

Elles ont une profonde résonance éthique. Puisque le devenir est l'être, au lieu de répéter : *Je pense, donc je suis*, nous pourrions et devrions dire : *Je deviens, donc je serai*.

«L'évolution est créatrice, parce qu'elle aboutit à la création de créateurs». L'homme doit participer activement à la création. La contemplation ne saurait suffire. Pour Bergson «le mysticisme complet est action». (cité p. 78) Ce qui, pour lui, était divin, c'étaient les Béatitudes, la *pratique* des Béatitudes. Aux antipodes du Dieu d'Aristote, cause initiale de toutes les causes, et donc immobile, extérieur, indifférent, le Dieu de Bergson, souligne Maurice Schumann, «est intérieur à chacun de nous et... nous risquerions en le niant de nous nier nous-mêmes» (p. 75) - ce qui fait songer au Dieu de saint Augustin, «plus moi-même que moi».

Reste que l'homme reste libre de demeurer à l'écart, de se détruire, de faire le mal. Les très belles pages consacrées à Simone Weil, (dont la pensée à cet égard était proche de celle de Bergson), et à son sacrifice dissiperaient, s'il en était besoin, toute tentation de succomber en ce domaine à l'irénisme : «J'éprouve un déchirement qui s'aggrave sans cesse, à la fois dans l'intelligence et au centre du cœur, par l'incapacité où je suis de penser ensemble dans la vérité le mal-

heur des hommes, la perfection de Dieu et le lien entre les deux» (S. Weil, citée p. 92).

Aux hommes troublés d'aujourd'hui, orphelins des certitudes de naguère - mais Maurice Schumann ne regrette ni «les idéologies qui prétendaient annoncer ou devancer l'histoire et furent balayées par elle» ni «les millénarismes qui décourageaient l'effort personnel en justifiant l'attente passive d'une rédemption collective» -, parfois totalement désorientés en présence des bouleversements que les progrès de la science et l'évolution des mœurs ont, en peu d'années, apportés à leur vision du monde et de la vie en société, et en proie à la tentation du nihilisme, Maurice Schumann opportunément propose de redécouvrir un courant de pensée, une spiritualité, une inspiration dont la richesse et la fécondité ne méritaient pas l'injuste oubli dans lequel ils sont tombés.

Le monde n'est pas absurde, mais l'avenir n'est pas joué d'avance. Maurice Schumann se défie visiblement des théo-

ries et des systèmes trop explicatifs et cohérents. Est-ce pour cette raison qu'il ne fait pas la moindre allusion à la pensée d'un Teilhard de Chardin, certes fondée sur l'évolution, mais sur une évolution peut-être trop harmonieuse, «linéaire» et dépourvue de surprise ? Etienne Borne, déjà, lui préférerait celle d'un Pascal, (plusieurs fois évoquée par Maurice Schumann) plus sensible aux paradoxes de l'homme, misère et grandeur liées, à l'étrangeté de sa condition, aux risques et aux chances de la voir céder au désarroi ou répondre positivement à l'appel de se surpasser.

A la pointe extrême de l'évolution, au seuil de l'inconnu et de l'imprévisible, «au bord du mystère», l'homme n'est pas à une place de tout repos et à l'abri des angoisses. Du moins a-t-il conscience d'être appelé à un rôle majeur, à la mesure de sa liberté et de sa responsabilité, celui de poursuivre à son tour l'aventure inachevée de la Création.

Jean AUBRY

Ed. Flammarion

## • Dieu de l'univers - Science et foi de Jean-Marie Pelt

Si l'on admet volontiers que le substantif «savant» désigne ordinairement celui «qui sait beaucoup en matière d'érudition ou de science» et que l'infinitif «vulgariser» signifie «répandre des connaissances en les mettant à la portée du grand public», je n'hésite pas à écrire que Jean-Marie Pelt mérite d'être rangé parmi les savants qui ont le don de vulgariser leurs connaissances. Son style n'emprunte jamais rien à ce langage dont la compréhension est réservée aux spécialistes.

D'ailleurs l'auteur s'explique clairement : «Mûri durant de longues années de réflexion et de travail en vue d'ébaucher quelques éléments de synthèse dans le domaine très évolutif des relations entre la science et la foi, cet essai voudrait humblement contribuer à l'éclosion d'un nouvel humanisme : humanisme écologique éclairé comme du dedans par une nouvelle approche du problème de Dieu...».

Nous y voilà ! Depuis la Renaissance science et foi se font face. Leur combat n'est pas toujours à la mesure de son enjeu. En tout cas pour en sortir vainqueur les adversaires recourent parfois à des arguments aussi peu convaincants que brutaux. Ils ne sont même pas efficaces ! «Le Saint-Office ne s'honore guère en condamnant Galilée, mais il le fit sans doute plus par peur du changement que par toute autre considération. Il a fallu, ajoute Jean-Marie Pelt, attendre 1992 pour que le Pape Jean-Paul II (cf - «Après Galilée. Science et foi : nouveau dialogue sous la direction du Cardinal Poupard» éd. Desclée de Brouwer - Note de lecture dans France-Forum - n° 297-298 - octobre-décembre 1994) fasse faire amende honorable à l'Eglise en réhabilitant le célèbre astronome !... Copernic, Galilée, Giordano Bruno :

trois tempéraments inédits. Ce dernier esprit, réellement novateur, fut condamné au bûcher après avoir été soumis à la question». Jean-Marie Pelt n'oublie pas pour autant qu'une forme évidente d'ignorance et de bêtise n'est pas seulement le fait de Rome et du Saint-Office. «Accusé par le conventionnel Antoine Dupuis d'avoir appartenu naguère au corps des fermiers généraux, Antoine-Laurent Lavoisier se constitua prisonnier le 28 novembre 1793. Son procès eut lieu le 8 mai 1794 à dix heures du matin, il fut conduit à l'échafaud le jour même. Affaire rondement menée : il mourut victime d'une forme dévoyée de la foi révolutionnaire comme Giordano Bruno était mort, deux siècles plus tôt, victime d'une forme dévoyée de la foi religieuse. A chaque époque ses martyrs !».

La science, pourtant progressivement libérée de la tutelle ecclésiastique et débarrassée des vieilles croyances médiévales, «affirme, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, son autonomie et sa préséance». Un exemple éclaire le bien-fondé de cette constatation, ce dialogue entre Napoléon et Laplace : «Pourquoi n'avez-vous pas fait mention du *Grand Architecte de l'Univers*, dans votre ouvrage sur la Mécanique céleste». Réponse de Laplace : «Sire, je n'ai pas besoin de cette hypothèse».

\*  
\*\*

Ce qui précède n'a pour objet que de faire apparaître, trop succinctement, le sens et l'évolution de la longue querelle entre la science et la foi. Jean-Marie Pelt les résume en quelques lignes. «En ce XIX<sup>e</sup> siècle le scientisme apparaît en Occident comme le centre de gravité de toutes les certitudes. La science, se devant de libérer l'humanité, devient

le gage de tous les futurismes, de toutes les utopies. Le paysage que l'on crut figé connut à son tour, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'amples bouleversements ; et, durant tout ce siècle, l'on verra le *cerveau droit* réaffirmer un rôle qui s'était estompé avec le mouvement rationaliste et réductionniste des sciences positives, mettant à mal le scientisme, cette nouvelle et très éphémère religion de la science». Sans doute quelques-uns de ses derniers partisans, trop souvent recrutés parmi de faux savants, rêvent-ils, en vain, d'une reprise des combats contre toute forme de transcendance !

Sans m'être éloigné de l'ouvrage de Jean-Marie Pelt je voudrais y revenir le plus précisément possible. Mais comment y parvenir alors qu'il comporte trois cents pages et XIV chapitres ? Pourtant j'essaierai, non sans appeler les lecteurs de ces quelques lignes à prendre connaissance eux-mêmes du livre que son auteur appelle trop modestement «essai». Jean-Marie Pelt nous invite pour commencer à nous souvenir de la découverte en 1974 de ce qu'il désigne comme «une jeune femme très âgée». Il s'agit du squelette de Lucy qui ne mesurait guère plus d'un mètre ; elle était morte à l'âge de vingt deux ans, il y a plus de 3,2 millions d'années... Ainsi, ce laps de temps, bref pour les paléontologues, a suffi pour passer de l'*australopithèque* Lucy à l'homme contemporain, du crâne de Lucy à celui, quatre fois plus volumineux (1.300 cm<sup>3</sup> capacité moyenne), de la femme d'aujourd'hui.

Le chapitre II a pour titre : Les «deux hémisphères». Le cerveau en comporte deux. «Ils ont chez l'homme une particularité spécifique : leur asymétrie... rien de tel chez les singes qui utilisent indifféremment la main droite ou la gauche. C'est à un prix Nobel de médecine américain que l'on doit les synthèses les plus complètes sur ce sujet si largement débattu, depuis deux siècles, des fameuses «localisations cérébrales». Jean-Marie Pelt nous apporte des précisions indispensables à la compréhension de l'évolution. Le cerveau humain serait le fruit des acquisitions successives correspondant à toutes les grandes étapes de l'évolution du monde animal... Le savant américain Roger Sperry, prix Nobel de Médecine, considère le cerveau humain comme résultant de la superposition de trois cerveaux : celui des reptiles, celui des mammifères et le cerveau proprement humain (*l'écorce cérébrale ou néocortex*). Je laisse aux lecteurs de Jean-Marie Pelt le soin d'apprendre et de comprendre le rôle de chacun des hémisphères - le droit et le gauche - raccordés entre eux par les fibres du «pont» qui les relie : «le corps calleux». Je ne puis ici entrer dans le détail. Avec notre auteur je dirai que l'*hémisphère droit* «excelle dans l'approche synthétique et concrète du réel ; naturellement plus sensible à l'unité profonde de l'univers, il analyse moins qu'il ne ressent ; les arts, la musique sont ses expressions familières... il parle le langage des fables, des légendes, des mythes, des paraboles, des prophètes...». Quant à l'*hémisphère gauche* il fonctionnerait comme les ordinateurs, qu'il a d'ailleurs créés, selon le mode *oui-non* opposé à l'esprit de synthèse (chap. II - pp. 21-30).

Tel qu'il est notre cerveau nous permet d'être ce que nous

sommes ; des êtres capables de penser, de réfléchir, d'aimer, de haïr... Jean-Marie Pelt nous invite alors, à partir de ce cerveau tel que nous l'observons, et grâce aux données scientifiques les plus récentes le concernant, à nous poser la question fondamentale, véritable objet de son ouvrage - celle de l'existence de la transcendance. Il le fait en comparant le rôle de la mystique et de la raison. Quatre personnages lui fournissent la réponse qu'il attend - François d'Assise et Thomas d'Aquin : la mystique et la raison - Descartes et Pascal : l'analyse et la synthèse.

Qui ne connaît l'histoire de François d'Assise né en 1182 ? J.M. Pelt la rappelle rapidement : né riche il se veut pauvre, non pas «saint sage» mais «fol en christ». «C'est un mystique, sans doute le plus grand de tous les temps». Si les biographes de St-François insistent tous sur la profondeur de ses extases et sur la joie ineffable qui rayonnait de sa personne, nul ne dira jamais au prix de quelle ascèse cette élévation de l'âme fut acquise ; ce point restera à jamais le secret de Dieu. «...Tous s'accordent à lui reconnaître une sorte de magnétisme pénétrant qui forçait la conviction». Alors comment expliquer ce «magnétisme» en épousant quelques-unes des thèses proposées par «la science fille de la raison». Il n'en «a cure car elle est froide dans ses raisonnements et trop ambitieuse dans ses desseins ; il préfère se nourrir des chauds embrasements de l'amour».

Et pourtant... voici qu'un an avant la mort de François naît en 1225 Thomas d'Aquin. Leur deux caractères physiques et intellectuels s'opposent. Le premier est «filiforme». Le second, «obèse». François est issu de la bourgeoisie, Thomas est de noble extraction. François se veut un «idiote», Thomas se manifeste très tôt comme l'une des plus puissantes «superforteresses pensantes de tous les temps». Disciple d'Albert le Grand, l'éminent alchimiste, Thomas devait à son tour devenir «patron des universités».

A ce propos, Jean-Marie Pelt ne saurait dissimuler l'influence qu'a eue sur ses démarches intellectuelles «le trio médiéval : François, le patron des écologistes, le pharmacien Albert, l'universitaire Thomas...».

Quant à la comparaison entre Descartes et Pascal, Jean-Marie Pelt l'établit à partir de deux termes parfaitement révélateurs de leurs génies personnels respectifs : l'analyse et la synthèse. Pour Pascal, la raison n'est pas capable de démontrer que Dieu existe, et non plus qu'il n'existe pas. Pour Descartes, l'animal n'est qu'une machine et l'homme, considéré pour son corps, n'est rien de plus, car il ne diffère de l'animal que par l'âme que Dieu y a jointe. En séparant ainsi l'âme du corps, ce que n'avaient jamais fait ni les Hébreux de l'Ancien Testament ni les premiers Pères de l'Eglise, Descartes, contemporain de Pascal, introduit la dualité qui, dès lors, caractérise la nature de l'homme et provoque à l'intérieur du sujet «une tension et une opposition difficilement surmontables».

Aussi, conclut Jean-Marie Pelt, «à l'aube des temps modernes Pascal et Descartes illustrent-ils le vieux débat opposant science et croyance, déduction et intuition, analyse et synthèse, qui continue à alimenter nos controverses contemporaines».

«En opposition au scientisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, poursuit Jean-Marie Pelt, on voit aujourd'hui de nombreux scientifiques forts de ces nouvelles hypothèses ou de ces nouvelles théories (les sciences biologiques qui remettent en cause la logique simpliste du darwinisme, la neurobiologie toujours foncièrement matérialiste, font néanmoins entendre quelques points de vue discordants...) jouer des coudes pour élargir la brèche ouverte dans le matérialisme ambiant et orienter la science vers un autre ordre de réalité considéré, non plus comme concurrent, mais comme complémentaire de son domaine. S'introduit ainsi l'idée de transcendance, de réalité de l'être... (...) réalité essentielle présente au-delà de la science mais paradoxalement au plus intime des consciences. Bref la raison laisse un espace ouvert à la foi».

C'est à démontrer, mais pas comme un théorème, l'existence en chaque homme d'un coeur, d'une âme qui requiert de sa raison aussi de ne pas ignorer la transcendance, que s'attache Jean-Marie Pelt. Il n'est pas déplacé de constater ici que des philosophes comme Etienne Borne ou Claude Tresmontant ne renieraient aucune de ses affirmations.

Si, depuis la Renaissance, des problèmes aussi importants que celui de la Création, par exemple, ont vu s'affronter les lecteurs de la Bible qui s'attachent à sa lettre et ceux de Darwin, il apparaît aujourd'hui que les antagonistes n'ont plus à se dresser les uns contre les autres, mais à reconnaître la spécificité de leur domaine. Là encore, Jean-Marie Pelt a voulu montrer la réalité de cette évolution, non pas seulement celle des scientifiques mais aussi celle des exégètes et de nombreux théologiens. «La fin du XIX<sup>e</sup> apparaît, écrit-il, pour reprendre le mot utilisé jadis par Talleyrand à l'encontre des Jacobins, comme le temps des *terribles simplificateurs*. Spectaculaire illustration du réductionnisme cartésien, ce siècle s'achève, surtout en France, sur ces «terribles

simplifications» que l'affrontement entre curé et instituteur, libre penseur et calotin, illustrèrent jusqu'à la caricature... En résulta le plus puissant des clivages politiques, puisqu'il dure et perdure à travers tout le XX<sup>e</sup> siècle, séparant, aujourd'hui encore pour une bonne part, une droite et une gauche qui ne disposent plus pour se distinguer et se reconnaître que de cet ultime critère...».

\*  
\* \*

Il est temps pour l'auteur de ces lignes de conclure ce trop bref exposé de l'ouvrage de Jean-Marie Pelt. On voudra bien excuser le «réductionnisme» auquel il vient de se livrer. Pourtant je ne veux pas me refuser le plaisir de signaler un article paru dans «Le Monde» du samedi 13 mai 1995. Sous la signature de Catherine Vincent, j'ai lu : «*Un Nobel à la recherche scientifique de l'âme*». Il s'agit d'un chercheur, Francis Crick, prix Nobel de médecine 1962 pour avoir participé à la découverte de la structure en double hélice de l'ADN. Je ne puis ici que citer la conclusion de l'article de Catherine Vincent : à tous ceux qui s'émouvraient de voir l'âme humaine réduite à un gigantesque réseau de cellules nerveuses, Francis Crick rétorque ainsi que l'étude de la conscience est *aussi* un problème scientifique, dont «rien ne justifie qu'il soit traité par les seuls philosophes». Quel chemin parcouru depuis la Renaissance !

Au risque de me répéter je conseillerai aux lecteurs du livre de Jean-Marie Pelt de méditer son épilogue. C'est une courte nouvelle dont un personnage avait «des mois durant entendu la musique de l'Être». Aussi fit-il sien ce vers de Tagore : «Fais de moi, ô Dieu, une flûte de roseau que tu puisses remplir de ta musique».

Jean TEITGEN

Ed. Fayard

## • La démocratie imparfaite - Essai sur le parti politique par Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun

L'étude des partis politiques en général constitue, de longue date, un des thèmes de prédilection de la science politique. C'est que les travaux de Moïse Ostrogorsky et Roberto Michels, qui firent office de précurseurs en la matière, datent déjà du début de ce siècle. Depuis lors, les ouvrages et autres monographies consacrés à la question se sont succédé à un rythme impressionnant. Si les chercheurs anglosaxons sont assurément ceux qui ont le plus focalisé leur énergie sur l'étude des partis, les politistes français ne sont guère restés en retrait, soutenant largement la comparaison avec leurs homologues d'Outre-Atlantique. C'est ainsi que l'on doit à des auteurs tels que Maurice Duverger, Georges Lavau, Monica et Jean Charlot, ou encore Alain Lancelot, des textes remarquables sur le sujet.

L'essai de Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun (tous deux professeurs à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris) s'inscrit dans cette tradition et autant dire d'entrée de jeu qu'il ne déçoit pas les attentes légitimes du lecteur averti. Cet essai de haute volée n'est pas un ouvrage de plus sur les partis politiques, et je dirai même sur la notion de parti politique. Son originalité vient de ce qu'il constitue, à ma connaissance, la première tentative d'explication du phénomène partisan par un croisement de l'histoire des idées et de la sociologie politique. C'est au demeurant ce qui fait toute la richesse du livre. Une telle approche a l'incontestable mérite de mieux rendre compte de la complexité du phénomène partisan, de sa globalité aussi. Comme le suggère la lecture du titre, la problématique du parti est étroitement

reliée à la démocratie. De fait, le parti révèle les difficultés les plus essentielles de la politique et les apories de la démocratie moderne. Aussi les auteurs ne manquent-ils pas de souligner que l'analyse des partis politiques s'ouvre nécessairement sur la question de la démocratie. Les partis apparaissent certes comme l'un des points majeurs d'interrogation de la démocratie sur ses propres fondements et son propre fonctionnement. Mais, hors même de cette interrogation spécifique aux données de la modernité individualiste et séparatiste, ils ne laissent pas de rappeler de manière aiguë les oppositions fondant la dialectique de toute action et de toute pensée politiques : l'opposition entre ami et ennemi (Carl Schmitt), entre commandement et obéissance, entre privé et public.

S'efforçant de comprendre, d'appréhender la vraie nature du parti, Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun le caractérisent comme trait d'union, instance de médiation entre l'universel et le particulier. Le parti ressemble à un pont jeté entre l'unité et la totalité, le public et le privé. L'expérience totalitaire est là pour rappeler que le conflit politique porte d'abord sur l'enjeu des frontières entre privé et public et sur la difficulté première de tout pouvoir à reconnaître l'autonomie du privé. Si la politique moderne se déploie autour de la force de l'opinion publique, il est surtout vrai que la démocratie consiste dans l'établissement de relations stables entre privé et public, la mise en place de procédures par lesquelles le privé donne consistance au public. Véritable pont jeté entre l'absolu et le relatif, le parti souligne l'extrême difficulté qu'il y a à penser exhaustivement la politique. Accentuée par son inscription dans le cadre conceptuel de la démocratie, cette difficulté soulève les trois questions centrales de la politique moderne : la représentation - la citoyenneté - le pluralisme. Les clivages qui apparaissent entre partis découlent bien souvent des réponses «personnalisées» qu'ils ont apportées à ces questions. Aussi est-ce pour cette raison qu'élaborer une théorie des partis qui soit ferme et définitive relève de la gageure. Il faudrait, pour cela, parvenir à penser le pluralisme entre individualisme et holisme, à penser l'expression entre partis et ordre, entre représentation et incarnation, à penser l'altérité entre opinion et vérité, entre représentants et représentés... Vaste programme !

Mais les auteurs, qui savent que la politique s'écrit en prose et non en vers, se gardent de nous léguer une vision idyllique du phénomène. Ils savent mieux que quiconque qu'elle ne correspondrait pas à la réalité observable. Si le

parti demeure une modalité d'expression de la pluralité en démocratie, il en est également le laboratoire, le lieu où s'amplifient les contradictions et où se libèrent les passions ambiguës. La pratique fait office de révélateur : elle révèle la double nature du parti, qui éclaire le caractère incertain de la démocratie. En interne, il présente tous les traits de la communauté où, comme le disait Tönnies, se retrouvent ceux qui s'aiment et se comprennent. En externe, au contraire, il retrouve une éthique et des comportements plus conformes au système dans lequel il évolue. Il devient une société respectueuse de règles qu'il n'a pas nécessairement posées (impersonnalité - neutralité affective - respect du privé). C'est qu'il ne se contente pas de sécréter de l'oligarchie, comme l'avait souligné Roberto Michels ; à l'occasion, il sait aussi s'affirmer comme un outil de marginalisation de l'adversaire. Espace propice aux coalitions en tous genres, il se montre parfois manichéen à souhait. Arend Lijphart remarquait fort opportunément que, dans une démocratie consociative, le parti n'était pas la meilleure instance de médiation. De son côté, Carl Friedrich observait que le régime des partis s'accompagnait invariablement de corruption et de faveurs particulières. Quant à Ostrogorsky, qui était porté à rechercher dans l'individu le ressort de la démocratie, il estimait qu'une bonne démocratie devait échapper à l'emprise des partis politiques. Dans la mesure où elle ne parvient pas à s'y soustraire, il est permis de penser, a contrario, qu'elle reste imparfaite... d'où la justification du titre donné à l'essai. L'observation, jadis formulée par Max Weber et étendue par Mancur Olson à toutes les formes d'actions collectives, trouve ici un caractère moral ; donnant le pas à l'intérêt sur l'idée, le parti abîme l'esprit public du citoyen et l'enferme dans son ignorance.

Les auteurs osent à peine le suggérer, pensant trouver chez leurs lecteurs les meilleurs porte-parole : dans les décennies qui viennent, la démocratie aura tout intérêt à redéfinir ses rapports au politique, via les partis. Ce, d'autant qu'elle est à présent un petit peu livrée à elle-même ; il va donc lui falloir penser plus concrètement les conditions effectives de sa propre prise en charge. Au total, la réflexion développée par Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun est appelée à rester longtemps d'actualité. C'est assurément à cette qualité que l'on reconnaît les ouvrages de référence.

Christian SAVES

*Ed. Gallimard, Folio essais, 1994.*

## • L'Union européenne : ouverture à l'Est ?

de Françoise de La Serre, Christian Lequesne et Jacques Rupnik

L'Allemagne, sitôt réunifiée, a, conformément à sa géographie et à son histoire, fait de l'ouverture à l'Est de l'Union Européenne un des objectifs premiers de sa politique. La France, d'abord réticente s'est ralliée à ce point de vue, auquel ont souscrit avec divers degrés d'enthousiasme les 15 pays de l'Union.

Le premier chapitre dû à Françoise de la Serre retrace sous le titre «A la recherche d'une Ostpolitik» les étapes qui, après bien des tergiversations, ont mené à ce consensus. Les accords d'association conclus avec les différents pays d'Europe Centrale et Orientale ont été progressivement reconnus comme une préparation à l'entrée de ces pays dans l'Union

et, les 21 et 22 juin 1993, le Conseil Européen de Copenhague a convenu :

«que les pays associés de l'Europe Centrale et Orientale qui le désirent pourront devenir membres de l'Union Européenne. L'adhésion aura lieu dès que le pays membre associé sera en mesure de remplir les obligations qui en découlent, en remplissant les conditions économiques et politiques requises».

Dans le deuxième chapitre : «Commerce et aide économique : les instruments d'une politique», Christian Lequesne décrit avec précision ce que sont ces accords d'association dits accords européens pour indiquer que leur finalité est de préparer ces pays à leur entrée dans l'Union. Conçus sur le principe d'une asymétrie favorable aux pays de l'Est, ces accords contiennent néanmoins des instruments de protection commerciale qui permettent aux pays membres de l'Union de se protéger contre des exportations de produits dits sensibles en provenance de l'Est : denrées agricoles, fer, acier, textile, certains produits chimiques. Or il se trouve que ce sont précisément les produits pour lesquels ces pays sont compétitifs. Le résultat est paradoxal.

«Alors que l'asymétrie dans l'établissement de la zone de libre-échange, admise comme un principe essentiel..., était censée favoriser les pays d'Europe Centrale et Orientale, on assiste depuis 1991 à un mouvement inverse qui profite au commerce communautaire».

Il est vrai que dans le même temps les pays de l'Union ont mis sur pied deux instruments spécifiquement destinés à aider les pays d'Europe Centrale et Orientale : un programme d'assistance technique, le programme *Phare* (acronyme de «Pologne, Hongrie : assistance à la restructuration des économies) et un nouvel instrument financier, la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement : BERD.

Jacques Rupnik dans un troisième chapitre : «Entre Maastricht et Sarajevo : la Communauté face à l'éclatement de la Yougoslavie» fait la triste chronique des hésitations, des contradictions, des impuissances européennes. Les événements survenus depuis la parution du livre ne font que confirmer le verdict : la PESC, la politique étrangère et de sécurité prévue par le Traité de Maastricht, n'a simplement pas fonctionné, faute d'une structure de décision et d'une capacité d'intervention.

## • Richelieu, l'Europe et la raison

On sait qu'il y eut trois Richelieu célèbres dans l'Histoire de France : le Cardinal au XVII<sup>e</sup> siècle, un Maréchal au XVIII<sup>e</sup> et, au XIX<sup>e</sup>, le ministre de Louis XVIII qui hâta l'évacuation du territoire occupé par les Alliés vainqueurs de Napoléon, après avoir vécu dans l'émigration et fondé la ville d'Odessa. Toutefois, ce n'est pas de ces trois personnages distincts qu'il s'agit dans le livre de l'historien allemand Jörg Wollenberg, paru en Allemagne il y a vingt ans et intitulé, dans sa traduction française, «*Les trois Richelieu,*

Du moins faut-il tirer les leçons de ce sanglant échec et tout faire pour éviter dans les autres pays d'Europe Centrale et Orientale une répétition du drame yougoslave. C'est le thème du quatrième chapitre rédigé collectivement par les trois auteurs «Quelle intégration pour quelle Europe ?».

On y apprend d'abord que beaucoup a déjà été fait. «Plus de la moitié du PNB de ces pays vient aujourd'hui du secteur privé qui emploie la majorité de la population active. Les pays d'Europe Centrale ont aussi réorienté vers l'Ouest leurs échanges, au point que 60 % de ceux-ci s'effectuent avec les pays de l'Union». Certes de gros problèmes se posent : l'entrée de certains gros producteurs agricoles obligera à modifier la politique agricole commune (la PAC) si on ne veut pas faire peser sur le budget communautaire une trop lourde charge. De même il est douteux que les pays contributeurs nets, à commencer par l'Allemagne, soient disposés à renouveler les fonds structurels vis-à-vis des pays du Sud et à faire bénéficier les pays de l'Est d'une assistance du même ordre. Ce sera un des grands problèmes de l'année 1998. Mais ce serait une erreur de limiter l'examen de ces problèmes à leur aspect économique. Comme le déclare avec force Jerzy Lu Kaszewski, Ambassadeur de Pologne en France, cité par les auteurs : «L'appartenance à un marché commun ou à une zone de libre-échange ne répond pas aux besoins vitaux de la Pologne. Ses intérêts économiques, sa sécurité et la sauvegarde de sa spécificité culturelle exigent l'adhésion à une communauté forte, structurée et dynamique. C'est pourquoi la Pologne refuse de se laisser enfermer dans le dilemme «approfondissement ou élargissement» qui se trouve au centre de bien des dissensions en Occident. Elle souhaite entrer dans la Communauté non pour l'affaiblir ou la diluer mais pour contribuer à sa consolidation».

Mettre sur pied une Communauté structurée capable d'accueillir progressivement 15 nouveaux membres et de gérer un continent de la Finlande à Chypre, du Portugal à la Pologne, tel est le défi auquel devront répondre les représentants de nos gouvernements qui se réuniront en 1996 pour examiner les modifications à porter au Traité de Maastricht. Tel est l'enjeu du débat, et le mérite de ce livre dense et réfléchi est de l'exposer dans toute son ampleur.

René FOCH

Ed. PUF «Politique d'aujourd'hui».

*servir Dieu, le Roi et la Raison*» (1), mais d'un seul, le premier, le Cardinal Evêque de Luçon, puis ministre de Louis XIII à partir de 1624, un des plus incontestables - quoique fort contesté de son vivant - hommes d'Etat de notre histoire et peut être aussi, c'est là un des apports du livre de Wollenberg, de l'histoire de l'Europe des temps modernes.

Il est bon aujourd'hui, où cette histoire de l'Europe se cherche un sens, d'éclaircir la partie européenne du portrait

de l'un des hommes politiques européens qui semble avoir le mieux représenté l'Etat-nation. Mais avant d'en venir à cet éclaircissement, nous observerons comment ce livre original, curieux, érudit, est placé sous le signe de la trilogie. Trois Richelieu en un même homme, attaché à «servir Dieu, le Roi et la Raison», c'est, représenté sous trois aspects par Philippe de Champaigne dont le portrait est reproduit sur la couverture du livre, le même personnage qui est : homme d'Eglise et authentique théologien, ministre au service du Roi de France et instituant (comme on dira plus tard constituant) l'Etat moderne centralisé et auteur d'une politique que les circonstances l'amènent à renouveler sinon à inventer, à l'intérieur comme à l'extérieur. Une politique de raison qui, à l'intérieur, vise à «rassembler» (n'oublions pas les guillemets) les catholiques et les protestants dans l'unité d'un Etat dont le Roi «très chrétien» a pour adversaire le «Rey catolico» d'Espagne ; et à l'extérieur, entend servir l'équilibre européen regardé comme facteur d'un «ordre de paix» pour reprendre l'expression qui revient plusieurs fois sous la plume de Joseph Rován dans la préface incisive qu'il a donnée à ce livre qu'il connaissait déjà depuis longtemps en allemand et qu'il avait d'ailleurs évoqué dans une récente chronique *France Forum* (janvier-mars 1995).

Observons, à cette occasion, que la formule *Ordre de paix* appartient au vocabulaire politique du chancelier Kohl lequel aura joué, lui aussi, un rôle important dans l'histoire de l'Europe en se référant très souvent, dans ses propos et discours, à cette notion d'un ordre de paix qui est à ses yeux une orientation, un cadre, une forme au contenu encore incertain parce qu'il n'est autre que celui de l'union européenne en formation. C'est ce contenu que Joseph Rován pourrait continuer utilement à inventorier, comme il avait déjà commencé de le faire dans sa présentation du livre sur le chancelier (2).

*Ordre de paix*, cela peut être aussi une définition justifiant la politique extérieure de Richelieu, même si, pour la mettre en oeuvre, il entra après une longue réflexion (Cf. «Richelieu se décide pour Gustave-Adolphe» p. 180 à 184) dans la guerre de Trente ans pour s'opposer à la politique hégémonique des Habsbourg (Espagne et Empire) en vue de réaliser un équilibre européen dont les traités de Westphalie en 1648 seront l'aboutissement, mais qu'il ne verra pas conclure étant mort cinq ans plus tôt.

*Equilibre européen*, ce n'est plus seulement une formule, c'est un thème et ce fut un *thème* de politique extérieure pour les grands Etats et nations de l'Europe du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle où la création de l'Europe communautaire à partir de mai 1950 n'en a pas aboli la nécessité quasi physique. Un thème, disons-nous, mais plus encore une obsession. Celle des Traités de Vienne de 1814 et 1815, mais surtout celle de Bismarck. Entre celui-ci et Richelieu, d'une partie à l'autre de l'histoire européenne des Temps Modernes, s'est établie une sorte d'action parallèle, mais antagoniste, en ce qui concerne l'équilibre européen. En effet, un équilibre se fait avec un poids : le poids de la puissance politique. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, à la fin des guerres de religion en France (mais de telles guerres peuvent-elles prendre fin du jour au lendemain par la seule vertu d'un traité ?) la France a la puis-

sance d'intervenir dans la politique européenne pour favoriser un équilibre dont on peut penser qu'il sera le bon, tant est fragile un équilibre... Or, pareil équilibre dépend d'un certain nombre de facteurs que Richelieu sait évaluer *avec raison*, ce qui veut dire, singulièrement au XVII<sup>e</sup> siècle, sans passion. On ne dira pas cependant que la passion n'intervient pas dans les choix politiques, même apparemment raisonnés. Comment, en effet, abstraire la passion de la volonté de puissance ? Et comment se passer de la puissance pour faire aboutir un ordre de paix, c'est-à-dire la justice ? Ces observations, qui valent pour la politique de Richelieu, tenu souvent, Jörg Wallenberg le rappelle, pour un émule de Machiavel, vaudront encore pour Bismarck en qui Jacques Bainville - historien mesuré, (plutôt que modéré), voyait «l'homme qui domine son siècle dans le sublime de la duplicité» (*Bismarck*, 1932). C'est que la politique bismarckienne, réfléchie, calculée, intéressée est fort soucieuse, elle aussi, de l'équilibre européen. Mais d'un nouvel équilibre dans lequel c'est la puissance allemande qui fait le poids ; un équilibre européen qui est effectué par l'Allemagne, ici la Prusse, et qui ne résistera pas à la guerre de 1914.

On trouvera une très pertinente étude de la politique bismarckienne dans la postface à ce livre de Wollenberg sur Richelieu. Elle est écrite par M. Edouard Husson qui en est d'abord l'excellent traducteur. Sans doute cette étude peut elle s'inscrire dans la préparation d'une thèse sur «l'identité nationale chez les historiens allemands contemporains». Il est certain que ces derniers ont de quoi réfléchir quand ils regardent les derniers cent ans de l'histoire de l'Allemagne. Quel usage aura fait l'Allemagne de sa puissance par deux fois perdue et retrouvée et quelle part de responsabilité a-t-elle eu à cette destruction qui ressembla fort à la fin, à de l'autodestruction ? Jörg Wollenberg, historien, professeur à l'Université de Brême, mais aussi engagé dans la «formation permanente» s'est attaché tout au long de sa carrière - qui n'est pas encore terminée - à élucider cette question si grave, si importante pour une identité nationale toujours en recherche d'elle-même. Quoiqu'il en soit, l'expérience de la guerre n'ayant réussi ni à l'Allemagne, ni à l'Europe, il restait à faire la paix et c'est dans la paix - on ne l'a pas assez reconnu en temps voulu - qu'elle a obtenu sa réunification, ajoutant de ce fait une nouvelle donnée à la question, toujours présente sous une forme ou sous une autre, de l'équilibre européen. A cet égard, les politiques d'un Richelieu et d'un Bismarck, avec leurs analogies, peuvent être exemplaires et peuvent être comparées dans le triple service qu'elles remplissent de Dieu, du Roi et de la Raison. Que de différences cependant et qui tiennent aux époques, aux nations, à la religion. Bismarck - protestant convaincu - est l'homme du Kulturkampf. Richelieu - catholique engagé dans la Contre-réforme - est tout de même l'homme de l'Edit de Nantes et l'adversaire d'un parti catholique influencé par l'Espagne. Au service du Roi, il veut que celui-ci soit l'unique chef d'Etat et n'accepte pas que les protestants constituent un Etat dans l'Etat. Au service de la raison, ce théologien, auteur d'ouvrages faisant autorité est aussi «humaniste» au sens d'Erasmus ou de Montaigne, préférant l'unité de la chrétienté à la domination jugée désormais

impossible d'une union forcée dans le catholicisme.

C'est avec raison que Richelieu sut apprécier à quelles conditions une alliance avec les princes protestants pouvait renforcer l'équilibre européen au lieu de le détruire. Cette alliance politique et militaire ne va pas chez Richelieu sans un grand dessein que l'on peut rapprocher de celui que Sully prêta à Henri IV et qui vise - en partie - à la réunion des Eglises. Il ne s'agit donc pas simplement de «Real Politik»... c'est un historien allemand qui nous le dit avec beaucoup de clarté et de persuasion. Que pourrions nous alors demander de plus, sauf à nous souvenir d'un jugement négatif de Mgr Montini le futur Paul VI rapporté dans *l'Histoire de l'Idée Européenne* (Ed. Payot, p. 84) de Bernard Voyenne, que nous tenons personnellement, depuis longtemps, pour un classique des études européennes. Ce jugement nous fait penser que, pas plus au XX<sup>e</sup> siècle qu'au XVII<sup>e</sup>, l'Eglise catholique romaine ne pouvait considérer que l'équilibre européen, fondé sur un rapport de puissance entre les Etats et nations, ne tenait lieu de paix réelle. Mais, dirons-nous, il était raisonnablement nécessaire au fondement de celle-ci.

Mais si l'Europe a une histoire, elle est aussi une histoire et elle a, si l'on peut dire, un passé plein d'avenir pour peu que l'on sache le regarder. Le Richelieu de Jörg Wollenberg constitue une admirable illustration de cette restitution intelligente du passé qui fait apprendre pour mieux comprendre. Sa grande originalité (et nous aurions dû le souligner davan-

tage dans une étude plus technique) est d'avoir montré en faisant l'inventaire (autant qu'il était possible après plus de trois siècles) de la grande Bibliothèque de Richelieu (située à l'époque au Palais-Cardinal - aujourd'hui le Palais Royal à Paris) comment le Cardinal pour le triple service de Dieu, du Roi et de la Raison - trilogies rationnelles et non pas «triplé» - s'est employé à faire de l'information et de l'étude le préalable indispensable à l'action. La politique s'apprend, se peut enseigner ; elle est objet d'études. «Ce n'est pas l'homme qui est autonome chez Richelieu, c'est le domaine de la politique qui a ses lois propres, comme la physique à l'intérieur d'un ordre divin». (Joseph Rován Préface). La Bibliothèque de Richelieu «reflet des liens entre politique et religion», son institution, son organisation, son objet s'apparente au «discours de la méthode pour bien conduire sa raison»... Nous sommes bien et en France, au temps de René Descartes, mais de ce Descartes qui était aussi chez lui dans la «petite Europe».

Jean-Yves CHEVALLIER

(1) Jörg WOLLENBERG op. cit - Préface de Joseph Rován - Traduit de l'allemand et Postface par Edouard Husson - Ed. François-Xavier de Guibert.

(2) Helmut KOHL - L'Europe est notre destin - Présentation et traduction de Joseph Rován - Ed. de Fallois.

## Décès de Robert Prigent - (1910-1995)

*Il y a moins d'un an, dans notre numéro d'octobre-décembre 1994, consacré au cinquantième de MRP, Robert Prigent, parmi d'autres témoins, rappelait ce que furent, à l'origine, les ambitions et les espoirs de ce mouvement. Tout au long de son parcours politique, commencé à l'Assemblée Consultative Provisoire d'Alger, où il représentait un mouvement de résistance, poursuivi au Parlement et dans plusieurs gouvernements de la IV<sup>e</sup> République, il a donné l'exemple du courage et du désintéressement, et contribué effectivement, en particulier dans le domaine social, à ce qu'une part de ces ambitions et de ces espoirs ne fût pas déçue. France-Forum se devait d'honorer l'ami et le soutien fidèle, et plus encore l'un de ces hommes qui ont, par leur action et leur exemple, contribué à maintenir la foi en la démocratie et à sauvegarder la noblesse d'une certaine conception et pratique de la politique.*

*Robert Prigent a écrit plusieurs ouvrages et notamment «Les Données de l'action familiale» et «Renouveau des idées de la famille».*

France-Forum a été créé en 1957 par E. Borne, H. Bourbon, J. Fontanet, J. Lecanuet et M-R Simonnet. De 1957 à 1993 chaque numéro de France-Forum a comporté les «Propos du temps» d'Etienne Borne.

Directeur de la Publication : **René Plantade** - Secrétariat-Abonnements : **Thérèse Desplanques**  
Commission Paritaire n° 60361 - Dépôt légal n° 2662

Composition et impression : **VIENNE IMPRIM** - 23, quai Jean-Jaurès - 38200 VIENNE - Tél. 74 85 47 06 - Télécopie 74 31 65 64  
Photos : Roger Viollet - Sygma/Mangasarian - Sygma/Alain Nogues - Bayreuther Festspiele.